Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D001-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 16 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un, le seize juin à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 18 mai et 10 juin 2021 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 13 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 13
Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Jean-François CARON à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Nadine DUCLOY à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER à Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur François LEMAIRE à Madame Catherine DAMBRINE, Madame Caroline LOUBAT à Monsieur Stéphane SIKORA, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Christian PEDOWSKI

Absent(s) excusé(s) : 8
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Madame Katy CLEMENT, Madame Hélène CORRE, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Julien VOULIOT

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D001-DE

C160621_D001

RESSOURCES ET MOYENS

Approbation du Compte de Gestion 2020 - Budget Principal

Le rapporteur du budget ayant exposé,

Vu l'article L. 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-31 relatif à l'adoption du Compte Administratif et du Compte de Gestion,

Vu le Compte de Gestion établi par le Comptable du Trésor à la clôture de l'exercice.

Considérant la concordance des écritures comptables et du résultat entre le compte de gestion de l'exercice 2020 du Budget Principal et le compte administratif 2020 du même budget,

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Ressources et des Moyens du 04/06/2021

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

58 « pour »

0 « contre »

25 « abstention »

Arrête les résultats des sections de fonctionnement et d'investissement tels que constatés dans le compte de gestion de l'exercice 2020 du Budget Principal,

Constate que les écritures et résultats du compte de gestion de l'exercice 2020 du Budget Principal sont conformes à ceux du compte administratif dudit exercice, pour le même budget,

Déclare que le compte de gestion du Budget Principal, dressé pour l'exercice 2020 par le Comptable du Trésor, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part,

Approuve le compte de gestion 2020 du Budget Principal établi par le Comptable du Trésor,

Autorise le Président à signer le compte de gestion 2020 du Budget Principal.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D002-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 16 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un, le seize juin à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 18 mai et 10 juin 2021 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 13 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 13
Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Jean-François CARON à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Nadine DUCLOY à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER à Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur François LEMAIRE à Madame Catherine DAMBRINE, Madame Caroline LOUBAT à Monsieur Stéphane SIKORA, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Christian PEDOWSKI

Absent(s) excusé(s) : 8
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Madame Katy CLEMENT, Madame Hélène CORRE, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Julien VOULIOT

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D002-DE

C160621_D002

RESSOURCES ET MOYENS

Approbation du Compte de Gestion 2020 : Budget Annexe Action Économique

Le rapporteur du budget ayant exposé,

Vu l'article L.1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-31 relatif à l'adoption du Compte Administratif et du Compte de Gestion,

Vu le Compte de Gestion établi par le Comptable du Trésor à la clôture de l'exercice.

Considérant la concordance des écritures comptables et du résultat entre le compte de gestion de l'exercice 2020 du Budget Annexe Action Économique et le compte administratif 2020 du même budget,

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Ressources et des Moyens du 04/06/2021

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

58 « pour »

0 « contre »

25 « abstention »

Arrête les résultats des sections de fonctionnement et d'investissement tels que constatés dans le compte de gestion de l'exercice 2020 du Budget Annexe Action Économique,

Constate que les écritures et résultats du compte de gestion de l'exercice 2020 du Budget Annexe Action Économique sont conformes à ceux du compte administratif dudit exercice, pour le même budget,

Déclare que le compte de gestion du Budget Annexe Action Économique, dressé pour l'exercice 2020 par le Comptable du Trésor, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part,

Approuve le compte de gestion 2020 du Budget Annexe Action Économique établi par le Comptable du Trésor,

Autorise le Président à signer le compte de gestion 2020 du Budget Annexe Action Économique.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D003-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 16 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un, le seize juin à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 18 mai et 10 juin 2021 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 13 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 13
Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Jean-François CARON à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Nadine DUCLOY à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER à Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur François LEMAIRE à Madame Catherine DAMBRINE, Madame Caroline LOUBAT à Monsieur Stéphane SIKORA, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Christian PEDOWSKI

Absent(s) excusé(s) : 8
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Madame Katy CLEMENT, Madame Hélène CORRE, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Julien VOULIOT

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D003-DE

C160621_D003

RESSOURCES ET MOYENS

Approbation du Compte de Gestion 2020 : Budget Annexe Développement Numérique

Le rapporteur du budget ayant exposé,

Vu l'article L. 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-31 relatif à l'adoption du Compte Administratif et du Compte de Gestion,

Vu le Compte de Gestion du Budget Annexe Développement Numérique établi par le Comptable du Trésor à la clôture de l'exercice.

Considérant la concordance des écritures comptables et du résultat entre le compte de gestion de l'exercice 2020 du Budget Annexe Développement Numérique et le compte administratif 2020 du même budget,

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Ressources et des Moyens du 04/06/2021

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

58 « pour »

0 « contre »

25 « abstention »

Arrête les résultats des sections de fonctionnement et d'investissement tels que constatés dans le compte de gestion de l'exercice 2020 du Budget Annexe Développement Numérique,

Constate que les écritures et résultats du compte de gestion de l'exercice 2020 du Budget Annexe Développement Numérique sont conformes à ceux du compte administratif dudit exercice, pour le même budget,

Déclare que le compte de gestion du Budget Annexe Développement Numérique, dressé pour l'exercice 2020 par le Comptable du Trésor, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part,

Approuve le compte de gestion 2020 du Budget Annexe Développement Numérique établi par le Comptable du Trésor,

Autorise le Président à signer le compte de gestion 2020 du Budget Annexe Développement Numérique.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D004-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 16 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un, le seize juin à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 18 mai et 10 juin 2021 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 13 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 13
Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Jean-François CARON à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Nadine DUCLOY à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER à Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur François LEMAIRE à Madame Catherine DAMBRINE, Madame Caroline LOUBAT à Monsieur Stéphane SIKORA, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Christian PEDOWSKI

Absent(s) excusé(s) : 8
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Madame Katy CLEMENT, Madame Hélène CORRE, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Julien VOULIOT

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D004-DE

C160621_D004

RESSOURCES ET MOYENS

Approbation du Compte de Gestion 2020 : Budget Annexe Port Fluvial

Le rapporteur du budget ayant exposé,

Vu l'article L. 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-31 relatif à l'adoption du Compte Administratif et du Compte de Gestion,

Vu le Compte de Gestion du Budget Annexe Port Fluvial établi par le Comptable du Trésor à la clôture de l'exercice.

Considérant la concordance des écritures comptables et du résultat entre le compte de gestion de l'exercice 2020 du Budget Annexe Port Fluvial et le compte administratif 2020 du même budget,

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Ressources et des Moyens du 04/06/2021

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

58 « pour »

0 « contre »

25 « abstention »

Arrête les résultats des sections de fonctionnement et d'investissement tels que constatés dans le compte de gestion de l'exercice 2020 du Budget Annexe Port Fluvial,

Constate que les écritures et résultats du compte de gestion de l'exercice 2020 du Budget Budget Annexe Port Fluvial sont conformes à ceux du compte administratif dudit exercice, pour le même budget,

Déclare que le compte de gestion du Budget Budget Annexe Port Fluvial, dressé pour l'exercice 2020 par le Comptable du Trésor, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part,

Approuve le compte de gestion 2020 du Budget Budget Annexe Port Fluvial établi par le Comptable du Trésor,

Autorise le Président à signer le compte de gestion 2020 du Budget Budget Annexe Port Fluvial.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D005-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 16 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un, le seize juin à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 18 mai et 10 juin 2021 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 13 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 13
Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Jean-François CARON à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Nadine DUCLOY à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER à Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur François LEMAIRE à Madame Catherine DAMBRINE, Madame Caroline LOUBAT à Monsieur Stéphane SIKORA, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Christian PEDOWSKI

Absent(s) excusé(s) : 8
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Madame Katy CLEMENT, Madame Hélène CORRE, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Julien VOULIOT

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D005-DE

C160621_D005

RESSOURCES ET MOYENS

Approbation Compte de Gestion 2020 - Budget Annexe Eau Potable

Le rapporteur du budget ayant exposé,

Vu l'article L. 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-31 relatif à l'adoption du Compte Administratif et du Compte de Gestion,

Vu le Compte de Gestion établi par le Comptable du Trésor à la clôture de l'exercice.

Considérant la concordance des écritures comptables et du résultat entre le compte de gestion de l'exercice 2020 du Budget Annexe Eau Potable et le compte administratif 2020 du même budget,

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Ressources et des Moyens du 04/06/2021

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

58 « pour »

0 « contre »

25 « abstention »

Arrête les résultats des sections de fonctionnement et d'investissement tels que constatés dans le compte de gestion de l'exercice 2020 du Budget Annexe Eau Potable,

Constate que les écritures et résultats du compte de gestion de l'exercice 2020 du Budget Annexe Eau Potable sont conformes à ceux du compte administratif dudit exercice, pour le même budget,

Déclare que le compte de gestion du Budget Annexe Eau Potable, dressé pour l'exercice 2020 par le Comptable du Trésor, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part,

Approuve le compte de gestion 2020 du Budget Annexe Eau Potable établi par le Comptable du Trésor,

Autorise le Président à signer le compte de gestion 2020 du Budget Annexe Eau Potable.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D006-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 16 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un, le seize juin à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 18 mai et 10 juin 2021 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 13 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 13
Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Jean-François CARON à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Nadine DUCLOY à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER à Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur François LEMAIRE à Madame Catherine DAMBRINE, Madame Caroline LOUBAT à Monsieur Stéphane SIKORA, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Christian PEDOWSKI

Absent(s) excusé(s) : 8
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Madame Katy CLEMENT, Madame Hélène CORRE, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Julien VOULIOT

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D006-DE

C160621_D006

RESSOURCES ET MOYENS

Approbation du Compte de Gestion 2020 - Budget annexe Assainissement

Le rapporteur du budget ayant exposé,

Vu l'article L. 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-31 relatif à l'adoption du Compte Administratif et du Compte de Gestion,

Vu le Compte de Gestion établi par le Comptable du Trésor à la clôture de l'exercice.

Considérant la concordance des écritures comptables et du résultat entre le compte de gestion de l'exercice 2020 du Budget Annexe Assainissement et le compte administratif 2020 du même budget,

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Ressources et des Moyens du 04/06/2021

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

58 « pour »

0 « contre »

25 « abstention »

Arrête les résultats des sections de fonctionnement et d'investissement tels que constatés dans le compte de gestion de l'exercice 2020 du Budget Annexe Assainissement,

Constate que les écritures et résultats du compte de gestion de l'exercice 2020 du Budget Annexe Assainissement sont conformes à ceux du compte administratif dudit exercice, pour le même budget,

Déclare que le compte de gestion du Budget Annexe Assainissement, dressé pour l'exercice 2020 par le Comptable du Trésor, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part,

Approuve le compte de gestion 2020 du Budget Annexe Assainissement établi par le Comptable du Trésor,

Autorise le Président à signer le compte de gestion 2020 du Budget Annexe Assainissement.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D007-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 16 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un, le seize juin à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 18 mai et 10 juin 2021 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 13 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 13
Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Jean-François CARON à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Nadine DUCLOY à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER à Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur François LEMAIRE à Madame Catherine DAMBRINE, Madame Caroline LOUBAT à Monsieur Stéphane SIKORA, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Christian PEDOWSKI

Absent(s) excusé(s) : 8
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Madame Katy CLEMENT, Madame Hélène CORRE, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Julien VOULIOT

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D007-DE

C160621_D007

RESSOURCES ET MOYENS

Approbation du Compte de Gestion 2020 - Budget annexe SPANC

Le rapporteur du budget ayant exposé,

Vu l'article L. 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-31 relatif à l'adoption du Compte Administratif et du Compte de Gestion,

Vu le Compte de Gestion établi par le Comptable du Trésor à la clôture de l'exercice.

Considérant la concordance des écritures comptables et du résultat entre le compte de gestion de l'exercice 2020 du Budget Annexe SPANC et le compte administratif 2020 du même budget,

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Ressources et des Moyens du 04/06/2021

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

58 « pour »

0 « contre »

25 « abstention »

Arrête les résultats des sections de fonctionnement et d'investissement tels que constatés dans le compte de gestion de l'exercice 2020 du Budget Annexe SPANC,

Constate que les écritures et résultats du compte de gestion de l'exercice 2020 du Budget Annexe SPANC sont conformes à ceux du compte administratif dudit exercice, pour le même budget,

Déclare que le compte de gestion du Budget Annexe SPANC, dressé pour l'exercice 2020 par le Comptable du Trésor, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part,

Approuve le compte de gestion 2020 du Budget Annexe SPANC établi par le Comptable du Trésor,

Autorise le Président à signer le compte de gestion 2020 du Budget Annexe SPANC.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D008-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 16 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un, le seize juin à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 18 mai et 10 juin 2021 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 13 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 13
Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Jean-François CARON à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Nadine DUCLOY à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER à Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur François LEMAIRE à Madame Catherine DAMBRINE, Madame Caroline LOUBAT à Monsieur Stéphane SIKORA, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Christian PEDOWSKI

Absent(s) excusé(s) : 8
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Madame Katy CLEMENT, Madame Hélène CORRE, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Julien VOULIOT

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D008-DE

C160621_D008

RESSOURCES ET MOYENS

Approbation du Compte de Gestion 2020 : Budget Annexe Crématorium

Le rapporteur du budget ayant exposé,

Vu l'article L.1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-31 relatif à l'adoption du Compte Administratif et du Compte de Gestion,

Vu le Compte de Gestion du Budget Annexe Crématorium établi par le Comptable du Trésor à la clôture de l'exercice.

Considérant la concordance des écritures comptables et du résultat entre le compte de gestion de l'exercice 2020 du Budget Annexe Crématorium et le compte administratif 2020 du même budget,

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Ressources et des Moyens du 04/06/2021

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

58 « pour »

0 « contre »

25 « abstention »

Arrête les résultats des sections de fonctionnement et d'investissement tels que constatés dans le compte de gestion de l'exercice 2020 du Budget Annexe Crématorium,

Constate que les écritures et résultats du compte de gestion de l'exercice 2020 du Budget Annexe Crématorium sont conformes à ceux du compte administratif dudit exercice, pour le même budget,

Déclare que le compte de gestion du Budget Annexe Crématorium, dressé pour l'exercice 2020 par le Comptable du Trésor, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part,

Approuve le compte de gestion 2020 du Budget Annexe Crématorium établi par le Comptable du Trésor,

Autorise le Président à signer le compte de gestion 2020 du Budget Annexe Crématorium.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D09-BF

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 16 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un, le seize juin à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 18 mai et 10 juin 2021 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 13 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 13
Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Jean-François CARON à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Nadine DUCLOY à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER à Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur François LEMAIRE à Madame Catherine DAMBRINE, Madame Caroline LOUBAT à Monsieur Stéphane SIKORA, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Christian PEDOWSKI

Absent(s) excusé(s) : 8
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Madame Katy CLEMENT, Madame Hélène CORRE, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Julien VOULIOT

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D09-BF

C160621_D009

RESSOURCES ET MOYENS

Approbation du Compte administratif 2020 - Budget Principal

Le rapporteur du budget ayant exposé,

Vu l'article L.1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-31 relatif à l'adoption du Compte Administratif et du Compte de Gestion,

Vu le compte de gestion 2020 du Budget Principal, dressé par le Comptable Public,

Vu la note de synthèse,

Le Compte Administratif reprend la réalisation de l'ensemble des opérations du Budget Primitif et des décisions modificatives d'un même exercice. Son résultat reflète la gestion des finances de la Communauté d'Agglomération pour l'année 2020. Il doit être en concordance avec le compte de gestion du comptable public.

Les résultats pour le Budget Principal sont arrêtés comme suit :

		1	(2)	3=(1)+(2)
	Budget Principal	**Fonctionnement**	**Investissement**	**Total**
A	Report résultat 2019 (R001/R002)	7 988 660,20 €	17 609 524,00 €	25 598 184,20 €
B	Affectation résultat 2019 (1068)			- €
C	Recette de l'exercice 2020	141 292 481,06 €	27 963 500,97 €	169 255 982,03 €
D=A+B+C	**Total recettes 2020**	**149 281 141,26 €**	**45 573 024,97 €**	**194 854 166,23 €**
E	Dépenses de l'exercice 2020	144 517 669,17 €	31 492 352,39 €	176 010 021,56 €
F	report résultat 2019 (D001)			- €
G=E+F	**Total dépenses 2020**	**144 517 669,17 €**	**31 492 352,39 €**	**176 010 021,56 €**
H=D-G	**Résultat brut de clôture de l'exercice 2020**	**4 763 472,09 €**	**14 080 672,58 €**	**18 844 144,67 €**
	Restes à réaliser			
I	Recettes			- €
J	Dépenses		983 112,77 €	983 112,77 €
K=J-I	**Solde**	**- €**	**983 112,77 €**	**983 112,77 €**
L=H-K	**Résultat net de clôture de l'exercice 2020**	**4 763 472,09 €**	**13 097 559,81 €**	**17 861 031,90 €**

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Ressources et des Moyens du 04/06/2021

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D09-BF

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

55 « pour »

0 « contre »

27 « abstention »

1 ne prend pas part au vote
Monsieur Sylvain ROBERT
(Président)

Le Président ayant quitté la séance, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales.

Approuve le compte administratif 2020 du Budget Principal ainsi présenté,

Constate les identités de valeurs avec les indications des pièces comptables relatives aux reports à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

Acte que les résultats sur réalisations sont en parfaite concordance avec le compte de gestion du Comptable du Trésor de la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin qui fait l'objet d'une délibération spécifique,

Reconnaît la sincérité des restes à réaliser, qui seront repris au budget supplémentaire 2021, pour un montant de 983 112,77 € en dépenses d'investissement et 0,00 € en recettes d'investissement,

Arrête les résultats définitifs tels que présentés dans la délibération et ses annexes qui seront repris au budget supplémentaire 2021,

Déclare les opérations de l'exercice 2020 définitivement closes et annule les crédits dont il n'a pas été fait emploi.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D10-BF

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 16 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un, le seize juin à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 18 mai et 10 juin 2021 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 13 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 13
Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Jean-François CARON à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Nadine DUCLOY à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER à Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur François LEMAIRE à Madame Catherine DAMBRINE, Madame Caroline LOUBAT à Monsieur Stéphane SIKORA, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Christian PEDOWSKI

Absent(s) excusé(s) : 8
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Madame Katy CLEMENT, Madame Hélène CORRE, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Julien VOULIOT

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D10-BF

C160621_D010

RESSOURCES ET MOYENS

Approbation du Compte Administratif 2020 : Budget Annexe Action Économique

Le rapporteur du budget ayant exposé,

Vu l'article L.1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-31 relatif à l'adoption du Compte Administratif et du Compte de Gestion,

Vu le compte de gestion 2020 du Budget Annexe Action Économique, dressé par le Comptable Public,

Vu la note de synthèse,

Le Compte Administratif reprend la réalisation de l'ensemble des opérations du Budget Annexe Action Économique et des décisions modificatives d'un même exercice. Son résultat reflète la gestion des finances de la Communauté d'Agglomération pour l'année 2020. Il doit être en concordance avec le compte de gestion du comptable public.

Les résultats pour le Budget Annexe Action Économique sont arrêtés comme suit :

		(1)	(2)	3=(1)+(2)
	Budget Action Economique	**Fonctionnement**	**Investissement**	**Total**
A	Report résultat 2019 (R001/R002)			- €
B	Affectation résultat 2019 (1068)		4 074 120,81 €	4 074 120,81 €
C	Recette de l'exercice 2020	26 766 877,14 €	20 537 507,26 €	47 304 384,40 €
D=A+B+C	**Total recettes 2020**	**26 766 877,14 €**	**24 611 628,07 €**	**51 378 505,21 €**
E	Dépenses de l'exercice 2020	15 675 963,57 €	21 256 613,01 €	36 932 576,58 €
F	report résultat 2019 (D001)		24 480 840,49 €	24 480 840,49 €
G=E+F	**Total dépenses 2020**	**15 675 963,57 €**	**45 737 453,50 €**	**61 413 417,07 €**
H=D-G	**Résultat brut de clôture de l'exercice 2020**	**11 090 913,57 €**	**- 21 125 825,43 €**	**- 10 034 911,86 €**
	Restes à réaliser			
I	Recettes			- €
J	Dépenses		246 440,23 €	246 440,23 €
K=J-I	**Solde**	**- €**	**246 440,23 €**	**246 440,23 €**
L=H-K	**Résultat net de clôture de l'exercice 2020**	**11 090 913,57 €**	**- 21 372 265,66 €**	**- 10 281 352,09 €**

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Ressources et des Moyens du 04/06/2021

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D10-BF

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

55 « pour »

0 « contre »

27 « abstention »

1 ne prend pas part au vote
Monsieur Sylvain ROBERT
(Président)

Le Président ayant quitté la séance, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales.

Approuve le compte administratif 2020 du Budget Annexe Action Économique ainsi présenté,

Constate les identités de valeurs avec les indications des pièces comptables relatives aux reports à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

Acte que les résultats sur réalisations sont en parfaite concordance avec le compte de gestion du Comptable du Trésor de la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin qui fait l'objet d'une délibération spécifique,

Reconnaît la sincérité des restes à réaliser, qui seront repris au budget supplémentaire 2021, pour un montant de 246 440,23 € en dépenses d'investissement et 0,00 € en recettes d'investissement,

Arrête les résultats définitifs tels que présentés dans la délibération et ses annexes qui seront repris au budget supplémentaire 2021,

Déclare les opérations de l'exercice 2020 définitivement closes et annule les crédits dont il n'a pas été fait emploi.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D11-BF

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 16 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un, le seize juin à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 18 mai et 10 juin 2021 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 13 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 13
Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Jean-François CARON à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Nadine DUCLOY à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER à Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur François LEMAIRE à Madame Catherine DAMBRINE, Madame Caroline LOUBAT à Monsieur Stéphane SIKORA, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Christian PEDOWSKI

Absent(s) excusé(s) : 8
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Madame Katy CLEMENT, Madame Hélène CORRE, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Julien VOULIOT

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D11-BF

C160621_D011

RESSOURCES ET MOYENS

Approbation du Compte Administratif 2020 : Budget Annexe Développement Numérique

Le rapporteur du budget ayant exposé,

Vu l'article L.1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-31 relatif à l'adoption du Compte Administratif et du Compte de Gestion,

Vu le compte de gestion 2020 du Budget Annexe Développement Numérique, dressé par le Comptable Public,

Vu la note de synthèse,

Le Compte Administratif reprend la réalisation de l'ensemble des opérations du Budget Annexe Développement Numérique et des décisions modificatives d'un même exercice. Son résultat reflète la gestion des finances de la Communauté d'Agglomération pour l'année 2020. Il doit être en concordance avec le compte de gestion du comptable public.

Les résultats pour le Budget Annexe Développement Numérique sont arrêtés comme suit :

		(1)	(2)	3=(1)+(2)
	Budget Developpement Numérique	**Fonctionnement**	**Investissement**	**Total**
A	Report résultat 2019 (R001/R002)	1 660 306,86 €	1 099 222,23 €	2 759 529,09 €
B	Affectation résultat 2019 (1068)			- €
C	Recette de l'exercice 2020	460 078,88 €	212 002,00 €	672 080,88 €
D=A+B+C	**Total recettes 2020**	**2 120 385,74 €**	**1 311 224,23 €**	**3 431 609,97 €**
E	Dépenses de l'exercice 2020	432 531,26 €	481 562,36 €	914 093,62 €
F	report résultat 2019 (D001)			- €
G=E+F	**Total dépenses 2020**	**432 531,26 €**	**481 562,36 €**	**914 093,62 €**
H=D-G	**Résultat brut de clôture de l'exercice 2020**	**1 687 854,48 €**	**829 661,87 €**	**2 517 516,35 €**
	Restes à réaliser			
I	Recettes			- €
J	Dépenses			- €
K=J-I	**Solde**	**- €**	**- €**	**- €**
L=H-K	**Résultat net de clôture de l'exercice 2020**	**1 687 854,48 €**	**829 661,87 €**	**2 517 516,35 €**

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Ressources et des Moyens du 04/06/2021

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D11-BF

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

55 « pour »

0 « contre »

27 « abstention »

1 ne prend pas part au vote
Monsieur Sylvain ROBERT
(Président)

Le Président ayant quitté la séance, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales.

Approuve le compte administratif 2020 du Budget Annexe Développement Numérique ainsi présenté,

Constate les identités de valeurs avec les indications des pièces comptables relatives aux reports à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

Acte que les résultats sur réalisations sont en parfaite concordance avec le compte de gestion du Comptable du Trésor de la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin qui fait l'objet d'une délibération spécifique,

Reconnaît la sincérité des restes à réaliser, qui seront repris au budget supplémentaire 2021, pour un montant de 0,00 € en dépenses d'investissement et 0,00 € en recettes d'investissement,

Arrête les résultats définitifs tels que présentés dans la délibération et ses annexes qui seront repris au budget supplémentaire 2021,

Déclare les opérations de l'exercice 2020 définitivement closes et annule les crédits dont il n'a pas été fait emploi.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D12-BF

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 16 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un, le seize juin à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 18 mai et 10 juin 2021 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 13 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 13
Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Jean-François CARON à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Nadine DUCLOY à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER à Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur François LEMAIRE à Madame Catherine DAMBRINE, Madame Caroline LOUBAT à Monsieur Stéphane SIKORA, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Christian PEDOWSKI

Absent(s) excusé(s) : 8
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Madame Katy CLEMENT, Madame Hélène CORRE, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Julien VOULIOT

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D12-BF

C160621_D012

RESSOURCES ET MOYENS

Approbation du Compte Administratif 2020 : Budget Annexe Port Fluvial

Le rapporteur du budget ayant exposé,

Vu l'article L.1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-31 relatif à l'adoption du Compte Administratif et du Compte de Gestion,

Vu le compte de gestion 2020 du Budget Annexe Port Fluvial, dressé par le Comptable Public,

Vu la note de synthèse,

Le Compte Administratif reprend la réalisation de l'ensemble des opérations du Budget Annexe Port Fluvial et des décisions modificatives d'un même exercice. Son résultat reflète la gestion des finances de la Communauté d'Agglomération pour l'année 2020. Il doit être en concordance avec le compte de gestion du comptable public.

Les résultats pour le Budget Annexe Port Fluvial sont arrêtés comme suit :

		(1)	(2)	3=(1)+(2)
	Budget Port Fluvial	**Fonctionnement**	**Investissement**	**Total**
A	Report résultat 2019 (R001/R002)	22 606,37 €	418 993,91 €	441 600,28 €
B	Affectation résultat 2019 (1068)			- €
C	Recette de l'exercice 2020	138 165,67 €	107 834,00 €	245 999,67 €
D=A+B+C	**Total recettes 2020**	**160 772,04 €**	**526 827,91 €**	**687 599,95 €**
E	Dépenses de l'exercice 2020	155 434,24 €	80 827,23 €	236 261,47 €
F	report résultat 2019 (D001)			- €
G=E+F	**Total dépenses 2020**	**155 434,24 €**	**80 827,23 €**	**236 261,47 €**
H=D-G	**Résultat brut de clôture de l'exercice 2020**	**5 337,80 €**	**446 000,68 €**	**451 338,48 €**
	Restes à réaliser			
I	Recettes			- €
J	Dépenses			- €
K=J-I	**Solde**	**- €**	**- €**	**- €**
L=H-K	**Résultat net de clôture de l'exercice 2020**	**5 337,80 €**	**446 000,68 €**	**451 338,48 €**

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D12-BF

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Ressources et des Moyens du 04/06/2021

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

55 « pour »

0 « contre »

27 « abstention »

1 ne prend pas part au vote
Monsieur Sylvain ROBERT
(Président)

Le Président ayant quitté la séance, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales.

Approuve le compte administratif 2020 du Budget Annexe Port Fluvial ainsi présenté,

Constate les identités de valeurs avec les indications des pièces comptables relatives aux reports à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

Acte que les résultats sur réalisations sont en parfaite concordance avec le compte de gestion du Comptable du Trésor de la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin qui fait l'objet d'une délibération spécifique,

Reconnaît la sincérité des restes à réaliser, qui seront repris au budget supplémentaire 2021, pour un montant de 0,00 € en dépenses d'investissement et 0,00 € en recettes d'investissement,

Arrête les résultats définitifs tels que présentés dans la délibération et ses annexes qui seront repris au budget supplémentaire 2021,

Déclare les opérations de l'exercice 2020 définitivement closes et annule les crédits dont il n'a pas été fait emploi.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D13-BF

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 16 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un, le seize juin à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 18 mai et 10 juin 2021 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 13 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 13
Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Jean-François CARON à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Nadine DUCLOY à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER à Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur François LEMAIRE à Madame Catherine DAMBRINE, Madame Caroline LOUBAT à Monsieur Stéphane SIKORA, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Christian PEDOWSKI

Absent(s) excusé(s) : 8
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Madame Katy CLEMENT, Madame Hélène CORRE, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Julien VOULIOT

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D13-BF

C160621_D013

RESSOURCES ET MOYENS

Approbation du Compte Administratif 2020 - Budget annexe Eau Potable

Le rapporteur du budget ayant exposé,

Vu l'article L.1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-31 relatif à l'adoption du Compte Administratif et du Compte de Gestion,

Vu le compte de gestion 2020 du Budget Annexe Eau Potable, dressé par le Comptable Public,

Vu la note de synthèse,

Le Compte Administratif reprend la réalisation de l'ensemble des opérations du Budget Annexe Eau Potable et des décisions modificatives d'un même exercice. Son résultat reflète la gestion des finances de la Communauté d'Agglomération pour l'année 2020. Il doit être en concordance avec le compte de gestion du comptable public.

Les résultats pour le Budget Annexe Eau Potable sont arrêtés comme suit :

		(1)	(2)	(3)=(1)+(2)
	Budget Eau	**Fonctionnement**	**Investissement**	**Total**
A	Report résultat 2019 (R002/R001)	1 739 149,98		1 739 149,98
B	Affectation résultat 2019 (1068)		3 238 943,02	3 238 943,02
C	Recettes de l'exercice 2020	6 056 572,38	11 628 377,12	17 684 949,50
D=A+B+C	*Total recettes 2020*	*7 795 722,36*	*14 867 320,14*	*22 663 042,50*
E	Dépenses de l'exercice 2020	3 154 621,66	10 197 616,00	13 352 237,66
F	Report résultat 2019 (D001)		5 238 943,02	5 238 943,02
G=E+F	*Total dépenses 2020*	*3 154 621,66*	*15 436 559,02*	*18 591 180,68*
H=D-G	**Résultat brut de clôture de l'exercice 2020**	**4 641 100,70**	**-569 238,88**	**4 071 861,82**
	Restes à réaliser			
I	Recettes		696 391,42	696 391,42
J	Dépenses		237 209,16	237 209,16
K=J-I	Solde	0,00	-459 182,26	-459 182,26
L=H-K	**Résultat net de clôture de l'exercice 2020**	**4 641 100,70**	**-110 056,62**	**4 531 044,08**

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D13-BF

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Ressources et des Moyens du 04/06/2021

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

55 « pour »

0 « contre »

27 « abstention »

1 ne prend pas part au vote
Monsieur Sylvain ROBERT
(Président)

Le Président ayant quitté la séance, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales.

Approuve le compte administratif 2020 du Budget Annexe Eau Potable ainsi présenté,

Constate les identités de valeurs avec les indications des pièces comptables relatives aux reports à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

Acte que les résultats sur réalisations sont en parfaite concordance avec le compte de gestion du Comptable du Trésor de la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin qui fait l'objet d'une délibération spécifique,

Reconnaît la sincérité des restes à réaliser, qui seront repris au budget supplémentaire 2021, pour un montant de 237 209,16 € en dépenses d'investissement et 696 391,42 € en recettes d'investissement,

Arrête les résultats définitifs tels que présentés dans la délibération et ses annexes qui seront repris au budget supplémentaire 2021,

Déclare les opérations de l'exercice 2020 définitivement closes et annule les crédits dont il n'a pas été fait emploi.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D14-BF

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 16 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un, le seize juin à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 18 mai et 10 juin 2021 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 13 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 13
Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Jean-François CARON à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Nadine DUCLOY à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER à Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur François LEMAIRE à Madame Catherine DAMBRINE, Madame Caroline LOUBAT à Monsieur Stéphane SIKORA, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Christian PEDOWSKI

Absent(s) excusé(s) : 8
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Madame Katy CLEMENT, Madame Hélène CORRE, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Julien VOULIOT

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D14-BF

C160621_D014

RESSOURCES ET MOYENS

Approbation du Compte administratif 2020 - Budget annexe Assainissement

Le rapporteur du budget ayant exposé,

Vu l'article L.1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-31 relatif à l'adoption du Compte Administratif et du Compte de Gestion,

Vu le compte de gestion 2020 du Budget Annexe Assainissement, dressé par le Comptable Public,

Vu la note de synthèse,

Le Compte Administratif reprend la réalisation de l'ensemble des opérations du Budget Annexe Assainissement et des décisions modificatives d'un même exercice. Son résultat reflète la gestion des finances de la Communauté d'Agglomération pour l'année 2020. Il doit être en concordance avec le compte de gestion du comptable public.

Les résultats pour le Budget Annexe Assainissement sont arrêtés comme suit :

		(1)	(2)	(3)=(1)+(2)
	Budget Assainissement	**Fonctionnement**	**Investissement**	**Total**
A	Report résultat 2019 (R002/R001)	1 003 652,72		1 003 652,72
B	Affectation résultat 2019 (1068)		1 738 822,11	1 738 822,11
C	Recettes de l'exercice 2020	11 419 132,67	5 764 683,67	17 183 816,34
D=A+B+C	*Total recettes 2020*	*12 422 785,39*	*7 503 505,78*	*19 926 291,17*
E	Dépenses de l'exercice 2020	7 513 088,94	7 520 963,27	15 034 052,21
F	Report résultat 2019 (D001)		1 738 822,11	1 738 822,11
G=E+F	*Total dépenses 2020*	*7 513 088,94*	*9 259 785,38*	*16 772 874,32*
H=D-G	**Résultat brut de clôture de l'exercice 2020**	**4 909 696,45**	**-1 756 279,60**	**3 153 416,85**
	Restes à réaliser			
I	Recettes	0,00	421 178,51	421 178,51
J	Dépenses		77 498,46	77 498,46
K=J-I	Solde	0,00	-343 680,05	-343 680,05
L=H-K	**Résultat net de clôture de l'exercice 2020**	**4 909 696,45**	**-1 412 599,55**	**3 497 096,90**

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Ressources et des Moyens du 04/06/2021

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D14-BF

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

55 « pour »

0 « contre »

27 « abstention »

1 ne prend pas part au vote
Monsieur Sylvain ROBERT
(Président)

Le Président ayant quitté la séance, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales.

Approuve le compte administratif 2020 du Budget Annexe Assainissement ainsi présenté,

Constate les identités de valeurs avec les indications des pièces comptables relatives aux reports à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

Acte que les résultats sur réalisations sont en parfaite concordance avec le compte de gestion du Comptable du Trésor de la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin qui fait l'objet d'une délibération spécifique,

Reconnaît la sincérité des restes à réaliser, qui seront repris au budget supplémentaire 2021, pour un montant de 77 498,46 € en dépenses d'investissement et 421 178,51 € en recettes d'investissement,

Arrête les résultats définitifs tels que présentés dans la délibération et ses annexes qui seront repris au budget supplémentaire 2021,

Déclare les opérations de l'exercice 2020 définitivement closes et annule les crédits dont il n'a pas été fait emploi.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D15-BF

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 16 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un, le seize juin à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 18 mai et 10 juin 2021 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 13 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 13
Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Jean-François CARON à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Nadine DUCLOY à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER à Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur François LEMAIRE à Madame Catherine DAMBRINE, Madame Caroline LOUBAT à Monsieur Stéphane SIKORA, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Christian PEDOWSKI

Absent(s) excusé(s) : 8
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Madame Katy CLEMENT, Madame Hélène CORRE, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Julien VOULIOT

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D15-BF

C160621_D015

RESSOURCES ET MOYENS

Approbation du Compte administratif 2020 - Budget Annexe SPANC

Le rapporteur du budget ayant exposé,

Vu l'article L.1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-31 relatif à l'adoption du Compte Administratif et du Compte de Gestion,

Vu le compte de gestion 2020 du Budget Annexe SPANC, dressé par le Comptable Public,

Vu la note de synthèse,

Le Compte Administratif reprend la réalisation de l'ensemble des opérations du Budget Annexe SPANC et des décisions modificatives d'un même exercice. Son résultat reflète la gestion des finances de la Communauté d'Agglomération pour l'année 2020. Il doit être en concordance avec le compte de gestion du comptable public.

Les résultats pour le Budget Annexe SPANC sont arrêtés comme suit :

		(1)	(2)	3=(1)+(2)
	Budget SPANC	**Fonctionnement**	**Investissement**	**Total**
A	Report résultat 2019 (R001/R002)	101 009,47 €		101 009,47 €
B	Affectation résultat 2019 (1068)			- €
C	Recette de l'exercice 2020	20 051,50 €		20 051,50 €
D=A+B+C	**Total recettes 2020**	**121 060,97 €**	**- €**	**121 060,97 €**
E	Dépenses de l'exercice 2020	35 575,43 €		35 575,43 €
F	report résultat 2019 (D001)			- €
G=E+F	**Total dépenses 2020**	**35 575,43 €**	**- €**	**35 575,43 €**
H=D-G	**Résultat brut de clôture de l'exercice 2020**	**85 485,54 €**	**- €**	**85 485,54 €**
	Restes à réaliser			
I	Recettes			- €
J	Dépenses			- €
K=J-I	**Solde**	**- €**	**- €**	**- €**
L=H-K	**Résultat net de clôture de l'exercice 2020**	**85 485,54 €**	**- €**	**85 485,54 €**

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D15-BF

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Ressources et des Moyens du 04/06/2021

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

55 « pour »

0 « contre »

27 « abstention »

1 ne prend pas part au vote
Monsieur Sylvain ROBERT
(Président)

Le Président ayant quitté la séance, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales.

Approuve le compte administratif 2020 du Budget Annexe SPANC ainsi présenté,

Constate les identités de valeurs avec les indications des pièces comptables relatives aux reports à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

Acte que les résultats sur réalisations sont en parfaite concordance avec le compte de gestion du Comptable du Trésor de la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin qui fait l'objet d'une délibération spécifique,

Reconnaît la sincérité des restes à réaliser, qui seront repris au budget supplémentaire 2021, pour un montant de 0,00 € en dépenses d'investissement et 0,00 € en recettes d'investissement,

Arrête les résultats définitifs tels que présentés dans la délibération et ses annexes qui seront repris au budget supplémentaire 2021,

Déclare les opérations de l'exercice 2020 définitivement closes et annule les crédits dont il n'a pas été fait emploi.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D16-BF

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 16 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un, le seize juin à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 18 mai et 10 juin 2021 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 13 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 13
Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Jean-François CARON à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Nadine DUCLOY à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER à Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur François LEMAIRE à Madame Catherine DAMBRINE, Madame Caroline LOUBAT à Monsieur Stéphane SIKORA, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Christian PEDOWSKI

Absent(s) excusé(s) : 8
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Madame Katy CLEMENT, Madame Hélène CORRE, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Julien VOULIOT

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D16-BF

C160621_D016

RESSOURCES ET MOYENS

Approbation du Compte Administratif 2020 : Budget Annexe Crématorium

Le rapporteur du budget ayant exposé,

Vu l'article L.1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-31 relatif à l'adoption du Compte Administratif et du Compte de Gestion,

Vu le compte de gestion 2020 du Budget Annexe Crématorium, dressé par le Comptable Public,

Vu la note de synthèse,

Le Compte Administratif reprend la réalisation de l'ensemble des opérations du Budget Annexe Crématorium et des décisions modificatives d'un même exercice. Son résultat reflète la gestion des finances de la Communauté d'Agglomération pour l'année 2020. Il doit être en concordance avec le compte de gestion du comptable public.

Les résultats pour le Budget Annexe Crématorium sont arrêtés comme suit :

		(1)	(2)	3=(1)+(2)
	Budget Crématorium	**Fonctionnement**	**Investissement**	**Total**
A	Report résultat 2019 (R001/R002)	223 769,80 €		223 769,80 €
B	Affectation résultat 2019 (1068)		2 097 108,77 €	2 097 108,77 €
C	Recette de l'exercice 2020	1 203 812,55 €	793 643,06 €	1 997 455,61 €
D=A+B+C	**Total recettes 2020**	**1 427 582,35 €**	**2 890 751,83 €**	**4 318 334,18 €**
E	Dépenses de l'exercice 2020	1 327 739,85 €	633 247,83 €	1 960 987,68 €
F	report résultat 2019 (D001)			- €
G=E+F	**Total dépenses 2020**	**1 327 739,85 €**	**633 247,83 €**	**1 960 987,68 €**
H=D-G	**Résultat brut de clôture de l'exercice 2020**	**99 842,50 €**	**2 257 504,00 €**	**2 357 346,50 €**
	Restes à réaliser			
I	Recettes			- €
J	Dépenses		12 312,23 €	12 312,23 €
K=J-I	**Solde**	**- €**	**12 312,23 €**	**12 312,23 €**
L=H-K	**Résultat net de clôture de l'exercice 2020**	**99 842,50 €**	**2 245 191,77 €**	**2 345 034,27 €**

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D16-BF

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Ressources et des Moyens du 04/06/2021

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

55 « pour »

0 « contre »

27 « abstention »

1 ne prend pas part au vote
Monsieur Sylvain ROBERT
(Président)

Le Président ayant quitté la séance, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales.

Approuve le compte administratif 2020 du Budget Annexe Crématorium ainsi présenté,

Constate les identités de valeurs avec les indications des pièces comptables relatives aux reports à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

Acte que les résultats sur réalisations sont en parfaite concordance avec le compte de gestion du Comptable du Trésor de la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin qui fait l'objet d'une délibération spécifique,

Reconnaît la sincérité des restes à réaliser, qui seront repris au budget supplémentaire 2021, pour un montant de 12 312,23 € en dépenses d'investissement et 0,00 € en recettes d'investissement,

Arrête les résultats définitifs tels que présentés dans la délibération et ses annexes qui seront repris au budget supplémentaire 2021,

Déclare les opérations de l'exercice 2020 définitivement closes et annule les crédits dont il n'a pas été fait emploi.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D017-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 16 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un, le seize juin à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 18 mai et 10 juin 2021 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 13 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 13
Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Jean-François CARON à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Nadine DUCLOY à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER à Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur François LEMAIRE à Madame Catherine DAMBRINE, Madame Caroline LOUBAT à Monsieur Stéphane SIKORA, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Christian PEDOWSKI

Absent(s) excusé(s) : 8
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Madame Katy CLEMENT, Madame Hélène CORRE, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Julien VOULIOT

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D017-DE

C160621_D017

RESSOURCES ET MOYENS

Délibération Affectation des résultats 2020 - Budget Principal

L'exercice 2020 dégage un résultat brut de fonctionnement de + 4 763 472,09 € et un solde des restes à réaliser en fonctionnement de 0,00 €.

En section d'investissement, le résultat brut s'établit à + 14 080 672,58 € et le solde des restes à réaliser à 983 112,77 €.

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Ressources et des Moyens du 04/06/2021

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

56 « pour »

0 « contre »

27 « abstention »

Affecte le résultat de la section de fonctionnement comme suit :

Excédent reporté en section de fonctionnement (RF 002) 4 763 472,09 €

Affecte le résultat de la section d'investissement comme suit :

Excédent reporté en section d'investissement (RI 001) 14 080 672,58 €

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D018-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 16 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un, le seize juin à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 18 mai et 10 juin 2021 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 13 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 13
Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Jean-François CARON à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Nadine DUCLOY à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER à Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur François LEMAIRE à Madame Catherine DAMBRINE, Madame Caroline LOUBAT à Monsieur Stéphane SIKORA, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Christian PEDOWSKI

Absent(s) excusé(s) : 8
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Madame Katy CLEMENT, Madame Hélène CORRE, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Julien VOULIOT

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D018-DE

C160621_D018

RESSOURCES ET MOYENS

Délibération Affectation des résultats 2020 - Budget Annexe Action Économique

L'exercice 2020 dégage un résultat brut de fonctionnement de + 11 090 913,57 € et un solde des restes à réaliser en fonctionnement de 0,00 €.

En section d'investissement, le résultat brut s'établit à – 21 125 825,43 € et le solde des restes à réaliser à 246 440,23 €.

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Ressources et des Moyens du 04/06/2021

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

56 « pour »

0 « contre »

27 « abstention »

Affecte le résultat de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement en investissement (RI au 1068)	11 090 913,57 €
Excédent reporté en section de fonctionnement (RF 002)	0,00 €

Affecte le résultat de la section d'investissement comme suit :

Déficit reporté en section d'investissement (DI 001)	21 125 825,43 €

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D019-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 16 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un, le seize juin à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 18 mai et 10 juin 2021 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 13 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 13
Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Jean-François CARON à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Nadine DUCLOY à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER à Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur François LEMAIRE à Madame Catherine DAMBRINE, Madame Caroline LOUBAT à Monsieur Stéphane SIKORA, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Christian PEDOWSKI

Absent(s) excusé(s) : 8
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Madame Katy CLEMENT, Madame Hélène CORRE, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Julien VOULIOT

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D019-DE

C160621_D019

RESSOURCES ET MOYENS

Délibération Affectation des résultats 2020 - Budget Annexe Développement Numérique

L'exercice 2020 dégage un résultat brut de fonctionnement de + 1 687 854,48 € et un solde des restes à réaliser en fonctionnement de 0,00 €.

En section d'investissement, le résultat brut s'établit à + 829 661,87 € et le solde des restes à réaliser à 0,00 €.

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Ressources et des Moyens du 04/06/2021

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

56 « pour »

0 « contre »

27 « abstention »

Affecte le résultat de la section de fonctionnement comme suit :

Excédent reporté en section de fonctionnement (RF 002) 1 687 854,48 €

Affecte le résultat de la section d'investissement comme suit :

Excédent reporté en section d'investissement (RI 001) 829 661,87 €

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D020-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 16 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un, le seize juin à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 18 mai et 10 juin 2021 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 13 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 13
Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Jean-François CARON à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Nadine DUCLOY à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER à Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur François LEMAIRE à Madame Catherine DAMBRINE, Madame Caroline LOUBAT à Monsieur Stéphane SIKORA, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Christian PEDOWSKI

Absent(s) excusé(s) : 8
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Madame Katy CLEMENT, Madame Hélène CORRE, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Julien VOULIOT

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D020-DE

C160621_D020

RESSOURCES ET MOYENS

Délibération Affectation des résultats 2020 - Budget Annexe Port Fluvial

L'exercice 2020 dégage un résultat brut de fonctionnement de + 5 337,80 € et un solde des restes à réaliser en fonctionnement de 0,00 €.

En section d'investissement, le résultat brut s'établit à + 446 000,68 € et le solde des restes à réaliser à 0,00 €.

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Ressources et des Moyens du 04/06/2021

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

56 « pour »

0 « contre »

27 « abstention »

Affecte le résultat de la section de fonctionnement comme suit :

Excédent reporté en section de fonctionnement (RF 002)	5 337,80 €

Affecte le résultat de la section d'investissement comme suit :

Excédent reporté en section d'investissement (RI 001)	446 000,68 €

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D021-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 16 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un, le seize juin à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 18 mai et 10 juin 2021 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 13 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 13
Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Jean-François CARON à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Nadine DUCLOY à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER à Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur François LEMAIRE à Madame Catherine DAMBRINE, Madame Caroline LOUBAT à Monsieur Stéphane SIKORA, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Christian PEDOWSKI

Absent(s) excusé(s) : 8
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Madame Katy CLEMENT, Madame Hélène CORRE, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Julien VOULIOT

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D021-DE

C160621_D021

RESSOURCES ET MOYENS

Délibération Affectation des résultats 2020 - Budget Annexe Eau Potable

L'exercice 2020 dégage un résultat brut de fonctionnement de + 4 641 100,70 € et un solde des restes à réaliser en fonctionnement de 0,00 €.

En section d'investissement, le résultat brut s'établit à – 569 238,88 € et le solde des restes à réaliser à -459 182,26 €.

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Ressources et des Moyens du 04/06/2021

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

56 « pour »

0 « contre »

27 « abstention »

Affecte le résultat de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement en investissement (RI au 1068)	110 056,62 €
Excédent reporté en section de fonctionnement (RF 002)	4 531 044,08 €

Affecte le résultat de la section d'investissement comme suit :

Déficit reporté en section d'investissement (DI 001)	569 238,88 €

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D022-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 16 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un, le seize juin à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 18 mai et 10 juin 2021 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 13 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 13
Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Jean-François CARON à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Nadine DUCLOY à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER à Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur François LEMAIRE à Madame Catherine DAMBRINE, Madame Caroline LOUBAT à Monsieur Stéphane SIKORA, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Christian PEDOWSKI

Absent(s) excusé(s) : 8
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Madame Katy CLEMENT, Madame Hélène CORRE, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Julien VOULIOT

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D022-DE

C160621_D022

RESSOURCES ET MOYENS

Délibération Affectation des résultats 2020 - Budget Annexe Assainissement

L'exercice 2020 dégage un résultat brut de fonctionnement de + 4 909 696,45 € et un solde des restes à réaliser en fonctionnement de 0,00 €.

En section d'investissement, le résultat brut s'établit à – 1 756 276,60 € et le solde des restes à réaliser à – 343 680,05 €.

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Ressources et des Moyens du 04/06/2021

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

56 « pour »

0 « contre »

27 « abstention »

Affecte le résultat de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement en investissement (RI au 1068)	1 412 599,55 €
Excédent reporté en section de fonctionnement (RF 002)	3 497 096,90 €

Affecte le résultat de la section d'investissement comme suit :

Déficit reporté en section d'investissement (DI 001)	1 756 279,60 €

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D023-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 16 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un, le seize juin à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 18 mai et 10 juin 2021 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 13 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 13
Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Jean-François CARON à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Nadine DUCLOY à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER à Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur François LEMAIRE à Madame Catherine DAMBRINE, Madame Caroline LOUBAT à Monsieur Stéphane SIKORA, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Christian PEDOWSKI

Absent(s) excusé(s) : 8
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Madame Katy CLEMENT, Madame Hélène CORRE, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Julien VOULIOT

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D023-DE

C160621_D023

RESSOURCES ET MOYENS

Délibération Affectation des résultats 2020 - Budget Annexe SPANC

L'exercice 2020 dégage un résultat brut de fonctionnement de + 85 485,54 € et un solde des restes à réaliser en fonctionnement de 0,00 €.

En section d'investissement, le résultat brut s'établit à + 0,00 € et le solde des restes à réaliser à 0,00 €.

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Ressources et des Moyens du 04/06/2021

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

56 « pour »

0 « contre »

27 « abstention »

Affecte le résultat de la section de fonctionnement comme suit :

Excédent reporté en section de fonctionnement (RF 002) 85 485,54 €

Affecte le résultat de la section d'investissement comme suit :

Excédent reporté en section d'investissement (RI 001) 0,00 €

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D024-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 16 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un, le seize juin à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 18 mai et 10 juin 2021 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 13 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 13
Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Jean-François CARON à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Nadine DUCLOY à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER à Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur François LEMAIRE à Madame Catherine DAMBRINE, Madame Caroline LOUBAT à Monsieur Stéphane SIKORA, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Christian PEDOWSKI

Absent(s) excusé(s) : 8
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Madame Katy CLEMENT, Madame Hélène CORRE, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Julien VOULIOT

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D024-DE

C160621_D024

RESSOURCES ET MOYENS

Délibération Affectation des résultats 2020 - Budget Annexe Crématorium

L'exercice 2020 dégage un résultat brut de fonctionnement de + 99 842,50 € et un solde des restes à réaliser en fonctionnement de 0,00 €.

En section d'investissement, le résultat brut s'établit à + 2 257 504,00 € et le solde des restes à réaliser à 12 312,23 €.

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Ressources et des Moyens du 04/06/2021

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

56 « pour »

0 « contre »

27 « abstention »

Affecte le résultat de la section de fonctionnement comme suit :

Excédent reporté en section de fonctionnement (RF 002)	99 842,50 €

Affecte le résultat de la section d'investissement comme suit :

Excédent reporté en section d'investissement (RI 001)	2 257 504,00 €

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D25-BF

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 16 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un, le seize juin à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 18 mai et 10 juin 2021 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 13 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 13
Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Jean-François CARON à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Nadine DUCLOY à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER à Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur François LEMAIRE à Madame Catherine DAMBRINE, Madame Caroline LOUBAT à Monsieur Stéphane SIKORA, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Christian PEDOWSKI

Absent(s) excusé(s) : 8
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Madame Katy CLEMENT, Madame Hélène CORRE, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Julien VOULIOT

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D25-BF

C160621_D025

RESSOURCES ET MOYENS

Budget Principal - Vote du Budget Supplémentaire 2021

Vu la loi 94-504 du 22 juin 1994,

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L 2311-1, L 2311-1-1, L 2311-1-2 et L 2311-2, L 2312-1 et L 2312-3 et L 2312-4 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable au 1er janvier 2021,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du Budget Supplémentaire 2021, le Président invite le Conseil Communautaire à adopter le budget supplémentaire 2021, qui s'équilibre en sections de fonctionnement et d'investissement à :

Section de fonctionnement : 8 159 198,09 €

Section d'investissement : 3 147 478,77 €

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Ressources et des Moyens du 04/06/2021

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

81 « pour »

0 « contre »

2 « abstention »

Décide :

- d'adopter le budget supplémentaire 2021 du budget principal, chapitre par chapitre, pour les montants mentionnés ci-avant,

- d'adopter les modifications affectant les Autorisations de Programme ainsi que l'ensemble des Crédits de Paiement.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D26-BF

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 16 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un, le seize juin à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 18 mai et 10 juin 2021 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 13 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 13
Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Jean-François CARON à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Nadine DUCLOY à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER à Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur François LEMAIRE à Madame Catherine DAMBRINE, Madame Caroline LOUBAT à Monsieur Stéphane SIKORA, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Christian PEDOWSKI

Absent(s) excusé(s) : 8
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Madame Katy CLEMENT, Madame Hélène CORRE, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Julien VOULIOT

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D26-BF

C160621_D026

RESSOURCES ET MOYENS

Budget Action Économique - Vote du Budget Supplémentaire 2021

Vu la loi 94-504 du 22 juin 1994,

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L 2311-1, L 2311-1-1, L 2311-1-2 et L 2311-2, L 2312-1 et L 2312-3 et L 2312-4 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable au 1er janvier 2021,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du Budget Supplémentaire 2021, le Président invite le Conseil Communautaire à adopter le budget supplémentaire 2021, qui s'équilibre en sections de fonctionnement et d'investissement à :

Section de fonctionnement :	30 336 883,00 €
Section d'investissement :	53 620 769,66 €

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Ressources et des Moyens du 04/06/2021

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

81 « pour »

0 « contre »

2 « abstention »

Décide :

- d'adopter le budget supplémentaire 2021 du budget Action Economique, chapitre par chapitre, pour les montants mentionnés ci-avant,

- d'adopter les modifications affectant les Autorisations de Programme ainsi que l'ensemble des Crédits de Paiement.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D27-BF

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 16 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un, le seize juin à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 18 mai et 10 juin 2021 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 13 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 13
Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Jean-François CARON à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Nadine DUCLOY à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER à Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur François LEMAIRE à Madame Catherine DAMBRINE, Madame Caroline LOUBAT à Monsieur Stéphane SIKORA, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Christian PEDOWSKI

Absent(s) excusé(s) : 8
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Madame Katy CLEMENT, Madame Hélène CORRE, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Julien VOULIOT

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D27-BF

C160621_D027

RESSOURCES ET MOYENS

Budget annexe Développement Numérique - Vote du Budget Supplémentaire 2021

Vu la loi 94-504 du 22 juin 1994,

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L 2311-1, L 2311-1-1, L 2311-1-2 et L 2311-2, L 2312-1 et L 2312-3, L 2312-4 et 1612-7 (suréquilibre du budget) du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable au 1er janvier 2021,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du Budget Supplémentaire 2021, le Président invite le Conseil Communautaire à adopter le budget supplémentaire 2021

avec un équilibre en section de fonctionnement à :
Recettes : 1 687 854,48 €
Dépenses : 1 687 854,48 €

avec un sur-équilibre de la section d'investissement **: + 2 334 382,35 €**
Recettes : 2 407 582,35 €
Dépenses : 73 200,00 €

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Ressources et des Moyens du 04/06/2021

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

81 « pour »

0 « contre »

2 « abstention »

Décide :

- d'adopter le budget supplémentaire 2021 du budget annexe Développement Numérique, chapitre par chapitre, pour les montants mentionnés ci-avant,

- d'adopter les modifications affectant les Autorisations de Programme ainsi que l'ensemble des Crédits de Paiement

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D28-BF

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 16 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un, le seize juin à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 18 mai et 10 juin 2021 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 13 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 13
Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Jean-François CARON à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Nadine DUCLOY à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER à Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur François LEMAIRE à Madame Catherine DAMBRINE, Madame Caroline LOUBAT à Monsieur Stéphane SIKORA, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Christian PEDOWSKI

Absent(s) excusé(s) : 8
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Madame Katy CLEMENT, Madame Hélène CORRE, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Julien VOULIOT

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D28-BF

C160621_D028

RESSOURCES ET MOYENS

Budget annexe Port Fluvial - Vote du Budget Supplémentaire 2021

Vu la loi 94-504 du 22 juin 1994,

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L 2311-1, L 2311-1-1, L 2311-1-2 et L 2311-2, L 2312-1 et L 2312-3, L 2312-4 et 1612-7 (suréquilibre du budget) du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable au 1er janvier 2021,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du Budget Supplémentaire 2021, le Président invite le Conseil Communautaire à adopter le budget supplémentaire 2021,

en équilibre sur la section de fonctionnement à :

Recettes : 5 337,80 €
Dépenses : 5 337,80 €

en suréquilibre sur la section d'investissement : +454 988,48€

Recettes : 452 338,48 €
Dépenses : -2 650,00 €

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Ressources et des Moyens du 04/06/2021

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

81 « pour »

0 « contre »

2 « abstention »

Décide :

- d'adopter le budget supplémentaire 2021 du budget annexe Port Fluvial, chapitre par chapitre, pour les montants mentionnés ci-avant.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D29-BF

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 16 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un, le seize juin à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 18 mai et 10 juin 2021 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 13 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 13
Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Jean-François CARON à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Nadine DUCLOY à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER à Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur François LEMAIRE à Madame Catherine DAMBRINE, Madame Caroline LOUBAT à Monsieur Stéphane SIKORA, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Christian PEDOWSKI

Absent(s) excusé(s) : 8
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Madame Katy CLEMENT, Madame Hélène CORRE, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Julien VOULIOT

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D29-BF

C160621_D029

RESSOURCES ET MOYENS

Budget annexe Eau Potable - Vote du Budget Supplémentaire 2021

Vu la loi 94-504 du 22 juin 1994,

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L 2311-1, L 2311-1-1, L 2311-1-2 et L 2311-2, L 2312-1 et L 2312-3 et L 2312-4 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49 applicable au 1er janvier 2021,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du Budget Supplémentaire 2021, le Président invite le Conseil Communautaire à adopter le budget supplémentaire 2021, qui s'équilibre en sections de fonctionnement et d'investissement à :

Section de fonctionnement : 4 533 969,08 €

Section d'investissement **:** 1 477 548,04 €

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Ressources et des Moyens du 04/06/2021

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

81 « pour »

0 « contre »

2 « abstention »

Décide :

- d'adopter le budget supplémentaire 2021 du budget Eau Potable, chapitre par chapitre, pour les montants mentionnés ci-avant.

- d'adopter les modifications affectant les Autorisations de Programme ainsi que l'ensemble des Crédits de Paiement.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D30-BF

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 16 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un, le seize juin à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 18 mai et 10 juin 2021 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 13 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 13
Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Jean-François CARON à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Nadine DUCLOY à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER à Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur François LEMAIRE à Madame Catherine DAMBRINE, Madame Caroline LOUBAT à Monsieur Stéphane SIKORA, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Christian PEDOWSKI

Absent(s) excusé(s) : 8
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Madame Katy CLEMENT, Madame Hélène CORRE, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Julien VOULIOT

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D30-BF

C160621_D030

RESSOURCES ET MOYENS

Budget annexe Assainissement - Vote du Budget Supplémentaire 2021

Vu la loi 94-504 du 22 juin 1994,

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L 2311-1, L 2311-1-1, L 2311-1-2 et L 2311-2, L 2312-1 et L 2312-3 et L 2312-4 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49 applicable au 1er janvier 2021,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du Budget Supplémentaire 2021, le Président invite le Conseil Communautaire à adopter le budget supplémentaire 2021, qui s'équilibre en sections de fonctionnement et d'investissement à :

Section de fonctionnement : 4 389 597,90 €

Section d'investissement : 1 542 671,06 €

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Ressources et des Moyens du 04/06/2021

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

81 « pour »

0 « contre »

2 « abstention »

Décide :

- d'adopter le budget supplémentaire 2021 du budget annexe Assainissement, chapitre par chapitre, pour les montants mentionnés ci-avant,

- d'adopter les modifications affectant les Autorisations de Programme ainsi que l'ensemble des Crédits de Paiement, reprises dans l'annexe du document budgétaire.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D31-BF

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 16 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un, le seize juin à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 18 mai et 10 juin 2021 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 13 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 13
Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Jean-François CARON à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Nadine DUCLOY à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER à Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur François LEMAIRE à Madame Catherine DAMBRINE, Madame Caroline LOUBAT à Monsieur Stéphane SIKORA, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Christian PEDOWSKI

Absent(s) excusé(s) : 8
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Madame Katy CLEMENT, Madame Hélène CORRE, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Julien VOULIOT

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D31-BF

C160621_D031

RESSOURCES ET MOYENS

Budget annexe Service Public de l'Assainissement Non Collectif - Vote du Budget Supplémentaire 2021

Vu la loi 94-504 du 22 juin 1994,

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L 2311-1, L 2311-1-1, L 2311-1-2 et L 2311-2, L 2312-1 et L 2312-3 et L 2312-4 et 1612-7 (sur équilibre du budget)du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49 applicable au 1er janvier 2021,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du Budget Supplémentaire 2021 du budget annexe Assainissement Non Collectif, le Président invite le Conseil Communautaire à adopter le budget supplémentaire 2021

avec un sur-équilibre de la section de fonctionnement : **+ 78 485,54 €**

Section de fonctionnement : 78 485,54 €

Section d'investissement **:** 0,00 €

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Ressources et des Moyens du 04/06/2021

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

81 « pour »

0 « contre »

2 « abstention »

Décide :

- d'adopter le budget supplémentaire 2021 du budget annexe Assainissement Non Collectif, chapitre par chapitre, pour les montants mentionnés ci-avant.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D32-BF

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 16 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un, le seize juin à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 18 mai et 10 juin 2021 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 13 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 13
Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Jean-François CARON à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Nadine DUCLOY à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER à Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur François LEMAIRE à Madame Catherine DAMBRINE, Madame Caroline LOUBAT à Monsieur Stéphane SIKORA, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Christian PEDOWSKI

Absent(s) excusé(s) : 8
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Madame Katy CLEMENT, Madame Hélène CORRE, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Julien VOULIOT

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D32-BF

C160621_D032

RESSOURCES ET MOYENS

Budget annexe Crématorium - Vote du Budget Supplémentaire 2021

Vu la loi 94-504 du 22 juin 1994,

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L 2311-1, L 2311-1-1, L 2311-1-2 et L 2311-2, L 2312-1 et L 2312-3 et L 2312-4 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M4 applicable au 1er janvier 2020,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du Budget Supplémentaire 2020, le Président invite le Conseil Communautaire à adopter le budget supplémentaire 2020, qui s'équilibre en sections de fonctionnement et d'investissement à :

Section de fonctionnement :	670 610,00 €
Section d'investissement **:**	177 356,00 €

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Ressources et des Moyens du 04/06/2021

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

81 « pour »

0 « contre »

2 « abstention »

Décide :

- d'adopter le budget supplémentaire 2021 du budget annexe Crématorium, chapitre par chapitre, pour les montants mentionnés ci-avant,

- d'adopter les modifications affectant les Autorisations de Programme ainsi que l'ensemble des Crédits de Paiement.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D033-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 16 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un, le seize juin à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 18 mai et 10 juin 2021 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 13 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 13
Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Jean-François CARON à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Nadine DUCLOY à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER à Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur François LEMAIRE à Madame Catherine DAMBRINE, Madame Caroline LOUBAT à Monsieur Stéphane SIKORA, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Christian PEDOWSKI

Absent(s) excusé(s) : 8
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Madame Katy CLEMENT, Madame Hélène CORRE, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Julien VOULIOT

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D033-DE

C160621_D033

RESSOURCES ET MOYENS

Ajustement et vote des Autorisations de Programme/ Engagements et Crédits de Paiement (AP/CP) au Budget Supplémentaire 2021

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2311-3 et R.2311-9;

Vu le décret du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la comptabilité publique ;

Considérant d'une part qu'en application de l'article L.2311-3 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), les sections d'investissement et de fonctionnement du budget peuvent comprendre des autorisations de programme (AP) ou des autorisations d'engagement (AE) pour les dépenses et recettes à caractère pluriannuel ;

Considérant d'autre part qu'en application de l'article R.2311-9 du CGCT, les AP/AE et leurs révisions éventuelles sont présentées au vote de l'assemblée délibérante, par délibération distincte, lors des étapes budgétaires ;

Considérant que les crédits de paiement (CP) constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être mandatées pendant l'année pour la couverture des engagements contractés dans le cadre des autorisations de programme ou d'engagements correspondantes ;

Considérant que l'objectif des AP/AE est de concilier engagements pluriannuels et principe d'annualité budgétaire, étant précisé que chaque AP/AE correspond à un engagement financier pluriannuel et constitue la limite supérieure des dépenses qui peuvent être engagées pour le financement de ces engagements ;

Considérant que l'ouverture et le vote d'une AP/AE s'accompagne de la répartition prévisionnelle par exercice des crédits de paiement correspondants, seuls les crédits de paiement de l'année en cours étant proposés au vote du Conseil Communautaire ;

Considérant que les AP/AE demeurent valables jusqu'à ce qu'il soit procédé à leur annulation, et qu'elles peuvent être révisées lors d'une étape budgétaire ;

Considérant que pour chaque AP/AE, le montant global pluriannuel ainsi que les crédits de paiement 2021 sont proposés au vote du Conseil Communautaire ;

Considérant qu'au vu des éléments exposés, il convient de procéder à une révision des AP/AE et de leurs CP pour un meilleur suivi de la programmation des engagements ;

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D033-DE

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Ressources et des Moyens du 04/06/2021

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

81 « pour »

0 « contre »

2 « abstention »

Décide :

Article 1er :

- de voter la création des 2 AP de dépenses suivantes :

				MONTANT DES CRÉDITS DE PAIEMENT			
Budget	**Code AP**	**Nom de l'Autorisation de Programme**	**Montant AP à voter**	CP 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024
PRINCIPAL	MGOP-FOURR	CONSTRUCTION FOURRIERE	**1 180 000**	100 000	250 000	830 000	0
ACTION ECONOMIQUE	MREHAB-AE	REHABILITATION FRICHE ABORDS NOROXO	**479 300**	479 300			

Article 2 :

- de voter les ajustements des 24 AP de dépenses telles que présentées en annexe 1 de la présente délibération ;

- de voter les ajustements des 7 AP de recettes telles que présentées en annexe 2 de la présente délibération.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D034-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 16 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un, le seize juin à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 18 mai et 10 juin 2021 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 13 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 13
Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Jean-François CARON à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Nadine DUCLOY à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER à Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur François LEMAIRE à Madame Catherine DAMBRINE, Madame Caroline LOUBAT à Monsieur Stéphane SIKORA, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Christian PEDOWSKI

Absent(s) excusé(s) : 8
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Madame Katy CLEMENT, Madame Hélène CORRE, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Julien VOULIOT

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D034-DE

C160621_D034

ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE

Revitalisation du territoire :
Convention d'adhésion Petites Villes de Demain avec la commune de Bully-les-Mines

Le programme Petites Villes de Demain vise à donner aux communes de moins de 20 000 habitants et leur intercommunalité, qui exercent des fonctions de centralités et présentent des signes de fragilité, les moyens de concrétiser leurs projets de territoire pour conforter leur statut de villes dynamiques.

Ce programme constitue un outil de la relance au service des territoires. Il ambitionne de répondre à l'émergence des nouvelles problématiques sociales et économiques, et de participer à l'atteinte des objectifs de transition écologique, démographique, numérique et de développement. Le programme doit ainsi permettre d'accélérer la transformation des petites villes pour répondre aux enjeux actuels et futurs, et en faire des territoires démonstrateurs des solutions inventées au niveau local contribuant aux objectifs de développement durable.

Il traduit la volonté de l'Etat de donner à ces territoires la capacité de définir et de mettre en œuvre leur projet de territoire, de simplifier l'accès aux aides de toute nature, et de favoriser l'échange d'expérience et le partage de bonnes pratiques entre les parties prenantes du programme et de contribuer au mouvement de changement et de transformation, renforcé par le plan de relance.

La nécessité de conforter efficacement et durablement le développement des territoires couverts par le programme Petites Villes de Demain appelle à une intervention coordonnée de l'ensemble des acteurs impliqués. Pour répondre à ces ambitions, Petites Villes de Demain est un cadre d'action conçu pour accueillir toutes formes de contributions, au-delà de celles de l'Etat et des partenaires financiers du programme (les ministères, l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), la Banque de Territoires, l'Agence nationale de l'habitat (ANAH), CEREMA, l'Agence de la transition écologique (ADEME)). Le programme, piloté par l'ANCT, est déployé sur l'ensemble du territoire national et il est décliné et adapté localement.

Le projet de convention d'adhésion au programme Petites Villes de Demain entre la commune, de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin et de l'Etat traduit l'engagement de la collectivité bénéficiaire, en l'occurrence la Ville de Bully-les-Mines, à élaborer et/ou à mettre en œuvre un projet de territoire explicitant une stratégie de revitalisation. Dans un délai de 18 mois maximum à compter de la date de signature de la présente convention, le projet de territoire devra être formalisé, notamment par une convention d'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT).

Vu la délibération du Conseil Municipal de la Ville de Bully-les-Mines en date du 27 mai 2021 approuvant la convention d'adhésion au programme Petites Villes de Demain ;

Considérant la convention d'adhésion proposée dont l'objet est d'acter l'engagement de la commune, de la Communauté d'Agglomération de Lens Liévin et de l'Etat dans ce programme ;

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D034-DE

A reçu un avis favorable en Commission chargée de l'Attractivité du Territoire du 03/06/2021

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Approuve la convention d'adhésion Petites Villes de Demain ci-annexée.

Autorise le Président à signer la convention d'adhésion avec la commune de Bully-les-Mines et l'Etat, dont la durée est fixée à dix-huit mois maximum, à compter de la date de sa signature.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D035-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 16 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un, le seize juin à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 18 mai et 10 juin 2021 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 13 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 13
Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Jean-François CARON à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Nadine DUCLOY à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER à Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur François LEMAIRE à Madame Catherine DAMBRINE, Madame Caroline LOUBAT à Monsieur Stéphane SIKORA, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Christian PEDOWSKI

Absent(s) excusé(s) : 8
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Madame Katy CLEMENT, Madame Hélène CORRE, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Julien VOULIOT

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D035-DE

C160621_D035

ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE

Revitalisation du territoire :
Convention d'adhésion Petites Villes de Demain avec la commune de Mazingarbe

Le programme Petites Villes de Demain vise à donner aux communes de moins de 20 000 habitants et leur intercommunalité, qui exercent des fonctions de centralités et présentent des signes de fragilité, les moyens de concrétiser leurs projets de territoire pour conforter leur statut de villes dynamiques.

Ce programme constitue un outil de la relance au service des territoires. Il ambitionne de répondre à l'émergence des nouvelles problématiques sociales et économiques, et de participer à l'atteinte des objectifs de transition écologique, démographique, numérique et de développement. Le programme doit ainsi permettre d'accélérer la transformation des petites villes pour répondre aux enjeux actuels et futurs, et en faire des territoires démonstrateurs des solutions inventées au niveau local contribuant aux objectifs de développement durable.

Il traduit la volonté de l'Etat de donner à ces territoires la capacité de définir et de mettre en œuvre leur projet de territoire, de simplifier l'accès aux aides de toute nature, et de favoriser l'échange d'expérience et le partage de bonnes pratiques entre les parties prenantes du programme et de contribuer au mouvement de changement et de transformation, renforcé par le plan de relance.

La nécessité de conforter efficacement et durablement le développement des territoires couverts par le programme Petites Villes de Demain appelle à une intervention coordonnée de l'ensemble des acteurs impliqués. Pour répondre à ces ambitions, Petites Villes de Demain est un cadre d'action conçu pour accueillir toutes formes de contributions, au-delà de celles de l'Etat et des partenaires financiers du programme (les ministères, l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), la Banque de Territoires, l'Agence nationale de l'habitat (ANAH), CEREMA, l'Agence de la transition écologique (ADEME)). Le programme, piloté par l'ANCT, est déployé sur l'ensemble du territoire national et il est décliné et adapté localement.

Le projet de convention d'adhésion au programme Petites Villes de Demain entre la commune, la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin et l'Etat traduit l'engagement de la collectivité bénéficiaire, en l'occurrence la Ville de Mazingarbe, à élaborer et/ou à mettre en œuvre un projet de territoire explicitant une stratégie de revitalisation. Dans un délai de 18 mois maximum à compter de la date de signature de la présente convention, le projet de territoire devra être formalisé, notamment par une convention d'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT).

Considérant que la CALL intervient dans ce programme au titre de la politique de l'habitat et pour l'accompagnement de la ville dans la dimension « lutte contre l'habitat indigne ».

Considérant que la participation de la CALL se fera sous réserve du déblocage par l'État des crédits nécessaires au financement d'un poste de chargé de mission.

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D035-DE

Vu la délibération du Conseil Municipal de la Ville de Mazingarbe en date du 15 juin 2021 approuvant la convention d'adhésion au programme Petites Villes de Demain ;

Considérant la convention d'adhésion proposée dont l'objet est d'acter l'engagement de la commune, de la Communauté d'Agglomération de Lens Liévin et de l'Etat dans ce programme ;

A reçu un avis favorable en Commission chargée de l'Attractivité du Territoire du 03/06/2021

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Approuve la convention d'adhésion Petites Villes de Demain ci-annexée.

Autorise le Président à signer la convention d'adhésion avec la commune de Mazingarbe et l'Etat, dont la durée est fixée à dix-huit mois maximum, à compter de la date de sa signature.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D036-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 16 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un, le seize juin à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 18 mai et 10 juin 2021 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 13 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 13
Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Jean-François CARON à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Nadine DUCLOY à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER à Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur François LEMAIRE à Madame Catherine DAMBRINE, Madame Caroline LOUBAT à Monsieur Stéphane SIKORA, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Christian PEDOWSKI

Absent(s) excusé(s) : 8
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Madame Katy CLEMENT, Madame Hélène CORRE, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Julien VOULIOT

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D036-DE

C160621_D036

ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE

Partenariat Euralogistic - Hôpital de Lens, Université d'Artois logistique hospitalière

Le nouvel Hôpital de Lens, qui sera implanté au nord du quartier du 12-14 à proximité du stade Debeyre, sera confirmé comme établissement pivot du système de soins pour le territoire et regroupera 3 pôles (mère-enfant, chirurgie et médecine) avec un développement important de la chirurgie ambulatoire.

Le bâtiment de 71 400 m2 sera construit sur une zone de 20 hectares, incluant également les parkings (2000 places), les aménagements paysagers et les voiries. Il offrira une capacité d'accueil de 571 lits et places en médecine, chirurgie, obstétrique.

Au sein de ce futur bâtiment, et plus largement à l'échelle du Groupement Hospitalier du Territoire de l'Artois, il est proposé d'organiser l'ensemble de la logistique de manière moderne en mobilisant les outils numériques et robotiques et en concentrant les stocks et flux logistiques.

Ainsi un partenariat d'expertise est en cours de formalisation avec le pôle Euralogistic afin de modéliser cette future organisation.

Euralogistic assure une mission d'expertise, de conseils et de préconisations techniques sur la mise en place de ce hub de logistique hospitalière,

Pour la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin cette mission de définition d'un « hub de logistique hospitalière » permettrait de :

- Mieux aborder le sujet des RH et des compétences en logistique hospitalière,
- Mesurer et de limiter l'impact potentiel des transports associés au projet sur le territoire,
- Mesurer les effets induits à l'échelle du GHT et sur l'organisation du système de santé,
- Etudier la modélisation de ces bonnes pratiques logistiques aux Ehpad et d'envisager des synergies avec d'autres établissements hospitaliers,
- Aborder la filière de la robotisation dans le cadre du programme Territoire d'Industrie (notamment au titre d'une ambition de relocalisation de production),
- Bénéficier de l'impact d'une approche d'excellence sur l'activité logistique qui est importante pour le Territoire.

Le coût prévisionnel de cette expertise coordonnée par Euralogistic est estimé à 65 000 euros.

Une participation financière de la CALL a été sollicitée compte tenu de l'intérêt pour le Territoire.

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D036-DE

A reçu un avis favorable en Commission chargée de l'Attractivité du Territoire du 03/06/2021

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Décide d'accorder, au titre de l'année 2021, au pôle Euralogistic une subvention de 12 000 €.

Autorise le Président à signer, avec le pôle euralogistic une convention précisant les modalités de versement et de contrôle de l'utilisation de la subvention accordée par la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin.

Précise que les crédits nécessaires, d'un montant de 12 000 euros, sont proposés au budget Supplémentaire 2021 sur l'imputation : Budget Principal/ Fonctionnement/ Ligne de crédit 11520

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D037-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 16 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un, le seize juin à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 18 mai et 10 juin 2021 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 13 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 13
Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Jean-François CARON à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Nadine DUCLOY à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER à Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur François LEMAIRE à Madame Catherine DAMBRINE, Madame Caroline LOUBAT à Monsieur Stéphane SIKORA, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Christian PEDOWSKI

Absent(s) excusé(s) : 8
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Madame Katy CLEMENT, Madame Hélène CORRE, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Julien VOULIOT

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D037-DE

C160621_D037

ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE

Parc d'Innovation de l'Artois

En 2017, la Région Hauts-de-France a lancé un appel à candidatures auprès des territoires afin de promouvoir l'innovation à travers l'incubation de projets, qui consiste en l'accompagnement en amont ou dans les premières étapes de la création d'entreprise.

A ce titre, elle souhaite mailler le territoire régional d'un réseau de « parcs d'innovation » labellisés pour y développer les 5 dynamiques stratégiques définies dans son SRDEII.

Les parcs d'innovation sont des lieux d'accueil privilégiés pour la création, le développement et l'implantation d'activités contribuant à développer l'innovation sur les territoires. Animés par un opérateur dédié, ils contribuent à faire émerger de nouveaux produits et de nouveaux services, et participent en ce sens au développement des entreprises locales. Au-delà de cet objectif, ils jouent un rôle d'attractivité à l'échelle régionale et contribuent à l'identité et au positionnement économique d'un territoire.

Le Pôle Métropolitain de l'Artois a déposé une candidature à la labellisation du Parc d'Innovation le 30 novembre 2020, avec l'appui de ses trois agglomérations membres.

Cette candidature s'inscrit dans une stratégie partagée d'accompagnement des filières du territoire à l'échelle du PMA autour de la thématique de l'éco-transition. Le Parc d'innovation a pour objectifs de développer une fonction d'incubation et d'accélération de projets entrepreunariaux, mais également d'accompagner les projets d'innovation portés par les entreprises du territoire.

Pour la CALL, le Parc d'innovation de l'Artois permettra de renforcer le parcours d'accompagnement des porteurs de projets entrepreunariaux et des entreprises du territoire, et de structurer les initiatives en matière d'appui à l'innovation, pouvant émerger de clusters existants (CD2E, TEAM2, Vivalley, Louvre Lens Vallée) ou projets collectifs sur le territoire (Territoire d'Industrie, French Tech Artois).

Un lieu « totem » est prévu par agglomération finançant le projet. Sur la CALL, des espaces dédiés existent déjà d'ores et déjà dans les locaux tertiaires de Louvre Lens Vallée et prochainement dans le VivalleyCenter..

Lors de sa Commission Permanente du 30 mars 2021, le Conseil Régional a validé la labellisation du Parc d'Innovation de l'Artois et prévu un cofinancement de la structure, sous condition suspensive de désigner l'opérateur en charge des fonctions incubation et accélération, qui sera bénéficiaire des fonds régionaux.

En effet, la labellisation ouvre droit à des financements régionaux qui prennent deux formes :

- Un financement forfaitaire dégressif sur 5 ans à hauteur de 100 K€ maximum la première année (jusqu'à 2/3 des dépenses éligibles), pour atteindre 20 K€ la cinquième année,

- Un financement complémentaire au résultat allant de 2K€ par projet incubé à 4 K€ par entreprise créée ou accélérée.

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D037-DE

Le coût annuel prévisionnel de fonctionnement de ce parc d'innovation de l'Artois et notamment des prestations d'accompagnement à l'incubation et accélération fait apparaître un cofinancement des EPCI de 150K€ annuels, à répartir entre les 3 agglomérations selon leur poids de population.

Pour désigner l'opérateur commun du Parc d'innovation de l'Artois, il est proposé :

- qu'un groupement de commandes soit constitué entre les trois EPCI et le PMA conformément aux dispositions des articles L2113-6 et 2113-7 du code de la Commande Publique.

Vu le Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) approuvé le 30 mars 2017, en Commission permanente de la Région Hauts de France,

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin et notamment l'article 3.1 lui octroyant la compétence « Développement Economique »,

Vu l'arrêté préfectoral du 20 juillet 2016 portant sur les statuts du Syndicat Mixte « Pôle Métropolitain de l'Artois »,

Vu la délibération n°20170708 de la séance plénière du 29 juin 2017 relative à l'adoption du cadre d'intervention régionale pour les Parcs d'Innovation en Région Hauts-de-France,

Vu la délibération n°2021.00722 portant sur la vague de financements des Parcs d'Innovation au titre de l'année 2021 et la labellisation du Parc d'innovation de l'Artois,

A reçu un avis favorable en Commission chargée de l'Attractivité du Territoire du 03/06/2021

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Valide la participation de la Communauté d'Agglomération aux côtés du PMA, de la CABBALR et de la CAHC au « Parc d'Innovation de l'Artois »,

Autorise le Président à :

- engager les démarches nécessaires à la création d'un groupement de commandes conformément aux articles L 2113-6 et L 2113-7 du Code de la commande publique entre le P.M.A., la CABBALR , la CAHC et la CALL permettant la désignation d'un opérateur commun pour assurer les prestations d'accompagnement de porteurs de projets entrepreneuriaux (incubation) et d'entreprises en croissance conformément au référentiel de l'offre de services du label parc d'innovation,

- signer la convention ci-annexée constitutive du groupement de commandes avec les partenaires engagés, définissant les modalités de fonctionnement du groupement et désignant le P.M.A. comme coordonnateur du groupement.

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D037-DE

Désigne, conformément aux dispositions de l'article L 1414.3.1 du CGCT M. André KUCHCINSKI, titulaire et M. Yvon LEJEUNE, suppléant, pour siéger au sein de la commission d'appel d'offres du groupement de commandes.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D038-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 16 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un, le seize juin à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 18 mai et 10 juin 2021 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 13 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 13
Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Jean-François CARON à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Nadine DUCLOY à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER à Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur François LEMAIRE à Madame Catherine DAMBRINE, Madame Caroline LOUBAT à Monsieur Stéphane SIKORA, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Christian PEDOWSKI

Absent(s) excusé(s) : 8
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Madame Katy CLEMENT, Madame Hélène CORRE, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Julien VOULIOT

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D038-DE

C160621_D038

ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE

Révision des loyers et redevances perçus par l'établissement intercommunal - Gel de la révision des loyers pour l'année 2021

Face à la crise sanitaire impactant l'ensemble de la population et particulièrement le secteur économique, la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin a mis en place un dispositif d'accompagnement adapté au profit des Cafés/Brasseries/Restaurants, TPE, acteurs de l'ESS mais également des commerçants et artisans indépendants, sous forme notamment de subventions et d'avances remboursables.

Elle souhaite, aujourd'hui encore, apporter son soutien financier aux locataires et occupants des propriétés communautaires en gelant la révision des loyers et redevances perçus pour l'année 2021 (sous réserve que celle-ci ne soit pas favorable aux intéressés).

Ce gel représente environ 770 € qui ne seront pas sollicités.

Aussi, il convient de délibérer afin d'acter la mise en œuvre de cette démarche.

A reçu un avis favorable en Commission chargée de l'Attractivité du Territoire du 03/06/2021

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Décide de ne pas appliquer la révision annuelle des loyers et redevances perçus par l'établissement intercommunal pour l'année 2021, sous réserve que celle-ci ne soit pas favorable aux intéressés.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D039-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 16 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un, le seize juin à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 18 mai et 10 juin 2021 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 13 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 13
Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Jean-François CARON à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Nadine DUCLOY à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER à Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur François LEMAIRE à Madame Catherine DAMBRINE, Madame Caroline LOUBAT à Monsieur Stéphane SIKORA, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Christian PEDOWSKI

Absent(s) excusé(s) : 8
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Madame Katy CLEMENT, Madame Hélène CORRE, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Julien VOULIOT

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D039-DE

C160621_D039

ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE

Pôle d'Excellence Sportif : Avenant à la Convention de gestion et d'entretien avec le Syndicat Mixte pour l'exploitation des aménagements extérieurs du Stade Couvert de Liévin

Par délibération en date du 15 décembre 2014, les élus de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin ont décidé de confier à la SEM Territoires Soixante-Deux la réalisation de l'opération d'aménagement Pôle d'Excellence Sportif.

Pour mémoire, les aménagements à réaliser dans le cadre du Grand Projet Communautaire du Pôle d'Excellence Sportif se décomposent en trois grandes thématiques spatialement identifiées :

- Le cœur de pôle : aménagements urbains et paysagers, confection d'une trame viaire cohérente et répondant aux besoins en espaces nécessaires aux différentes,
- Le secteur à vocation économique : dédié à la filière sportive, aux activités et services liés à la forme et au bien-être,
- Les équipements sportifs et de plein air à intégrer au sein de l'espace naturel de la trame verte communautaire et de différents parcs urbains.

Dans ce cadre, des travaux consistant en la création d'une voirie entre le Chemin des Manufactures et la rue de Cracovie, la création et la réfection de parkings et espaces verts ainsi que l'aménagement d'une esplanade à vocation piétonne ont été réalisés par la SEM Territoires Soixante-Deux.

Ces ouvrages constituent des biens de retour dont la gestion et l'entretien reviennent à la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin dès leur achèvement. La rétrocession foncière a été régularisée par acte authentique le 11 décembre 2020.

Toutefois, les parkings et l'esplanade sont des ouvrages réalisés en vue de permettre le bon fonctionnement quotidien des équipements du Stade Couvert Régional et répondre aux besoins en stationnement à l'occasion d'évènements ou manifestations organisés sur le site.

Pour cette raison, le 30 novembre 2015, l'entretien des parkings, de l'esplanade et des espaces verts attenants a été confié pour une durée de 10 ans au Syndicat Mixte pour l'exploitation du Stade Couvert de Liévin à travers une convention de gestion et d'entretien.

Récemment, l'Université du Sport, située en face des parkings, a souhaité pouvoir bénéficier de places de stationnement complémentaires pour ses étudiants, de plus en plus nombreux. Les places convoitées sont situées sur les parkings sous gestion du syndicat mixte. La convention du 30 novembre 2015 ne prévoyant pas cette possibilité, il est proposé de ajouter un article à la convention, par le biais d'un avenant.

Il convient de préciser que la mise à disposition à un tiers des installations que lui a confiées la CALL n'exonère en rien le Syndicat de ses responsabilités envers la collectivité.

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D039-DE

La rédaction proposée de l'article est la suivante :

« Sous-occupation par un tiers

Sous réserve de l'accord exprès de la Communauté d'Agglomération, le Syndicat pourra autoriser, par convention, l'occupation de tout ou partie desdits biens par un tiers en vue d'une utilisation conforme aux conditions convenues entre les parties.

Cette autorisation ne pourra être consentie qu'en contrepartie du versement, par le sous-occupant, d'une redevance au profit de l'établissement intercommunal.

Le montant de la redevance sera calculé conformément aux tarifs en vigueur fixés par Délibération du Conseil Communautaire.

En cas de sous-occupation, le Syndicat restera tenu de respecter les obligations prévues à l'article 7.2. de la présente convention. ».

Pour mémoire, l'article 7.2 dispose que :

1- Le Syndicat aura à sa charge l'entretien, le nettoyage, la maintenance et la gestion courante maintenance des ouvrages et aménagements extérieurs tels que définis dans la présente convention.

2- Il prendra toutes les précautions nécessaires afin que l'exercice de son activité ne puisse nuire à l'entretien ou au bon aspect de l'ensemble.

3- En cas de travaux de réparation et/ou remise en état, le Syndicat devra informer la CALL de la réalisation de ces travaux.

A reçu un avis favorable en Commission chargée de l'Attractivité du Territoire du 03/06/2021

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Autorise le Président, ou toute personne déléguée, à signer avec le Syndicat Mixte pour l'exploitation du Stade Couvert de Liévin, l'avenant n°1 (repris en annexe) à la convention de gestion et d'entretien des aménagements extérieurs du Pôle d'Excellence Sportif (parkings, esplanade, espaces verts) aux abords du Stade Couvert Régional, régularisée le 30 novembre 2015, dont l'objet est l'ajout de l'article suivant :

« Sous-occupation par un tiers

Sous réserve de l'accord exprès de la Communauté d'Agglomération, le Syndicat pourra autoriser, par convention, l'occupation de tout ou partie desdits biens par un tiers en vue d'une utilisation conforme aux conditions convenues entre les parties.

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D039-DE

Cette autorisation ne pourra être consentie qu'en contrepartie du versement, par le sous-occupant, d'une redevance au profit de l'établissement intercommunal.

Le montant de la redevance sera calculé conformément aux tarifs en vigueur fixés par Délibération du Conseil Communautaire.

En cas de sous-occupation, le Syndicat restera tenu de respecter les obligations prévues à l'article 7.2. de la présente convention. ».

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D040-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 16 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un, le seize juin à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 18 mai et 10 juin 2021 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 13 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 13
Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Jean-François CARON à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Nadine DUCLOY à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER à Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur François LEMAIRE à Madame Catherine DAMBRINE, Madame Caroline LOUBAT à Monsieur Stéphane SIKORA, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Christian PEDOWSKI

Absent(s) excusé(s) : 8
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Madame Katy CLEMENT, Madame Hélène CORRE, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Julien VOULIOT

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D040-DE

C160621_D040

ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE

Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier
Modification de la subvention de la Communauté d'Agglomération de Lens - Liévin - E.R.B.M. 2018 - S.I.A. Habitat - Liévin - Cité des Genettes - 162 logements

L'ERBM est un Contrat Partenarial d'Intérêt National signé pour 10 ans (2018/2028) entre l'Etat, le Conseil Régional, les Conseils départementaux du Nord et du Pas-de-Calais ainsi que les 8 EPCI du bassin minier.

La démarche ERBM a vocation à initier des projets qui traitent des ambitions suivantes :

- **Logement des cités minières** : transformation de l'habitabilité, protection et valorisation du patrimoine, valorisation du cadre de vie, diversification du peuplement, association des habitants, ….
- **Centralités urbaines** : établissement de dynamiques de centralité, reconquête des centres urbains, remédiation des friches industrielles, revitalisation économique, promotion de sites miniers patrimoniaux, lutte contre l'étalement urbain
- **Transport** : moderniser les infrastructures de transport
- **Croissance verte** : réduction des besoins en énergie des habitants, des constructions, des activités économiques, des loisirs…, diminution des pollutions, développement des énergies renouvelables, préservation de la biodiversité, développement de la ville intelligente
- **Activité économique et accès à l'emploi** : développement des secteurs de pointe comme l'écoconstruction, développement du secteur de l'innovation sociale via le soutien à l'ESS, développement de l'usage du numérique
- **Accompagnement des populations dans leur développement social, économique et citoyen** : favoriser l'élévation du niveau de qualification en lien avec les besoins du territoire, renforcement de la maraude sociale, développement des activités périscolaires, notamment culturelles, développement de chantiers jeunes bénévoles
- **Développement du tourisme par la mise en valeur du patrimoine** : valorisation des sites de mémoire miniers, rendre attractifs les paysages (terrils, anciennes fosses, cavaliers,…)
- **Améliorer la santé des habitants** : recomposition de l'offre de soins, favoriser la pratique sportive.

Sur le volet urbain, l'ERBM s'inscrit donc dans une démarche intégrée qui vise non seulement à doubler le rythme de réhabilitation thermique des logements miniers (avec une étiquette énergétique au-delà du D) par les bailleurs sociaux (12 000 au titre de l'ERBM et 11 000 au titre du PSP) mais également à intervenir sur le cadre de vie

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D040-DE

Les délibérations des 05 octobre et 18 décembre 2018 définissent le cadre d'intervention financière de la C.A.L.L. qui, pour mémoire est de 8 000 € maximum par logement, se déclinant comme suit :

Conditions d'octroi d'une aide de l'Agglomération au titre Habitat - ERBM	Intégration de la démarche de réhabilitation dans un projet local concerté avec les collectivités, validé par le COPIL et intégré au PPI Travail sur la diversification du peuplement abouti : objectif de vente de 5% du patrimoine existant bâti ou à bâtir
1 - Étiquette énergétique : C	2000 €
2 - Autoproduction d'énergie (équivalence de 1Kwc/ logement pour l'ensemble de l'opération)	4000 plafonné à 80% du coût engendré
3 - Clause insertion et/ou formation à 7% ou plus	2000 €
S'agissant d'un socle de base, il est possible que ces 3 objectifs ne puissent être atteints ou se voir substituer à d'autres dans la limite de 8 000 € par logement sous réserve de validation par le COPIL de la CALL :	
4 - BBC Rénovation 104 kWh/m²an	3 000 € (soit un bonus de 1000 € en sus de l'atteinte de la classe C)
5 - Traitement des abords et façades	2 000 €
6 - Opérations de restructurations très lourdes (réorganisation lourde du logement)	2 000 €

Par délibération C190619_D008 du Conseil Communautaire du 19 juin 2019, une subvention de 842 000 € a été octroyée à S.I.A. Habitat pour accompagner la démarche d'amélioration des conditions de vie des habitants dans le cadre de l'opération de rénovation de 162 logements sis Cité des Genettes à Liévin. Cette aide communautaire était répartie comme suit :

- Étiquette énergétique : C certifié – 162 x 2 000 € = 324 000 € ;
- Clause insertion et/ou formation à 7% ou plus - 162 x 2 000 € = 324 000,00 €
- BBC Rénovation 104 kWh/m²an – 162 x 1 000 € = 162 000 €.
- Opérations de restructurations très lourdes – 16 x 2 000 € = 32 000 €

Cette subvention ne concernait que la rénovation thermique des 162 logements et de la restructuration lourde pour 16 d'entre eux.. Parallèlement était engagée sur cette Cité une étude urbaine préfigurant l'aménagement global. Suites à ces conclusions, le bailleur a sollicité une aide complémentaire de 308 000 € dans le cadre du traitement des aménagements extérieurs de ses logements, comme le permet la délibération cadre et dans la limite d'une subvention globale de la CALL sur l'ensemble des items de 8 000 € maximum par logement.

Il convient de modifier l'intervention de la CALL pour accompagner le financement de la rénovation thermique des logements mais aussi des abords et des façades. La participation de la CALL serait de 1 150 000 € (146 logts à 7 000 € / logt et 16 logts à 8 000 €/logt). déclinée comme suit :

C.A.L.L.	Nombre de logements	Montant unitaire de subventions	Montant de la subvention
1 - Étiquette énergétique : C certifié	162	2 000 €	324 000,00 €
2 - Autoproduction d'énergie (équivalence de 1Kwc/ logt pour l'ensemble de l'opération) [Plafonné à 80% du coût engendré]			0,00 €

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D040-DE

3 - Clause insertion et/ou formation à 7% ou plus	162	2 000 €	324 000,00 €
4 - BBC Rénovation 104 kWh/m²an	162	1 000 €	162 000,00 €
5 - Traitement des abords et façades	146 16	2 000 € 1 000 €	292 000,00 € 16 000,00 €
6 - Opérations de restructurations très lourdes (réorganisation lourde du logement)	16	2 000 €	32 000,00 €
TOTAL C.A.L.L.			**1 150 000,00 €**

L'objet de la présente délibération vise à :

Modifier le montant de l'accompagnement communautaire à 1 150 000 € et non 842 000 € et à en autoriser l'octroi de principe à S.I.A. Habitat sous réserve de la production des pièces justificatives. S'agissant de la part de l'E.P.C.I. dans le plan de financement prévisionnel de l'opération, instruite par la C.A.L.L. au titre des Aides à la pierre par délégation de l'État, elle ne nécessite pas la mise en place d'une convention financière spécifique. Le montant sera ajusté dans le plan de financement final de l'opération.

Cette demande a été instruite par les services communautaires.

Ce montant de 1 150 000 € constituera, sous réserve de la production des pièces justificatives, la part de l'E.P.C.I. dans le plan de financement final de l'opération instruit au titre des Aides à la pierre par délégation de l'État.

A reçu un avis favorable en Commission chargée de l'Attractivité du Territoire du 03/06/2021

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Décide de modifier la subvention octroyée à S.I.A. Habitat de 842 000 € à 1 150 000 €, sous réserve de production des pièces justificatives, qui constituera la part de l'E.P.C.I. dans le plan de financement final de l'opération de réhabilitation de 162 logements sis Cité des Genettes à Liévin dans le cadre de l'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier.

Précise que les crédits nécessaires initialement (842 000 €) étaient prévus au budget 2019 sur l'imputation :Budget principal / Programme SHAB-ERBM / Ligne de Crédit 10020 et que la demande complémentaire (308 000 €) sera introduite lors du budget supplémentaire 2021 feront l'objet d'une modification dans le cadre du Budget Supplémentaire 2021 .

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D041-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 16 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un, le seize juin à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 18 mai et 10 juin 2021 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 13 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 13
Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Jean-François CARON à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Nadine DUCLOY à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER à Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur François LEMAIRE à Madame Catherine DAMBRINE, Madame Caroline LOUBAT à Monsieur Stéphane SIKORA, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Christian PEDOWSKI

Absent(s) excusé(s) : 8
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Madame Katy CLEMENT, Madame Hélène CORRE, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Julien VOULIOT

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D041-DE

C160621_D041

ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE

Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier (E.R.B.M.) – Délibération relative à la rénovation intégrée des cités minières – ACTE 1 de la mise en œuvre opérationnelle

1/ Un engagement actif du territoire depuis la signature de l'ERBM

La Communauté d'Agglomération de Lens Liévin (CALL) est le premier EPCI concerné par l'ERBM. En effet, sur le territoire communautaire, ce sont 29 cités minières dont 21 situées en QPV qui seront concernées par ces opérations, soit un total de 5 200 logements. Il est estimé à 27 000 le nombre de personnes vivant dans les cités ERBM de la CALL.

Depuis la signature du contrat partenarial d'intérêt national d'« Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier » en 2017, le territoire et les élus de la CALL se sont activement engagés pour permettre la mise en œuvre opérationnelle de cet ambitieux projet.

Ainsi, la CALL a confirmé son engagement à travers une délibération cadre en date du 27/06/2017 rappelant les convergences entre les ambitions du territoire et celles de l'ERBM.

La CALL a traduit concrètement son ambition pour ses cités minières et leurs habitants par deux délibérations en date du 20/02/2018 et du 05/10/2018 où les élus ont :

- décidé de consacrer un budget de 3 millions d'euros/an sur les 10 ans de l'ERBM,
- décidé de cofinancer à hauteur de 50% le coût des études urbaines pré-opérationnelles et d'accompagner les villes dans le pilotage de celles-ci,
- défini à travers une grille d'objectifs et d'accompagnements des subventions mobilisables par les bailleurs sociaux.

2/ Un engagement qui porte sur 29 cités minières réparties sur trois triennaux

La CALL, à travers sa délibération du 05/10/2018, a également identifié, en lien avec les villes et les bailleurs sociaux, une première liste de 10 cités minières à programmer au titre de l'ERBM sur la tranche 2018/2020.

La programmation a été complétée suite à une étude co-financée et co-pilotée par la CALL et M&C afin de définir des critères et des indicateurs communs permettant d'objectiver le choix des cités à programmer au titre de l'ERBM. Les villes ont été associées à cette démarche. Les élus de la CALL ont validé la programmation complémentaire et le phasage à travers les délibérations du 06/02/2020 et du 09/07/2020.

<u>Programmation 2018/2020 – 1800 logements</u>

- Îlot Parmentier et Cité 4 à Lens,
- Cité des Genettes à Liévin,
- Cité des Alouettes à Bully-les-Mines,
- Cité Bellevue Ancienne à Harnes,
- Cité 10 de Béthune à Sains-en-Gohelle,
- Cité 4/11 et Cité 5 à Sallaumines,
- Cité du Parc et Cité de la Croisette à Méricourt.

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D041-DE

Programmation 2021/2023 – 2300 logements

- Cité de la Souchez à Angres,
- Cité Piérard à Méricourt et Billy-Montigny,
- Cité des Brebis à Bully-les-Mines et Mazingarbe,
- Cité du Transvaal à Fouquières-les-Lens,
- Cité n°11 de Béthune à Grenay et Loos-en-Gohelle,
- Cité des Arbres et Cité 14 Est à Lens,
- Cité St-Albert, Cité 2-5 de Calonne, Cité Riaumont et Cité des Petits Bois à Liévin,
- Cité Anchin à Noyelles-sous-Lens,
- Cité 10 de Lens à Vendin-le-Vieil.

Programmation 2024/2026 – 1100 logements

- Cité du Bouvier à Avion,
- Cité n°2 de Béthune à Bully-les-Mines et Mazingarbe,
- Cité n°5 de Béthune à Grenay,
- Cité du Grand-Condé à Lens,
- Cité de la Plaine à Liévin,
- Cité 4/5 Sud à Méricourt.

3/ Un rôle de pilotage et de coordination pleinement assumé par la CALL

Afin d'assurer son rôle de pilotage et de coordination tel que défini dans le référentiel d'ambitions partagées pour la rénovation des cités minières, la CALL s'est dotée des structures de gouvernance ainsi que de l'ingénierie nécessaire pour lui permettre d'assurer pleinement ses missions à travers le recrutement d'un chef de projet et de deux chargés de mission.

Outre le budget de la CALL consacré au cofinancement des études urbaines (portées à hauteur de 50% par l'EPCI) et à l'accompagnement des bailleurs sociaux (41 M €), l'agglomération est également concernée en premier lieu par les opérations intégrées à travers ses compétences relatives à l'eau/assainissement (66,7 M € HT) et à la gestion des déchets (4,1 M € HT).

4/ La mise en œuvre d'une démarche intégrée par les villes et la CALL

Conformément à l'ambition de l'ERBM de permettre une rénovation intégrée des cités minières, les villes et la CALL ont lancé des études urbaines pré-opérationnelles via des accords-cadres à marchés subséquents. D'ici la fin de l'année 2023, la CALL et les villes auront achevé ou engagé les études urbaines pré-opérationnelles sur totalité des cités programmées au titre de l'ERBM.

Les villes se sont dotées de structures de gouvernance à l'échelle locale (COTECH/COPIL) pour permettre la mise en œuvre d'une démarche partenariale nécessaire à la réalisation des ambitions de l'ERBM.

Concernant le premier triennal, les études pré-opérationnelles et les maquettages financiers sont terminés sur la Cité 10 à Sains-en-Gohelle et la Cité Bellevue Ancienne à Harnes.

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D041-DE

Les études pré-opérationnelles et les maquettages financiers sont en cours de stabilisation avec les partenaires sur la Cité 4 à Lens, les Cités 4/11 et 5/12 à Sallaumines et les Cités Parc/Croisette à Méricourt.

Sur 10 cités en 2021/2022, soit le second triennal, la CALL et les villes concernées ont notifié, en mars 2021, un marché d'accord-cadre afin de démarrer les études pré-opérationnelles.

Le programme de rénovation des espaces publics et les chiffrages seront stabilisés d'ici la fin de l'année 2022 avec un démarrage potentiel des travaux en 2023/2024.

Pour le troisième triennal, 2022/2023, la CALL et les villes concernées notifieront un nouveau marché d'accord-cadre afin de lancer les études pré-opérationnelles sur les 9 cités restantes. Le programme de rénovation des espaces publics et les chiffrages seront stabilisés d'ici la fin de l'année 2023 avec un démarrage potentiel des travaux en 2024/2025.

5/ Les besoins financiers identifiés

Dans l'attente des conclusions définitives des études urbaines pré-opérationnelles en cours, les estimations laissent apparaître un montant global à hauteur de **342,5 M € HT** pour intervenir sur les espaces publics au-delà de la rénovation des logements. Elles sont confirmées par les premières études pré-opérationnelles qui chiffrent à hauteur de **15 à 20 M € HT** le coût de rénovation d'une cité. Au-delà, le volet équipements publics représente près de 17 M € HT pour les 10 premières cités, le montant prévisionnel étant impossible à établir pour la suite de la programmation au regard du sujet.

Principaux postes de dépenses :
- Rénovation des espaces publics = 271,7 M € HT
- Opérations d'équipements = sur les 10 premières cités le montant s'établit à 16,9 M € HT
- Réseaux d'eau et d'assainissement = 66,7 M € HT
- Bornes d'Apports Volontaires = 4,1 M € HT

A cela s'ajoute l'accompagnement de la CALL aux bailleurs pour la rénovation des logements : 41 M € HT.

6/ Une ambition déjà opérationnelle depuis 2019 sur le territoire de la CALL :

L'Etat a fait part de financements disponibles, dont 50 Millions d'euros visant les opérations ERBM dont la mise en œuvre est engagée ou prévue à court terme, et désigné 4 cités minières (Parmentier à Lens, Genettes à Liévin, Alouettes à Bully-les-Mines, et Méricourt) qu'il a déjà identifiées comme étant éligibles à l'enveloppe. Au-delà de ce premier inventaire, la CALL et les communes ont travaillé à l'inventaire des opérations relevant de la première tranche opérationnelle du premier triennal, qui sont détaillées comme suit :

- Les premières opérations en chantier sur l'année 2021.

Les opérations programmées pour la phase opérationnelle 2021/22 concernent 7 cités au global :

A ce jour, deux opérations sont engagées pleinement selon les ambitions définies dans le cadre des études urbaines au regard des capacités financières mobilisables par les maîtres d'ouvrage : l'Ilot Parmentier à Lens et la Cité des Genettes à Liévin. Les travaux ont démarré au printemps sur l'Ilot Parmentier à Lens et vont démarrer d'ici la fin de l'année 2021 sur la Cité des Genettes.

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D041-DE

Sur la Cité des Alouettes à Bully-les-Mines, la Ville va engager des programmes de travaux portant sur la réhabilitation d'équipements publics et la CALL sur la réfection/viabilisation des réseaux d'assainissement et d'adduction eau potable nécessaires à la viabilisation d'un programme de constructions neuves adaptées PMR.

- Les opérations de préfigurations 2021/2022.

Sur les autres cités du premier triennal, les communes ne disposent pas des capacités financières leur permettant d'engager la globalité des opérations intégrées à l'échelle des quartiers telles que définies dans le cadre des études urbaines sans visibilité sur les recettes mobilisables. Néanmoins, celles-ci ont identifié, au sein des différents volets des études urbaines, des axes de priorisations associés à des opérations (à l'échelle d'équipements ou d'espaces publics) pouvant être engagées au regard de leurs capacités d'investissement.

Ces opérations concernent :

- Lens, Cité 4 :
 - Aménagement d'un giratoire au carrefour Avenue Maës, route d'Arras et des espaces publics de la route d'Arras et du Moulin ;
 - Aménagement d'un parc à proximité du centre socio-culturel Vachala.
- Méricourt, Cité du Parc et de la Croisette :
 - Traitement des abords du Parc de la Croisette ;
 - Réaménagement de la Place Germinal (abords d'écoles et d'autres équipements publics).
- Sains-en-Gohelle, Cité 10 de Béthune
 - Aménagement du Chemin des Filatiers (longeant le nord de la cité et faisant le lien avec le centre-ville) ;
 - Restructuration du multi-accueil.

Au global, les opérations dont la mise en œuvre opérationnelle sera engagée sur les années 2021 et 2022 représentent un montant global de 24 M € HT. Le co-financement sollicité est globalement assis sur un taux de 80% de subvention.

7/ Perspectives

La CALL s'est structurée et dotée de moyens en ingénierie afin de pouvoir proposer aux communes un appui pour mener à bien ces projets et faciliter leur mise en œuvre opérationnelle.

La concrétisation de cette rénovation intégrée des cités minières induit néanmoins une enveloppe financière conséquente qui impose un tour de table des financeurs et de la clarté sur les recettes mobilisables et les règles d'intervention. La stabilisation du calendrier opérationnel est ainsi indissociable du sujet financier pour lequel des précisions sont souhaitées de la part des partenaires, au premier rang desquels figure l'Etat, à l'initiative du lancement du programme ERBM en 2017, lequel n'a, à ce jour, pas dévoilé ses règles d'intervention et les enveloppes dédiées pour les opérations ne relevant pas du volet logement.

Sans attendre, la CALL et les communes vont poursuivre le travail de priorisations d'opérations et d'identification des investissements des collectivités pouvant être engagés dans l'ERBM.

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D041-DE

En outre, l'ERBM ne se limite pas à la question urbaine (rénovation du bâti et des espaces publics) mais doit impérativement être l'occasion d'un renouvellement en profondeur, levier d'une réduction des inégalités, d'une meilleure cohésion sociale, d'une mixité sociale et fonctionnelle renforcée, d'une amélioration des conditions de vie des habitants et une remise en attractivité des quartiers. Ainsi, les volets insertion, GUSP, participation et l'ensemble des autres aspects relevant de la cohésion sociale feront l'objet d'une attention particulière et d'un travail en profondeur pour permettre cette mutation des quartiers dans toutes leurs composantes.

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Acte l'ambition du territoire en matière de renouvellement des cités minières relevant de la programmation ERBM et la nécessité d'appeler les partenaires à une clarification des accompagnements et règles d'intervention pour permettre d'élaborer et donner à voir une déclinaison opérationnelle pluriannuelle claire

Acte la liste des cités pour lesquelles des opérations sont ou seront engagées sur le plan opérationnel pour la période 2021/22

Autorise le Président à transmettre le dossier de synthèse recensant les opérations relevant de la période 2021/22 qui fondent l'acte 1 du démarrage opérationnel du programme.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D042-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 16 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un, le seize juin à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 18 mai et 10 juin 2021 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 13 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 13
Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Jean-François CARON à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Nadine DUCLOY à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER à Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur François LEMAIRE à Madame Catherine DAMBRINE, Madame Caroline LOUBAT à Monsieur Stéphane SIKORA, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Christian PEDOWSKI

Absent(s) excusé(s) : 8
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Madame Katy CLEMENT, Madame Hélène CORRE, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Julien VOULIOT

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D042-DE

C160621_D042

ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE

Programme d'Actions (PA) 2021 au titre de la convention des aides à la pierre et de la convention de gestion ANAH et conditions d'attribution des aides CALL sur fonds propres.

Le Président rappelle que par convention de délégation de compétence du 30/06/2017 conclue entre la CALL et l'État, il a été confié à la CALL pour 6 ans, l'attribution des aides publiques en faveur de la rénovation de l'habitat privé et leur notification aux bénéficiaires. En effet, l'intervention sur l'habitat privé existant constitue une priorité de la politique Habitat de la CALL dont les enjeux sont en conformité avec les priorités de l'ANAH à savoir :

- Le traitement de l'habitat indigne et non décent,
- La lutte contre la précarité énergétique,
- Les travaux d'autonomie ou d'adaptation au handicap,
- La prévention de la dégradation des copropriétés et de redressement de celles en difficulté,
- Le développement d'un parc privé locatif à loyer conventionné,
- La lutte contre la vacance de longue durée,

Afin de faciliter la bonne gestion des aides publiques en faveur de l'habitat privé par la délégation territoriale, l'État a demandé à la CALL d'établir un programme d'actions (PA) relatif à l'attribution des subventions ANAH.

Ce PA doit permettre une « meilleure visibilité opérationnelle » dans la mise en œuvre de la convention de délégation. Il permet également de définir les priorités et les modes de réponses apportés selon les statuts de propriétés et selon les types de travaux envisagés.

Il s'applique aux dossiers déposés à compter du 1er juin 2021.

Les principales modifications inhérentes à ce PA, sont les suivantes : confère PA complet en annexe

<u>Pour les propriétaires occupants (PO) éligibles en périmètre OPAH-RU et périmètre PIG</u> :

- Modulation des aides de l'ANAH :

- Taux de subvention proposé à 60% au lieu de 50% pour les travaux lourds / LHI
- Le plafond de travaux subventionnables, pour les logements très dégradés et/ou insalubres, est proposé à la hausse : 62 500 € au lieu de 50 000 € afin d'amoindrir le reste à charge
- Majoration du plafond de travaux subventionnables pour les dossiers couplant à la fois des travaux de rénovation thermique et d'autonomie avec un plafond qui sera de 30 000 € au lieu de 20 000 €.

- Conditions techniques :

- Les travaux d'extension pour l'autonomie de la personne dans un but de maintien à domicile feront l'objet d'une attention particulière en cas de demande de dérogation spécifique ;
- Demande d'une maîtrise d'œuvre complète obligatoire pour toute opération de plus de 60 000 € HT de travaux subventionnables ou ayant une cotation témoignant d'une forte dégradation ;
- Seuls les changements de menuiseries passant du simple au double vitrage seront subventionnés (sauf sur présentation d'une demande dérogatoire argumentée) ;
- Les menuiseries dont la pose se fait en « rénovation » ne seront pas subventionnées ;

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D042-DE

- En cas de remplacement de plusieurs menuiseries, l'installation d'une ventilation mécanique (VMC, VMR) est obligatoire sauf dérogation acceptée par la Commission Locale d'Amélioration de l'Habitat;
- En cas de changement ou d'installation de chauffage central, la pose d'un thermostat (ou autre matériel permettant de réguler la température…) est obligatoire sauf dérogation acceptée par la Commission.

Pour les propriétaires bailleurs (PB) en périmètre OPAH-RU et en périmètre PIG

- Conditions PIG/OPAH RU:

- Obligation d'atteindre une performance énergétique de niveau étiquette énergie D+ après travaux (consommation a minima équivalente de 151 à 200 kWhep/m²/an en énergie primaire) ;
- Conventionnement pour une durée minimum de 9 ans ;
- La priorité sera donnée aux loyers conventionnés très sociaux et conventionnés sociaux ;
- Maîtrise d'œuvre complète obligatoire pour toute opération de plus de 60 000 € HT de travaux subventionnables ou ayant une cotation témoignant d'une forte dégradation ;
- Les créations de logements de moins de 50m² feront l'objet d'une attention particulière.
- En cas de remplacement de plusieurs menuiseries, l'installation d'une ventilation mécanique (VMC, VMR) est obligatoire sauf dérogation acceptée par la CLAH ;
- Seuls les changements de menuiseries passant du simple au double vitrage seront subventionnés (sauf sur présentation d'une demande dérogatoire argumentée) ;
- Les menuiseries dont la pose se fait en « rénovation » ne seront pas subventionnables.

- Conditions spécifiques en périmètre OPAH-RU :

Modulation des aides de l'ANAH :
- Le plafond de travaux subventionnables proposé à la hausse : 1 250 €/m² limité à 80 m²au lieu de 1000€/m² pour les travaux lourds / LHI ;
- Majoration de 10% pour les travaux lourds pour réhabiliter un logement indigne ou dégradé,

- Conditions spécifiques en périmètre PIG :

Modulation des aides de l'ANAH :
- Le plafond de travaux subventionnables proposé à la hausse : 1 250 €/m² limité à 80 m² au lieu de 1000€/m² pour les travaux lourds / LHI ;
- Taux de subvention proposé à 45% au lieu de 35% pour les PB réhabilitant un logement vacant > 2 ans - uniquement pour les PB pratiquant des loyers conventionnés sociaux et très sociaux

Pour les conventionnements sans travaux :

- Une visite systématique des logements sera effectuée – contrôle avant signature des engagements;
- Les diagnostics de Performance Énergétique (DPE) des logements mis en location seront demandés aux PB.

Abondement des aides Anah par la CALL

Il est proposé de revoir les aides attribuées par la CALL sur fonds propre en faveur des projets de réhabilitation des propriétaires occupants, bailleurs du territoire et syndicats de copropriétaire.

Ces nouvelles aides sont adaptées en fonction des nouveaux objectifs et axes d'interventions définis dans le cadre de l'OPAH-RU et du PIG et ont été calibrées à hauteur de 600 000 €.

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D042-DE

		Secteur OPAH-RU		Secteur PIG	
		Taux de subvention CALL	**Plafond de subvention maximum CALL**	**Taux de subvention CALL**	**Plafond de subvention maximum CALL**
Propriétaires	Travaux lourds : Habitat indigne - Très dégradé	10%	6 250 €	10%	6 250 €
	Travaux autonomie	TM : 10% M : 5%	1 000 € 500 €	TM : 10% M : 5%	1 000 € 500 €
	Rénovation énergétique globale	5%	1 500 €	5%	1 500 €
Propriétaires	Travaux lourds	10%	6 500 €	-	-
	Moyenne dégradation	10%	4 000 €	-	-
	Rénovation énergétique	10%	3 500 €	5%	1 500 €
	Changement d'usage	-	-	-	-
	Autonomie	-	-	10%	1 000 €
Copr	Rénovation énergétique	5%	750 €	-	-
	Copropriétés dégradées	5%	1 000 €	-	-

Primes complémentaires versées par la CALL aux aides Anah en secteur PIG

- prime de 1 000 € en ERBM pour les propriétaires occupants très modestes (selon les critères de ressources ANAH)
- prime de 3 000 € sortie de vacance de logements > 12 mois, pour les propriétaires occupants et bailleurs
- prime sortie de non décence de 1 000 € pour les propriétaires occupants très modestes (selon les critères de ressources ANAH)
- prime de danger électrique de 4 000 € pour les propriétaires occupants très modestes (selon les critères de ressources ANAH)
- prime conventionnement logement très social de 2 000 € pour les propriétaires bailleurs

Primes complémentaires versées par la CALL aux aides Anah en secteur OPAH-RU

- prime de 1 500 € pour les propriétaires éligibles à une aide Anah pour cette même thématique dont l'immeuble est situé sur le linéaire éligible
- prime de 3 000 € sortie de vacance de logements > 12 mois, pour les propriétaires occupants et bailleurs
- prime de 3 000, € pour le regroupement des logements
- prime de 5 000 € pour la création d'un accès indépendant aux étages pour les logements avec rdc commercial
- prime de 1 000€ maximum pour les travaux sur les parties communes intérieures des copropriétés pour les copropriétés non éligibles à une aide Anah.

A reçu un avis favorable en Commission chargée de l'Attractivité du Territoire du 03/06/2021

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Approuve :

- la mise en œuvre du programme d'actions relatif à l'attribution des aides de l'Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat (ANAH), à compter du 1er juin 2021,
- la modulation des aides ANAH, pour l'année 2021, en faveur des propriétaires occupants et de propriétaires bailleurs, telles que reprises dans le programme ci-annexé à la présente délibération,

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D042-DE

- l'attribution d'aides par la CALL sur fonds propres, pour l'année 2021, en faveur des propriétaires occupants, des propriétaires bailleurs et des syndicats de copropriétaire, telles que reprises dans le programme ci-annexé à la présente délibération.

Autorise le Président à signer tous les actes juridiques, administratifs et financiers correspondants.

Précise que les crédits nécessaires de 600 000 € sont prévus en AP/CP 2021-2022 au budget 2021 sur l'imputation : Budget Principal/ Autorisation de Programme SHABAIDPRI 2021/ Ligne de crédit 11416

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D043-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 16 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un, le seize juin à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 18 mai et 10 juin 2021 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 13 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 13
Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Jean-François CARON à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Nadine DUCLOY à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER à Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur François LEMAIRE à Madame Catherine DAMBRINE, Madame Caroline LOUBAT à Monsieur Stéphane SIKORA, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Christian PEDOWSKI

Absent(s) excusé(s) : 8
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Madame Katy CLEMENT, Madame Hélène CORRE, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Julien VOULIOT

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D043-DE

C160621_D043

ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE

Déploiement de l'Autorisation Préalable de mise en Location (APML) et de l'Autorisation Préalable de Diviser (APD) à partir du 01.01.2022

Le Conseil communautaire du 19 juin 2019 a approuvé la mise en œuvre du régime d'Autorisation Préalable de Mise en Location (APML) à titre expérimental à compter du 1er janvier 2020 pour une durée de 2 ans sur des périmètres relevant de 13 communes de la CALL ayant souhaité intégrer le dispositif (Annay-sous-Lens, Avion, Billy-Montigny, Bully-les-Mines, Eleu-dit-Leauwette, Estevelles, Lens, Liévin, Loison-sous-lens, Loos-en-Gohelle, Méricourt, Sains-en-Gohelle, Sallaumines). La mise en œuvre du dispositif a débuté le 1er janvier 2020 sur les sites définis (et depuis le 1er juillet pour Liévin).

Au 1er mai 2021, ce sont plus de 1 484 dossiers qui ont été traités par notre instructeur. Ce dispositif permet à la CALL de lutter plus efficacement contre les situations du mal logement et de l'Hébergement définis par les articles L.634-1 à L.635-11 du code de la construction et de l'habitation issus des articles 92 et 93 de loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'Accès et un URbanisme Rénové (loi ALUR).

Ces dispositions ont permis à la CALL, en lien avec les communes volontaires, de délimiter des zones soumises à autorisation préalable de mise en location (APML), sur les territoires présentant une proportion importante d'habitat dégradé.

Au terme de l'année 2021, l'expérimentation APML s'achèvera.

Il est a rappelé que les dispositions de la loi ALUR contiennent un deuxième outil permettant de lutter contre la division abusive des logements : l'Autorisation Préalable de Division (APD).

Déploiement du dispositif permis de Louer

La CALL a donc interrogé toutes les communes de son territoire concernant l'évaluation de l'APML et son redéploiement ainsi que sur la mise en œuvre de l'APD.

Suite à des groupes de travail entre la CALL et les communes intéressées par la mise en place de ces dispositifs sur leur territoire, il en ressort que :

- les communes ayant intégrées l'APML en phase d'expérimentation ont décidé de poursuivre la mise en place de l'APML en ajustant éventuellement leurs périmètres et de mettre en œuvre l'APD pour certaines,
- des nouvelles communes ont souhaité intégrer le dispositif.

Aussi les 17 communes suivantes souhaitent maintenir et / ou intégrer l'APML :
Il s'agit de : Annay-sous-Lens, Avion, Billy-Montigny, Bully-les-Mines, Eleu-dit-Leauwette, Estevelles, Lens, Liévin, Loison-sous-lens, Loos-en-Gohelle, Mazingarbe, Méricourt, Noyelles-sous-Lens, Pont-à-Vendin, Sains-en-Gohelle, Sallaumines, Vendin-le-Vieil.

Les 15 communes suivantes souhaitent mettre en place l'APD :
Annay-sous-Lens, Avion, Billy-Montigny, Bully-les-Mines, Lens, Estevelles, Loison-sous-lens, Loos-en-Gohelle, Mazingarbe, Méricourt, Noyelles-sous-Lens, Pont-à-Vendin, Sains-en-Gohelle, Sallaumines, Vendin-le-Vieil.

Les périmètres de l'APML et de l'APD sont annexés au format cartographique à la présente délibération.

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D043-DE

Les décrets d'application précisent que l'entrée en vigueur de ces dispositifs doit se faire au terme d'un délai minimum de 6 mois suivant la publication de la délibération communautaire (soit au 01.01.2022).

Ce délai doit permettre de communiquer auprès des propriétaires bailleurs et de préparer les processus d'instruction des demandes.

Les objectifs sont multiples :
- Lutter contre l'habitat indigne,
- Lutter contre les marchands de sommeil,
- Promouvoir la qualité du marché locatif privé,
- Accompagner les bailleurs dans la remise aux normes de leur logement.

Ainsi, à compter du 1er janvier 2022, tout propriétaire bailleur ayant un logement destiné à la location situé dans les secteurs prédéfinis sur les territoires des communes précitées, devra déposer une demande d'autorisation préalable de mise en location de son logement et/ou une demande d'autorisation préalable à la division. Il le fera auprès de la commune où se situe son immeuble, soit directement, soit par voie électronique ou postale. Les dossiers seront envoyés à l'EPCI qui assurera le relais avec l'opérateur en charge de la visite du logement, s'il y a lieu, et la procédure de décision.

Tous les logements définis dans le périmètre seront pris en compte sans limite d'antériorité concernant la date de construction dudit logement, excepté pour la ville de Lens qui définit une date post-quem à l'année 2005.

Mise en place d'un groupement de commandes

La consultation sera lancée sous la forme d'un groupement de commandes, en application des articles L. 2113-6 et L. 2113-7 du Code de la Commande Publique.

La Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin assurera la coordination du groupement de commandes, et procédera, dans le respect de l'ordonnance n°2108-1074 du 26 novembre 2018 portant sur la partie législative du code de la commande publique et du décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018 portant sur la partie réglementaire du C.C.P., à l'organisation des opérations de sélection des opérateurs économiques, à la signature et à la notification de l'accord-cadre.

La CALL lancera la procédure sous la forme d'un appel d'offres ouvert en application des articles R2124-2 1°, R2161-2 à R2161-5 du Code de la commande publique. La consultation aboutira à un accord-cadre à bons de commande avec un montant maximum de 460 000 € H.T. sur les 2 ans. Cet accord-cadre sera passé pour une durée de 2 ans, reconductible une fois deux ans.

La Commission d'appel d'offres compétente sera celle de la CALL, en application de l'article L1414-3 II du Code Général des Collectivités Territoriales.

Facturation de la contre visite aux propriétaires

Lors du processus d'instruction des demandes a été intégrée une visite technique obligatoire du logement par un opérateur. Cette visite vise à s'assurer de la décence du logement mis en location et se matérialise par l'établissement d'un rapport technique complet. Chaque visite est facturée par le prestataire, lesquelles sont cofinancées à 50% par la CALL et 50% par la commune concernée.

Une contre visite s'impose parfois afin de vérifier la mise en œuvre des prescriptions nécessaires à l'obtention de l'autorisation de mise en location. Depuis la délibération du Conseil Communautaire du 24 septembre 2020, cette contre-visite est facturée intégralement aux propriétaires bailleurs.

Cette contre-visite est nécessaire dans les situations suivantes :

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D043-DE

- en cas de refus sous réserve, dans l'hypothèse où une deuxième visite sur place s'impose, lorsque les travaux prescrits impactent de manière immédiate la sécurité des personnes (risque de chute et/ou risque électrique...),
- en cas de refus impliquant, pour le propriétaire, la présentation d'une nouvelle demande.

Le montant de la contre-visite mis à la charge du propriétaire est identique à celui supporté par la CALL.

Le dispositif entrera en vigueur le 1er janvier 2022 pour une durée indéfinie.

Ingénierie dédiée

Il est précisé que la mise en œuvre du permis de louer et du permis de diviser nécessitera le recrutement de deux agents supplémentaires au sein du service Habitat.

A reçu un avis favorable en Commission chargée de l'Attractivité du Territoire du 03/06/2021

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Approuve la mise en œuvre du régime d'autorisation préalable de mise en location, à compter du 1er janvier 2022, dans les secteurs ciblés ci-annexés sous forme de cartographie des communes de : Annay-sous-Lens, Avion, Billy-Montigny, Bully-les-Mines, Eleu-dit-Leauwette, Estevelles, Lens, Liévin, Loison-sous-Lens, Loos-en-Gohelle, Mazingarbe, Méricourt, Noyelles-sous-Lens, Pont-à-Vendin, Sains-en-Gohelle, Sallaumines, Vendin-le-Vieil,

Approuve la mise en œuvre du régime d'autorisation préalable de diviser, à compter du 1er janvier 2022, dans les secteurs ciblés ci-annexés sous forme de cartographie des communes de : Annay-sous-Lens, Avion, Billy-Montigny, Bully-les-Mines, Lens, Estevelles, Loison-sous-Lens, Loos-en-Gohelle, Mazingarbe, Méricourt, Noyelles-sous-Lens, Pont-à-Vendin, Sains-en-Gohelle, Sallaumines, Vendin-le-Vieil,

Autorise le Président à signer la convention de groupements de commandes ci-annexée afin de lancer les procédures d'achat liées à la mise en œuvre de ce dispositif.

Décide que la Commission d'appel d'offres compétente sera celle de la Communauté d'agglomération de LENS LIEVIN.

Autorise le Président à signer tous les actes juridiques, administratifs et financiers correspondants ;

Précise que les crédits nécessaires seront prévus au budget sur l'imputation Budget Principal/ Fonctionnement / Ligne de crédit 9975.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D044-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 16 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un, le seize juin à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 18 mai et 10 juin 2021 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 13 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 13
Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Jean-François CARON à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Nadine DUCLOY à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER à Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur François LEMAIRE à Madame Catherine DAMBRINE, Madame Caroline LOUBAT à Monsieur Stéphane SIKORA, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Christian PEDOWSKI

Absent(s) excusé(s) : 8
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Madame Katy CLEMENT, Madame Hélène CORRE, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Julien VOULIOT

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D044-DE

C160621_D044

ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE

Convention de partenariat avec le Groupe TISSERIN dans le cadre de l'OPAH-RU

La Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin a approuvé le lancement d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Renouvellement Urbain (OPAH-RU) « Cœurs de Villes Lens, Liévin et Harnes » pour une durée de 5 ans, par délibération en date du 17 décembre 2020.

Le bureau d'études CITEMETRIE a été missionné le 28 avril 2021 par la CALL pour assurer le suivi-animation de l'OPAH-RU sur les trois communes concernées.

L'Anah alloue des subventions aux propriétaires privés pour la réalisation de travaux de rénovation, sous réserves de respecter les critères d'éligibilités. Ces aides peuvent être complétées par une subvention de la CALL et d'autres partenaires (Région, Action Logement…).

Le délai de versement des subventions peut fragiliser les ménages modestes, tout comme le financement du reste à charge. Ces points de blocage peuvent compromettre la réalisation des travaux. Pour pallier à cet écueil, le Groupe Tisserin (ex Groupe Procivis Nord) propose aux maîtres d'ouvrage d'opération, la mise en place d'une caisse d'avance.

Le Groupe Tisserin est une Société Anonyme d'Intérêt Collectif pour l'Accession Sociale à la Propriété (SACICAP) ayant développé une activité spécifique de « Missions Sociales ». Son objectif est d'apporter des solutions à ceux qui se trouvent exclus des dispositifs classiques d'aides.

Pour lever les freins financiers à l'engagement des travaux de rénovation, le Groupe Tisserin met à disposition des opérateurs qui accompagnent les propriétaires une caisse permettant « d'avancer » les subventions publiques et propose aux ménages des « prêts travaux mission sociales » pour financer le reste à charge de leurs travaux.

Ce dispositif de « caisse d'avance » a pour vocation d'aider les propriétaires occupants privés à concrétiser leur projet de rénovation, grâce à l'avance de tout ou partie des subventions auxquelles ils sont éligibles. Cette avance est débloquée dès le démarrage des travaux, ce qui constitue un véritable effet de levier dans la prise de décision. Les artisans sont également assurés d'un règlement plus rapide de leurs factures.

Pour concrétiser ce partenariat, il est proposé un conventionnement avec le Groupe Tisserin dans le cadre de la mise en œuvre de l'OPAH-RU qui sera déployée au cours du 1er semestre 2021.

Les conditions de ce conventionnement sont les suivantes :

- GROUPE TISSERIN accorde à la CALL un prêt de 100 000 €. Ce prêt est consenti dans le cadre de ces Missions Sociales et a pour objet de permettre aux bénéficiaires de l'OPAH-RU d'effectuer les travaux nécessaires à la réhabilitation de leur logement en préfinançant les subventions qui seront engagées par les financeurs institutionnels (ANAH, CALL, Région…),
- Les sommes prêtées seront remboursées par la CALL en une seule fois le 31/12/2028,
- Le prêt est consenti à titre gratuit, sans intérêt ni commission d'engagement,

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D044-DE

- Le prêt est conditionné par l'octroi d'un cautionnement solidaire jusqu'à concurrence de 80 000 € (soit 80% de 100 000 €). Cet acte de cautionnement prendra la forme d'une garantie d'emprunt,
- Un contrat de prêt est réalisé entre le Groupe TISSERIN, l'opérateur de l'OPAH-RU et la CALL. La société présente une situation financière solide au regard des ratios de solvabilité (source société.com). La garantie de l'emprunt donnée par la CALL ne présente donc pas risque importante pour la collectivité.

Par ailleurs, le Groupe Tisserin s'engage à financer le cas échéant tout ou partie du reste à charge de certains ménages. Pour ce faire, il pourra consentir, sous conditions de ressources, aux propriétaires occupants, un Prêt Travaux Missions Sociales du montant de tout ou partie des travaux restant à leur charge, après déduction des diverses aides (ANAH,CALL, CAF, CARSAT...) et lorsque aucune autre solution de financement n'est envisageable compte tenu de la situation personnelle du propriétaire occupant concerné.

A reçu un avis favorable en Commission chargée de l'Attractivité du Territoire du 03/06/2021

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Autorise le Président à :

- Signer la convention de partenariat avec le Groupe Tisserin,
- Signer l'acte de cautionnement (principe de garantie d'emprunt) à hauteur de 80 000 €,
- Signer le contrat de prêt afin d'accorder une garantie à CITEMETRIE à hauteur de 100 000 € au titre du prêt contracté par CITEMETRIE auprès du Groupe TISSERIN, contrat de prêt joint en annexe.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D045-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 16 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un, le seize juin à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 18 mai et 10 juin 2021 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 13 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 13
Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Jean-François CARON à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Nadine DUCLOY à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER à Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur François LEMAIRE à Madame Catherine DAMBRINE, Madame Caroline LOUBAT à Monsieur Stéphane SIKORA, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Christian PEDOWSKI

Absent(s) excusé(s) : 8
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Madame Katy CLEMENT, Madame Hélène CORRE, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Julien VOULIOT

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D045-DE

C160621_D045

ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE

Convention de partenariat avec le Groupe TISSERIN dans le cadre du PIG Habiter Mieux

La Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin porte un Programme d'Intérêt Général « Précarité Énergétique et Habitat Indigne » sur l'ensemble des 36 communes de l'agglomération, pour la période 2020-2024.

Ce programme ne couvre pas les centres villes de Lens, Liévin et Harnes, puisqu'ils sont couverts par une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Renouvellement Urbain (OPAH-RU).

Avec le soutien de l'Anah, il vise l'accompagnement des projets de rénovation des propriétaires occupants et bailleurs du territoire, avec pour priorités : la lutte contre l'habitat indigne et les situations de précarité énergétique, les réhabilitations durables du parc de logements, les travaux d'adaptation et la lutte contre la perte d'autonomie.

Dans le cadre de la mise en œuvre de nos dispositifs opérationnels, le Groupe Tisserin (auparavant dénommé PROCIVIS NORD) nous propose un partenariat afin de mettre en œuvre un système de caisse d'avance. En effet, le Groupe Tisserin est une Société Anonyme d'Intérêt Collectif pour l'Accession Sociale à la Propriété (SACICAP) ayant développé une activité spécifique de « Missions Sociales ». Son objectif est d'apporter des solutions à ceux qui se trouvent exclus des dispositifs classiques d'aides.

Il est rappelé qu'un partenariat entre la CALL et PROCIVIS Nord dans le cadre de la mise en place d'une caisse d'avance pour le PIG a été initié et une délibération en ce sens a été prise le 6 février 2020. Toutefois, le changement de dénomination de PROCIVIS Nord vers Groupe Tisserin, nécessite qu'une nouvelle délibération soit prise.

Dès lors, il s'agit de mettre à disposition des fonds, sous forme d'avances, permettant le préfinancement des subventions publiques dans le cadre de la rénovation de l'habitat privé, le cas échéant complétées par des « Prêts Travaux Missions Sociales » finançant tout ou partie du reste à charge des travaux. Ce dispositif de « caisse d'avance » a ainsi pour vocation d'aider les propriétaires occupants privés à concrétiser leur projet de rénovation, grâce à l'avance de tout ou partie des subventions auxquelles ils sont éligibles. En effet, l'avance sera débloquée dès le démarrage des travaux ce qui constitue un véritable effet de levier dans la prise de décision.

C'est pourquoi, il est proposé un conventionnement avec le Groupe Tisserin au titre de la mise en place du Programme d'intérêt Général (PIG) « Précarité Énergétique et Habitat Indigne » qui sera déployé à l'échelle du territoire communautaire depuis mai 2020.

Les conditions de ce conventionnement sont inchangées et restent les suivantes (comme présentées lors de la délibération du 06 février 2020):

- Le Groupe Tisserin accorde via un conventionnement à la CALL un prêt de 200 000 €. Ce prêt, qui est consenti dans le cadre des Missions Sociales du Groupe Tisserin, a pour objet de permettre aux bénéficiaires des dispositifs opérationnels type PIG d'effectuer les travaux nécessaires à la réhabilitation de leur logement en préfinançant les subventions qui seront engagées par les financeurs institutionnels (ANAH, CALL, Région…).
- Les sommes prêtées seront remboursées par la CALL en une seule fois le 31/12/2028.
- Le prêt est consenti à titre gratuit, sans intérêt ni commission d'engagement.
- Le prêt est conditionné par l'octroi d'un cautionnement solidaire jusqu'à concurrence de 160 000 € (soit 80% de 200 000 €). Cet acte de cautionnement prendra la forme d'une garantie d'emprunt.
- Un contrat de prêt est réalisé entre le Groupe Tisserin et l'opérateur du PIG (Citémétrie).

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D045-DE

La société présente une situation financière solide au regard des ratios de solvabilité (source société.com). La garantie de l'emprunt donnée par la CALL ne présente donc pas risque importante pour la collectivité.

Par ailleurs, le Groupe Tisserin s'engage à financer le cas échéant tout ou partie du reste à charge de certains ménages. Pour ce faire, il pourra consentir, sous conditions de ressources, aux propriétaires occupants, un Prêt Travaux Missions Sociales (mis en place spécifiquement par le Groupe Tisserin) du montant de tout ou partie des travaux restant à leur charge, après déduction des diverses aides (ANAH, CALL, CAF, CARSAT...) et lorsque aucune autre solution de financement n'est envisageable compte tenu de la situation personnelle du propriétaire occupant concerné.

A reçu un avis favorable en Commission chargée de l'Attractivité du Territoire du 03/06/2021

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Autorise le Président à :

- Signer la convention avec le Groupe Tisserin,
- Signer l'acte de cautionnement (principe de garantie d'emprunt à hauteur de 160 000 €),
- Signer le contrat de prêt afin d'accorder une garantie à Citémétrie à hauteur de 200 000 € au titre du prêt contracté par Citémétrie auprès du Groupe Tisserin, contrat de prêt joint en annexe.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D046-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 16 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un, le seize juin à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 18 mai et 10 juin 2021 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 13 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 13
Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Jean-François CARON à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Nadine DUCLOY à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER à Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur François LEMAIRE à Madame Catherine DAMBRINE, Madame Caroline LOUBAT à Monsieur Stéphane SIKORA, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Christian PEDOWSKI

Absent(s) excusé(s) : 8
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Madame Katy CLEMENT, Madame Hélène CORRE, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Julien VOULIOT

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D046-DE

C160621_D046

DEVELOPPEMENT DURABLE

Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE)

Pour accélérer la relance et accompagner les transitions écologique, démographique, numérique et économique dans les territoires, le Gouvernement a souhaité proposer aux collectivités territoriales un nouveau type de contrat : le contrat de relance et de transition écologique.

Ce contrat présente plusieurs caractéristiques :

- il est fondé sur le projet du territoire, lui même faisant suite à un diagnostic partagé avec les habitants et les acteurs économiques et sociaux,
- il a vocation à intégrer l'ensemble des contractualisations en cours ou à venir,
- il pourrait servir de support au volet territorial du CPER dès lors que celui-ci aura été conclu.

La Région Hauts-de-France et le Département du Pas-de-Calais ont accueilli la démarche avec intérêt mais ne souhaitent pas être co-signataires des contrats.

S'agissant d'un dispositif lié au plan de relance, l'État demande que ces contrats puissent être signés avant le 30 juin 2021 pour une première programmation 2021-2022, avec une clause de revoyure en 2023.

Considérant ces éléments, la CALL a élaboré un projet de contrat fondé sur son projet de territoire adopté en 2017 et propose une première programmation 2021-2022 fondée sur les dossiers en cours. Les programmations ultérieures seront affinées au vu de la programmation pluriannuelle des investissements en cours d'élaboration pour les exercices à venir.

Par ailleurs, et afin de préserver les intérêts des communes, la CALL souhaite acter dans le CRTE des programmes d'action thématiques les concernant : rénovation énergétique des bâtiments publics, aménagements cyclables, mise en œuvre du plan piscines et réalisation d'équipements culturels de proximité.

Au vu des incertitudes pesant sur les financements mobilisables, les projets présentés sont inscrits sous réserve du bouclage de leur plan de financement. Leur intégration dans le contrat vaut priorisation dans l'examen des demandes de subventions par les services de l'État mais ne constitue en aucun cas un engagement de financement.

Après cet exposé, et avec les limites ainsi posées,

A reçu un avis favorable en Commission chargée du Développement Durable du 01/06/2021

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Autorise le Président à signer le contrat de relance et de transition écologique ci-annexé.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D047-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 16 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un, le seize juin à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 18 mai et 10 juin 2021 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 13 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 13
Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Jean-François CARON à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Nadine DUCLOY à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER à Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur François LEMAIRE à Madame Catherine DAMBRINE, Madame Caroline LOUBAT à Monsieur Stéphane SIKORA, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Christian PEDOWSKI

Absent(s) excusé(s) : 8
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Madame Katy CLEMENT, Madame Hélène CORRE, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Julien VOULIOT

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D047-DE

C160621_D047

DEVELOPPEMENT DURABLE

Schéma de mobilité durable - adoption du plan d'actions de la CALL

La CALL a identifié, à travers son projet de Territoire, cinq thématiques : Bouger, Travailler, Rassembler, Respirer et Habiter. Au travers de la thématique « Bouger », l'un des enjeux est de promouvoir les modes alternatifs de déplacements à la voiture individuelle pour limiter les impacts négatifs de la circulation automobile. A ce titre, le Syndicat Mixte Artois-Gohelle (SMTAG) a d'ores et déjà contribué au développement de cette thématique avec la mise en service du BHNS.

En tant qu'autorité organisatrice de la mobilité, ce dernier a réalisé et mis en place son Plan de Déplacements Urbains (PDU) en 2018. Compte tenu de la diversité du tissu urbain de son périmètre et des différents enjeux afférents, les objectifs du PDU sont très généraux et difficilement transposables en l'état aux enjeux spécifiques de développement de la CALL du point de vue opérationnel. C'est la raison pour laquelle, la CALL a souhaité une déclinaison opérationnelle et territoriale du PDU à l'échelle de la CALL, s'inscrivant dans le plan d'action du PDU du SMTAG et se baser sur les indicateurs de celui-ci.

Le territoire bénéficie d'un schéma directeur cyclable intégré au PDU et en cours de révision par le SMTAG,. Une mission, cofinancée par l'ADEME, a été conduite par le bureau d'étude Vizea pour affiner et opérationnaliser ce schéma directeur à l'échelle de la CALL, au regard des différents projets urbains et économiques qu'elle porte (notamment en lien avec l'ERBM) .

L'objectif recherché est notamment d'améliorer les conditions de déplacements des personnes sur le territoire par la mise en œuvre d'une politique cyclable volontariste et par la systématisation de la prise en compte de la thématique mobilité dans les politiques et projets de la CALL et de ses Communes (infrastructures, services et stratégies territoriales). En effet, le territoire, fort de nombreuses réflexions en faveur du développement du réseau cyclable est néanmoins très en retard dans sa mise en œuvre. Avec des objectifs de part modale cyclable ambitieux inscrits au PDU, il est désormais nécessaire pour le territoire de se doter d'une déclinaison opérationnelle pour atteindre cet objectif mais également répondre à un enjeu de cohésion sociale et de développement du territoire.

L'étude a mis en avant plusieurs enjeux, en lien direct avec les compétences de la CALL :

1.Le vélo, premier domaine d'intervention de la CALL dans les déplacements
- Enjeu : structurer l'activité des services autour de la mise en œuvre complète du «système vélo»
- Enjeu : traiter chaque action de la politique cyclable sous le prisme d'un double objectif «répondre aux besoins du quotidien et promouvoir l'attractivité loisirs et tourisme»

2.Les déplacements générés par les activités, émetteurs principaux des émissions de GES et de polluants locaux
- Enjeu :déployer un observatoire à l'échelle de la CALL pour entamer la transition vers les flottes de véhicules décarbonnés - Enjeu: poursuivre la politique à destination des acteurs économiques et administratifs

3.La mobilité inclusive pour intégrer les «déplacements» au cœur des politiques sociales
- Enjeu :faire de la mobilité une clé du développement social - Enjeu :améliorer l'attractivité du territoire grâce au «cocktail transport»

4.Le tourisme au service du développement local
- Enjeu :ouvrir les politiques touristiques aux besoins du quotidien

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D047-DE

5.Aménagement et déplacements, un couple moteur pour réduire la mobilité subie
- Enjeu :densifier pour optimiser la mobilité

En lien avec les compétences de la CALL, les axes d'intervention sont :

Axe 1	**Décliner la mise en œuvre d'une politique vélo à l'échelle de l'agglomération**
1.1	Poursuivre l'aménagement du réseau cyclable structurant
1.2	Connecter les cités ERBM et les quartiers politique de la ville au réseau cyclable structurant
1.3	Modérer les vitesses de circulation dans les cités ERBM et les quartiers politique de la ville
1.4	Déployer des offres de stationnement vélo dans les cités ERBM et les quartiers politique de la ville
1.5	Compléter le maillage en stationnement vélo des autres pôles générateurs de flux de la CALL
1.6	Mettre en oeuvre un plan de jalonnement dans les cités ERBM et les quartiers politique de la ville
1.7	Développer l'utilisation des revêtements écologiques (enrobé drainant)
Axe 2	**Agir sur les émissions de gaz à effet de serre générées par la mobilité des entreprises**
2.1	Mettre en place un observatoire local de l'étude de la mobilité des entreprises
2.2	Poursuivre la mise en place de plans de mobilité de zone
2.3	Intégrer les réseaux régionaux de conseil en mobilité aux entreprises (Déclic'Mobilité)
2.4	Accompagner le renouvellement des flottes de véhicules des employeurs du territoire
2.5	Favoriser l'émergence de l'usage du fluvial pour le transport des marchandises
2.6	Poursuivre l'accompagnement à la création d'espaces de co-working
Axe 3	**Intégrer les différentes catégories d'usagers au projet de mobilité**
3.1	Animer une démarche de promotion de l'usage du vélo et de la marche auprès des jeunes (ateliers mobilité auprès des élèves de 3ème, campagnes de communication auprès des scolaires…)
3.2	Développer l'activité de conseil en mobilité auprès des habitants des cités ERBM et des quartiers politique de la ville
3.3	Engager des démarches d'animation locale autour des itinéraires cyclables
Axe 4	**Structurer une politique de mobilité touristique inclusive**
4.1	Mettre en oeuvre un schéma des services vélotouristiques
Axe 5	**Maîtriser l'impact des mobilités subies grâce à une politique d'urbanisme maîtrisée**
5.1	Poursuivre l'accompagnement à l'implantation des entreprises au plus près des offres de transports
5.2	Poursuivre la rénovation de l'habitat dans le tissu urbain dense
5.3	Poursuivre les actions de revitalisation des centres-villes
Axe 6	**Développer une ingénierie partagée de la mobilité**
6.1	Action transverse : recruter un conseiller mobilité
6.2	Partager un référentiel entre communes en matière de hiérarchisation du réseau routier
6.3	Développer des outils opérationnels pour accompagner les communes dans leurs projets (arrêtés réglementaires, commandes groupées en matière de stationnement…)

Le bureau d'études a cartographié le schéma cyclable : la carte jointe donne à voir le réseau cyclable structurant existant et en projet, et le réseau cyclable inter-quartiers (itinéraires cyclables existants et en projet).

Conformément aux engagements pris vis-à-vis de l'ADEME, il est proposé d'adopter les grands principes du schéma de mobilité durable ainsi que le plan d'actions chiffré afférent.

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D047-DE

Les actions en faveur de la mobilité sont transversales et impliquent de nombreux partenaires, leur mise en œuvre nécessitera leur mobilisation.

A reçu un avis favorable en Commission chargée du Développement Durable du 01/06/2021

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Approuve les grands principes du schéma de mobilité durable ainsi que le plan d'actions chiffré afférent , sous réserve de l'engagement de l'ensemble des partenaires

Accepte la subvention de 50 000 euros de l'ADEME.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D048-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 16 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un, le seize juin à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 18 mai et 10 juin 2021 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 13 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 13
Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Jean-François CARON à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Nadine DUCLOY à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER à Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur François LEMAIRE à Madame Catherine DAMBRINE, Madame Caroline LOUBAT à Monsieur Stéphane SIKORA, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Christian PEDOWSKI

Absent(s) excusé(s) : 8
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Madame Katy CLEMENT, Madame Hélène CORRE, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Julien VOULIOT

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D048-DE

C160621_D048

DEVELOPPEMENT DURABLE

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés 2020

Conformément aux dispositions de l'article L.2224-17-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin doit présenter chaque année, à son assemblée, un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés. Le rapport est présenté au plus tard 6 mois après la clôture de l'exercice concerné, il est destiné à l'information des usagers.

Le décret n°2015-1827 du 30 décembre 2015 précise le cadre d'établissement de ce rapport concernant la collecte et l'élimination des déchets.

Le rapport annuel 2020 est annexé à la présente délibération. Il fournit les indicateurs techniques et financiers pour l'ensemble des opérations de prévention, collecte et de traitement réalisées en 2020.

Vu l'avis favorable de la Commission Consultative des Services Publics Locaux en date du 25 mai 2021,

A reçu un avis favorable en Commission chargée du Développement Durable du 01/06/2021

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Prend acte du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et gestion des déchets ménagers et assimilés portant sur l'exercice 2020.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D049-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 16 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un, le seize juin à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 18 mai et 10 juin 2021 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 13 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 13
Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Jean-François CARON à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Nadine DUCLOY à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER à Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur François LEMAIRE à Madame Catherine DAMBRINE, Madame Caroline LOUBAT à Monsieur Stéphane SIKORA, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Christian PEDOWSKI

Absent(s) excusé(s) : 8
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Madame Katy CLEMENT, Madame Hélène CORRE, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Julien VOULIOT

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D049-DE

C160621_D049

DEVELOPPEMENT DURABLE

Programme « eau solidaire »
Budget alloué au dispositif
Clé de répartition du dispositif de la dotation 2020 et 2021 à l'ensemble des 36 communes
Continuité du service en 2022

Dans le cadre de la mise en œuvre de la délégation du service public de distribution d'eau potable, entrés en application au 1er janvier 2013, les élus de la CALL ont décidé de lancer le programme « Eau solidaire ». Un pourcentage des produits de vente d'eau est fourni sous la forme de « chèques eau » aux abonnés en difficultés. Ce pourcentage est de 0,5761 % en 2020 et 2021.

Un acompte de 80% du programme 2021 au 1er janvier 2022 permettra d'assurer une continuité du dispositif et ainsi permettre aux CCAS de chaque commune de poursuivre les aides.

A la demande de certains CCAS de mutualiser les chèques non consommés, il est proposé de ne permettre une gestion continue des chèques que sur deux années glissantes, c'est-à-dire de ne pouvoir reporter l'année suivante plus de chèques que la dotation de l'année en cours. L'excédent écrêté compléterait le budget de l'année avant répartition.

Par conséquent, 5 150 euros viennent s'ajouter en 2020 au budget consacré au dispositif, soit 99 500 euros, le portant à 104 650 euros et 4 100 euros viennent s'ajouter en 2021 au budget consacré au dispositif, soit 97 740 euros, le portant à 101 840 euros.

La clé de répartition de la dotation est définie par la CALL. Un tableau récapitulatif de la répartition par commune est annexé à la présente délibération. La clé de répartition appliquée les années précédentes ayant donné satisfaction, les mêmes ratios par commune ont été appliqués.

Au 1er janvier 2022, les communes bénéficieront du report des chèques 2021 non consommés et d'un acompte de 80 %, soit 78 190 euros.

A reçu un avis favorable en Commission chargée du Développement Durable du 01/06/2021

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Acte le montant de 99 500 € consacré au programme 2020 et 97 740 € au programme 2021.

Décide d'abonder ce budget de 5 150 € de chèques 2018 non consommés au 01/01/2020 et de 4 100 € de chèques 2019 non consommés au 01/01/2021.

Fixe la clé de répartition de la dotation pour 2020 à 104 650 € et 101 840 € pour 2021, pour les 36 communes conformément au tableau ci annexé .

Fixer l'acompte de 2022 à 80 % du budget 2021, soit 78 190 €.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D050-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 16 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un, le seize juin à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 18 mai et 10 juin 2021 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 13 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 13
Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Jean-François CARON à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Nadine DUCLOY à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER à Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur François LEMAIRE à Madame Catherine DAMBRINE, Madame Caroline LOUBAT à Monsieur Stéphane SIKORA, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Christian PEDOWSKI

Absent(s) excusé(s) : 8
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Madame Katy CLEMENT, Madame Hélène CORRE, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Julien VOULIOT

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D050-DE

C160621_D050

DEVELOPPEMENT DURABLE

Service Public d'Assainissement Collectif
Mise à Jour du règlement de service

La Collectivité a décidé par délibération en date du 17 décembre 2020 de confier son nouveau contrat de concession de service public d'assainissement collectif à la société Veolia Eau.

Ce contrat de concession prévoit notamment la mise en œuvre systématique de contrôles des installations intérieures d'assainissement en cas de cession immobilière, et modifie les conditions du contrôle de la partie publique des branchements.

Il convient donc de mettre à jour le règlement du service public d'assainissement collectif afin de définir les modalités de ces contrôles et des mesures qui en découlent.

A reçu un avis favorable en Commission chargée du Développement Durable du 01/06/2021

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Modifie les articles ci-après du règlement du service public d'assainissement collectif selon les termes suivants :

ARTICLE 9 - DEMANDE DE RACCORDEMENT
Tout raccordement doit faire l'objet d'une demande écrite adressée à la communauté d'agglomération. Elle doit être signée par le propriétaire ou son mandataire. L'acceptation de cette demande entraîne le classement du logement dans la catégorie "raccordables" soumise à la perception de la redevance d'assainissement, sauf notification par le demandeur de l'abandon de son projet de raccordement.

ARTICLE 12 - PAIEMENT DES FRAIS D'ÉTABLISSEMENT DES BRANCHEMENTS
Article 12.1 - Branchements isolés
La partie publique du branchement est effectuée par une entreprise choisie par le demandeur sur une liste de professionnels agréés par la communauté d'agglomération. Les frais sont à la charge du demandeur et réglés directement par lui. Il n'est pas appliqué de taxe de raccordement.
Le contrôle de la conformité de ces travaux aux règles de l'art est effectué par le service assainissement dans les conditions définies à l'article 40 du présent règlement.
Pour les habitations anciennes (plus de cinq ans), l'agence de l'eau Artois-Picardie peut accorder des aides pour les travaux de raccordement en domaine privé. Par convention, l'instruction des dossiers est assurée à compter du 1er janvier 2009 par la communauté d'agglomération en lieu et place de l'agence de l'eau.
Le versement des aides est subordonné à la vérification du bon raccordement de toutes les eaux usées au réseau public (application de l'article 40 du présent règlement). Le contrôle est réalisé à l'initiative et à la charge de la communauté d'agglomération. En cas d'anomalie, un nouveau contrôle est effectué après mise en conformité ; il est cette fois facturé au pétitionnaire.

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D050-DE

Article 12.2 - Branchements groupés

Au moment où la communauté d'agglomération construit un collecteur principal ou réhabilite un ouvrage existant, elle réalise en même temps la partie publique des branchements. Pour tout immeuble existant, non raccordé, les frais liés à la mise en œuvre de la partie publique du branchement des eaux usées sont pris en charge par la collectivité. Cette prise en charge se limite à un seul branchement par immeuble.
Pour tout branchement supplémentaire, la communauté d'agglomération se fait rembourser par le demandeur un coût forfaitaire.
De même, pour toute parcelle non construite dont les propriétaires auront demandé à la communauté d'agglomération d'exécuter la partie publique du branchement, la collectivité se fait rembourser par le demandeur le même coût forfaitaire.
Pour les travaux réalisés en 2021, ce montant est fixé à 1050 € et sera actualisé chaque 1er janvier au moyen de la dernière valeur connue de l'indice TP10A.

ARTICLE 40 - CONFORMITÉ DES INSTALLATIONS INTÉRIEURES

Un contrôle de conformité est réalisé obligatoirement avant tout raccordement d'immeuble au réseau public, que ce soit en direct ou par l'intermédiaire d'un réseau privé, ou lors des mutations de propriété.
Le service d'assainissement est seul habilité à réaliser les contrôles de conformité.

Article 40.1 - Contrôle de conformité avant raccordement

Le service d'assainissement vérifie avant tout raccordement au réseau public, que les installations intérieures remplissent bien les conditions requises. Le coût du contrôle de conformité est acquitté par le propriétaire dans les conditions définies au contrat de délégation de service public.
Dans le cas où des défauts sont constatés par le service d'assainissement, le propriétaire doit y remédier à ses frais. A l'issue des travaux de reprise, un nouveau contrôle est réalisé, dans les mêmes conditions que le contrôle initial.
La collectivité peut refuser le raccordement d'un immeuble tant que les installations privées sont reconnues non conformes aux dispositions du règlement sanitaire départemental et/ou du présent règlement.

Article 40.2 - Contrôle de conformité lors des mutations de propriété

Avant la vente de tout ou partie d'un immeuble à usage d'habitation, d'un établissement industriel, commercial, artisanal, agricole, etc., un contrôle technique des installations intérieures d'assainissement de l'immeuble est obligatoire. Dans les situations définies à l'article L1331-11-1 du code de la santé publique, le coût de ce contrôle est facturé au demandeur. Il est supporté par la collectivité dans les autres cas.
Le bilan de ce contrôle devra être adressé dans les jours qui suivent à la communauté d'agglomération, au service assainissement et au propriétaire.
Si le contrôle révèle des non-conformités, le rapport mentionne les travaux à réaliser et le délai dans lequel ils devront être réalisés. A l'issue de ce délai, un nouveau contrôle sera effectué aux frais du propriétaire par le service d'assainissement.

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D050-DE

Article 40.3 - Contrôle de conformité à l'initiative de la collectivité

Le service d'assainissement peut, sur demande de la collectivité et à ses frais, vérifier la conformité des installations intérieures de tout immeuble situé en zone d'assainissement collectif.

Les agents du service habilités à cet effet ont accès à la propriété conformément à l'article L1331-11 du Code de la Santé Publique. Cet accès sera précédé d'un avis préalable de visite qui est notifié à l'usager dans un délai minimal de 15 jours

Le bilan du contrôle est adressé dans les jours qui suivent à la communauté d'agglomération, au service assainissement et au propriétaire. Si le contrôle révèle des non-conformités, le rapport mentionne les travaux à réaliser et le délai dans lequel ils devront être réalisés. A l'issue de ce délai, un nouveau contrôle est effectué aux frais du propriétaire par le service d'assainissement.

ARTICLE 41 - DISPOSITIONS GÉNÉRALES POUR LES RÉSEAUX PRIVÉS

Les articles 1 à 40 inclus du présent règlement sont applicables aux réseaux privés d'évacuation des eaux. En outre, les conventions spéciales de déversement visées à l'article 17 préciseront certaines dispositions particulières.

À l'intérieur de chaque opération, chaque lot ou immeuble à desservir dispose de ses propres branchements et donne lieu chacun à l'établissement d'une autorisation de raccordement.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D051-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 16 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un, le seize juin à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 18 mai et 10 juin 2021 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 13 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 13
Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Jean-François CARON à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Nadine DUCLOY à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER à Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur François LEMAIRE à Madame Catherine DAMBRINE, Madame Caroline LOUBAT à Monsieur Stéphane SIKORA, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Christian PEDOWSKI

Absent(s) excusé(s) : 8
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Madame Katy CLEMENT, Madame Hélène CORRE, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Julien VOULIOT

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D051-DE

C160621_D051

DEVELOPPEMENT SOCIAL

Enseignement supérieur - Recherche - Cofinancement d'une thèse de doctorat - Laboratoire SHERPAS - U.F.R Staps Liévin

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de Territoire de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, un des objectifs prioritaires est de « développer et faire connaître les filières d'excellence du territoire dans une démarche globale de Troisième Révolution Industrielle (T.R.I.) : éco-activités, numérique, sport-santé-bien-être, logistique, tourisme-culture-patrimoines.

La Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin accompagne ainsi les pôles d'innovation économique (« clusters » CD2E, TEAM2, Vivalley, Louvre-Lens-Vallée) et leurs partenaires.

A ce titre le renforcement de la Recherche et Développement, de l'innovation et de la formation constituent des éléments fondamentaux nécessaires à la pérennité, au renouvellement et au développement du tissu d'entreprises locales.

En ce sens il convient donc de mener des actions et projets destinés à renforcer les différents laboratoires de recherche publics du territoire, mais également soutenir le développement des filières d'enseignement universitaire et technologique (Faculté Jean Perrin à Lens, IUT à Lens, U.F.R. STAPS à Liévin, IG2E-Centrale à Lens).

Ce soutien à l'enseignement supérieur et à l'Université d'Artois, rendu nécessaire dans un contexte de concurrence, doit permettre de mettre en place des partenariats avec les acteurs économiques (participation actée de l'Université au sein des pôles d'innovation économique) mais également des projets permettant d'éclairer et de lutter contre les déterminismes sociaux ou la précarité économique et sociale.

A ce titre, et pour faire suite à un premier travail d'étude mené en 2019 pour la préfiguration du projet « Liv Lab Sport », la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin a été sollicitée pour cofinancer une thèse dont l'objet est d'« identifier, adapter, tester et développer de nouveaux protocoles d'apprentissages corporels au bénéfice des populations vulnérables du territoire de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin.

La Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin est sollicitée pour financer cette thèse à hauteur de 16 000 euros par an pendant 3 ans à compter de la notification de la convention à intervenir avec l'Université d'Artois.

A reçu un avis favorable en Commission chargée du Développement Social du 31/05/2021

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Approuve le co-financement de la thèse ayant pour objet : « identifier, adapter, tester et développer de nouveaux protocoles d'apprentissages corporels au bénéfice des populations vulnérables du territoire de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin à hauteur de 48 000 euros sur 3 ans.

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D051-DE

Autorise le Président à signer la convention correspondante avec l'Université d'Artois, ainsi que tout acte subséquent à prendre en application de la présente délibération.

Précise que les crédits nécessaires, d'un montant de 16 000 euros sont prévus au budget 2021 sur l'imputation : Budget Principal /Fonctionnement/Ligne de crédit 1084.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D052-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 16 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un, le seize juin à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 18 mai et 10 juin 2021 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 13 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 13
Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Jean-François CARON à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Nadine DUCLOY à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER à Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur François LEMAIRE à Madame Catherine DAMBRINE, Madame Caroline LOUBAT à Monsieur Stéphane SIKORA, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Christian PEDOWSKI

Absent(s) excusé(s) : 8
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Madame Katy CLEMENT, Madame Hélène CORRE, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Julien VOULIOT

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D052-DE

C160621_D052

DEVELOPPEMENT SOCIAL

Participation de la CALL à l'opération Main Square en balade

Le Main Square Festival est un festival de musique actuelle organisé début juillet à la Citadelle d'Arras, site classé au Patrimoine Mondial de l'Unesco, réunissant chaque année 120 000 festivaliers dont 84 % sont issus de la région Haut de France.

Fort d'une dynamisation de son territoire par la création d'un grand événement culturel, la première édition du festival se déroula en juillet 2004 avec le groupe anglais *Placebo* devant 10 000 personnes. En 2006, le jeune festival recevait *Dépêche Mode* et *Muse*, dont la venue rassembla sur deux jours près de 45 000 personnes. Les années suivantes furent marquées par l'ascension du festival, devenant un événement musical majeur en France, grâce à la collaboration entre Live Nation France Festival, la Ville d'Arras et la Communauté Urbaine d'Arras.

Depuis 2004, les festivaliers toujours plus nombreux ont pu assister aux concerts d'artistes de renommée internationale comme *Muse, Coldplay, Radiohead, Lenny Kravitz, David Guetta, Black Eyed Peas, Pharrell William, Stromae, Macklemore et Ryan Lewis...*

Ce travail entre les institutions et l'organisateur Live Nation s'opèrent donc depuis une quinzaine d'années autour d'un évènement qualitatif tant dans la dimension artistique que sur l'aspect sécuritaire et cela, en parfaite osmose avec les équipes de la préfecture du Pas de de Calais.

L'année 2020, marquée par la pandémie, a bouleversé le monde de l'événementiel. Les équipes du festival ont travaillé à proposer une alternative en accord avec les préconisations gouvernementales en proposant une *MAINSQUARE TV*.

À l'aube de l'été 2021, sachant que la situation reste tendue avec la progression des variants en France, le Ministre de la Culture a annoncé dernièrement que les festivals pourront se tenir en version assise, en plein-air et accueillir 5 000 spectateurs maximum. Dans le cadre de l'organisation du Main Square Festival, cette solution ne peut être envisagée et la tenue du festival sous sa forme habituelle ne peut avoir lieu.

Afin d'éviter l'annulation de deux éditions consécutives de l'événement, le projet « *Main Square en balade* » a été créé pour proposer une formule adaptée et réinventée du festival.

Cette formule consiste à mettre en scène des concerts d'artistes dans différents lieux emblématiques de la région. La présence d'un public assis est envisagée et sera gérée dans le respect des règles annoncées par notre Ministre de la Culture.

Parmi les lieux sélectionnés nous retrouvons dans les 5 départements de la région Hauts de France :

- Pour le **Pas de Calais** : Le Beffroi d'Arras (jauge assise distanciée 100 invités), le château d'Hardelot (jauge assise distanciée 100 invités), le stade Bollaert à Lens (jauge assise distanciée 1000 invités), terrils d'Haillicourt (sans public)
- Pour le **Nord** : le FRAC Grand Large de Dunkerque,(sans public)
- Pour l'**Aisne** : le Familistère de Guise,(sans public)
- Pour la **Somme** : les hortillonnages d'Amiens, (sans public)
- Pour l'**Oise** : le domaine de Chantilly, (sans public).

L'ensemble des concerts seront filmés et retransmis sur les réseaux sociaux durant les jours de festival prévus initialement (prévisions de plusieurs millions de vues)

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D052-DE

Le Main Square en Balade aura pour intérêt de valoriser la marque Main Square en s'appuyant sur l'ancrage territorial des festivaliers et en témoignant d'une richesse artistique au travers d'une richesse patrimoniale et naturelle. Cette proposition offre une opportunité d'accentuer le sentiment d'appartenance à notre région par un vecteur artistique original ; chaque concert sera unique et la qualité de contenu d'une très grande qualité offrira des images exceptionnelles réutilisables pour chaque lieu.

Il est à noter que la Communauté d'Agglomération et Live Nation Festival envisagent de reconduire cet événement pour l'ancrer en Hauts-de France, aussi le Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin saisira le Président de la Communauté Urbaine d'Arras pour que le territoire soit bel et bien hôte de l'événement sur les éditions futures.

A reçu un avis favorable en Commission chargée du Développement Social du 31/05/2021

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Valide le principe d'une participation de la CALL au Main Square en balade.

Autorise le versement d'une subvention de 15 000 € à l'attention de la Communauté Urbaine d'Arras, organisateur de l'événement.

Autorise le Président à signer avec la Communauté Urbaine d'Arras et l'ensemble des partenaires la convention de partenariat correspondante ainsi que toutes les pièces relatives à cette affaire.

Précise que les crédits nécessaires, d'un montant de 15 000 € sont prévus au budget 2021 sur l'imputation : Budget Principal / Fonctionnement / Ligne de crédit 11329.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D053-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 16 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un, le seize juin à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 18 mai et 10 juin 2021 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 13 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 13
Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Jean-François CARON à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Nadine DUCLOY à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER à Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur François LEMAIRE à Madame Catherine DAMBRINE, Madame Caroline LOUBAT à Monsieur Stéphane SIKORA, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Christian PEDOWSKI

Absent(s) excusé(s) : 8
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Madame Katy CLEMENT, Madame Hélène CORRE, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Julien VOULIOT

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D053-DE

C160621_D053

DEVELOPPEMENT SOCIAL

Soutien financier aux manifestations d'envergure - Volley Club Harnésien - Accueil de la Ligue européenne de Volley-Ball féminin

La Golden League de Volley-Ball féminin, est une épreuve se déroulant au début de l'été et permet aux équipes européennes de disputer une compétition internationale.

Le Volley Club Harnésien évoluant en élite féminine de Volley-Ball, accueille du 4 au 6 juin 2021 à la salle Maréchal de Harnes, les matches qualificatifs pour la finale de la Ligue Européenne.

En effet, cette compétition qui sera télévisée réunit 4 équipes dont l'Espagne, l'Azerbaïdjan, la Roumanie et la France, qui joueront sous forme de tournois.

Cette manifestation, qui permet de promouvoir le sport féminin en l'occurrence le Volley-Ball, est une véritable opportunité d'attirer et d'accueillir des équipes au titre de la préparation des JO 2024.

Au vu de l'importance de cet événement pour le territoire, et afin d'organiser la Ligue européenne de Volley-Ball féminin à la salle Maréchal de Harnes, le Volley-Club Harnésien sollicite un soutien financier à hauteur de 32 000 € soit 14% du budget total.

A reçu un avis favorable en Commission chargée du Développement Social du 31/05/2021

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Approuve le versement d'une subvention de 32 000 € au Volley-Club Harnésien, dans le cadre de l'organisation de la Ligue européenne de Volley-Ball féminin.

Autorise le Président à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Précise que les crédits nécessaires, d'un montant de 32 000 € sont inscrits sur l'imputation BG/Fonctionnement/enveloppe 585 sous réserve du vote du Budget Supplémentaire.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D054-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 16 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un, le seize juin à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 18 mai et 10 juin 2021 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 13 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 13
Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Jean-François CARON à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Nadine DUCLOY à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER à Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur François LEMAIRE à Madame Catherine DAMBRINE, Madame Caroline LOUBAT à Monsieur Stéphane SIKORA, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Christian PEDOWSKI

Absent(s) excusé(s) : 8
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Madame Katy CLEMENT, Madame Hélène CORRE, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Julien VOULIOT

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D054-DE

C160621_D054

DEVELOPPEMENT SOCIAL

Encouragement à la pratique sportive de la jeunesse: solde de l'aide et reconduction du dispositif Pass Sport pour la saison 2021-2022

Conformément aux termes de la délibération du 21 mars 2017 relatives aux modalités de soutien aux associations sportives et à la pratique sportive (compétence facultative), la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin a décidé de favoriser l'accessibilité à la pratique sportive par la mise en place d'un Pass sport à destination des jeunes sportifs dont le montant a été approuvé par décision le 15 mai 2020.

Les modalités d'octroi du pass sport sont :

- Etre domicilié sur l'une des 36 communes de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin
- Etre âgé de moins de 18 ans au 1er janvier 2021
- Sans condition de ressources
- Etre inscrit dans une structure sportive ayant son siège social sur le territoire de la CALL, affiliée à une fédération sportive française reconnue par le ministère en charge des sports. Les associations sportives scolaires (UNSS, USEP, UGSEL, …) ne sont pas concernées.

Par délibération du 15 avril 2021 un premier versement de la subvention a été approuvé et a permis à 9 214 jeunes (chiffre arrêté au 15 mars 2021) de bénéficier d'une réduction de 30 € à leur adhésion à un club sportif affilié à une fédération. Les montants ont ensuite été versés aux clubs au prorata du nombre de Pass sport remis. Toutefois, 20 clubs ont remis leur dossier après la date de clôture ce qui correspond à 761 pass soit la somme de 22 830€.

Club	Nombre de Pass	Montant
La raquette aixoise	17	510€
Annay disc golf club	6	180€
USOA judo	10	300€
Tennis club de Bouvigny Boyeffles	24	720€
Volley Bully section amicale laïque	18	540€
Poney club de Gouy Servins	11	330€
Océanic club exploration Harnes	2	60€
Association Gymnique et sportive hulluchoise	71	2130€
RC Lens athlétisme	95	2850€
Koésion Lens	22	660€
Les mordus de la plume Liévin	1	30€
Club des dauphins liévinois	39	1170€
USA Liévin Football	131	3930€
Natation synchronisée Liévin	11	330€
Avenir de Liévin	165	4950€
Club liévinois d'évasion océane	1	30€

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D054-DE

USAL AIKIDO Liévin	8	240€
Avenir ouvrier Loisonnais	58	1740€
Tennis club de Noyelles	23	690€
Etoile sportive vendinoise	48	1440€
TOTAL	**761**	**22830€**

Au regard de la situation sanitaire encore complexe, il est proposé de procéder au versement de l'aide pour les clubs retardataires.

La saison 2020-2021 a enregistré une perte de 13% du nombre de pass due à la crise de la Covid-19 et est clôturée au 22 avril 2021. Elle comptabilise 9 975 jeunes pour un montant de 299 250€.

Le dispositif des pass sports depuis 4 saisons a un réel impact positif auprès des jeunes, des familles, des clubs et de la pratique sportive.

A cet effet, il est proposé de reconduire le dispositif pour la saison 2021-2022 et de fixer le montant du Pass sport à 30€, étant entendu qu'un seul pass sport sera attribué par jeune au cours de la saison sportive.

A reçu un avis favorable en Commission chargée du Développement Social du 31/05/2021

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Approuve le versement de la subvention du pass sport aux clubs retardataires et la reconduction du dispositif pour la saison 2021-2022.

Autorise le Président a signer toutes les pièces afférentes à ce dispositif.

Précise que les crédits nécessaires, d'un montant de 22 830 € sont proposés au vote du Budget Supplémentaire 2021 sur l'imputation/Budget général/Fonctionnement/ 4079.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D055-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 16 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un, le seize juin à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 18 mai et 10 juin 2021 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 13 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 13
Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Jean-François CARON à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Nadine DUCLOY à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER à Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur François LEMAIRE à Madame Catherine DAMBRINE, Madame Caroline LOUBAT à Monsieur Stéphane SIKORA, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Christian PEDOWSKI

Absent(s) excusé(s) : 8
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Madame Katy CLEMENT, Madame Hélène CORRE, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Julien VOULIOT

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D055-DE

C160621_D055

RESSOURCES ET MOYENS

Mission d'accompagnement à la mise en œuvre du Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU)

Par délibération en date du 1er juin 2015, le Conseil Communautaire a approuvé la création d'un service commun chargé de l'instruction des Autorisations du Droit des Sols (ADS) au titre de l'article L.5211-4-2 du CGCT relatif à la création de services communs par l'EPCI et une ou plusieurs de ses communes membres pour l'exercice d'une compétence non transférée.

Considérant que le schéma de mutualisation et de coopération s'inscrit dans une logique d'évolution, d'adaptation à la législation et de solidarité intercommunale, il est proposé dans le cadre du service commun, un Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU) aux communes du service mutualisé et à celles qui le souhaiteront.

Dans le cadre de la simplification et de la modernisation des services publics, la dématérialisation des autorisations d'urbanisme s'inscrit dans la démarche Action publique 2022, qui vise à améliorer la qualité des services publics et à moderniser l'action publique, tout en maîtrisant les dépenses et en optimisant les moyens.

La dématérialisation de l'ADS est obligatoire à compter du 1er janvier 2022.

Celle-ci repose sur deux fondements juridiques :

- L'article L 112-8 du code des relations entre le public et l'administration qui permet aux usagers de saisir l'administration de manière dématérialisée : La Saisine par Voie Electronique (SVE), qui concerne toutes les communes,
- La Loi n°2018-1021 du 23 novembre 2018 portant Evolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique (dite loi ELAN) et notamment l'article L.423-3 du code de l'urbanisme qui prévoit que « Les communes dont le nombre total d'habitants est supérieur à 3 500 disposent d'une téléprocédure spécifique leur permettant de recevoir et d'instruire sous forme dématérialisée les demandes d'autorisation d'urbanisme déposées à compter du 1er janvier 2022. Cette téléprocédure peut être mutualisée au travers du service en charge de l'instruction des actes d'urbanisme ».

La Communauté d'Agglomération de Lens- Liévin s'est dotée d'un outil collaboratif permettant d'assurer la gestion et l'instruction des autorisations d'urbanisme partagé avec les collectivités adhérentes au service commun ADS.

Dans ce cadre, il apparaît clairement que l'accompagnement du service commun ADS auprès des collectivités pour la mise en place du guichet numérique proposé par la Communauté d'Agglomération aux communes membres présente un intérêt manifeste.

Cet accompagnement peut être de deux natures :

1 - Dans le cadre de la procédure d'instruction des autorisations d'urbanisme intégrant l'accompagnement de la mise en œuvre de la dématérialisation,
2 - Dans la mise en œuvre de la dématérialisation des autorisations d'urbanisme : GNAU.

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D055-DE

Par conséquent, il est proposé de modifier la convention-cadre et ses annexes sur plusieurs aspects :

- Tarifaire : en instaurant une tarification spécifique pour la mise à disposition du service commun ADS dans le cas de la mise en œuvre de la dématérialisation sans bénéficier de l'instruction des Autorisations du Droit des Sols
- Durée de la convention: modification de l'échéance de la convention article 12
- D'ajouter une annexe relative à la mise en œuvre de la dématérialisation.

Vu L'article 62 de la loi ELAN et notamment l'article L423-3 du code de l'urbanisme qui prévoit que toutes les communes de plus de 3500 habitants devront être dotées de procédures dématérialisées pour recevoir et instruire les autorisations d'urbanisme

Vu l'article L112-8 du Code des relations entre le public et l'administration qui permet aux usagers de saisir l'administration de manière dématérialisée

Vu la délibération du 1er juin 2015 du conseil de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin portant création d'un service commun d'instruction des autorisations du droit des sols et actant la convention-cadre régissant les principes de fonctionnement du service entre chaque commune souhaitant l'intégrer et la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin,

Vu les délibérations des 25 avril 2019 et 17 décembre 2019 du conseil de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin et la convention-cadre et ses annexes,

Vu les propositions du comité de suivi du 13 avril 2021,

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Ressources et des Moyens du 04/06/2021

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Décide de mettre en place la Mission d'accompagnement à la mise en œuvre du Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme avec 2 options au choix : soit l'adhésion au Service Commun pour l'ensemble des services (Instruction ADS et accompagnement du GNAU) soit l'adhésion au Service Commun uniquement pour l'accompagnement du GNAU.

Acte les modifications de la convention-cadre annexée régissant les principes de fonctionnement du service mutualisé ADS entre chaque commune souhaitant l'intégrer et la Communauté d'Agglomération de Lens Liévin.

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D055-DE

Dit que la convention-cadre à intervenir avec la CALL telle que modifiée est applicable à toutes les collectivités membres de la Communauté d'Agglomération de Lens Liévin souhaitant adhérer au service commun ADS à partir du 1er/01/2022.

Autorise le président à signer cette convention jointe en annexe ainsi que tout document relatif à ce dossier.

Autorise le Président à émettre tout titre ou mandat relatif à ce dossier ainsi qu'à la convention.

Précise que les crédits nécessaires sont proposés au Budget Supplémentaire 2021 sur l'imputation : Budget Principal/ Fonctionnement/ Ligne de crédit 11522 en dépense et ligne de crédit 8769 en recette.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D056-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 16 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un, le seize juin à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 18 mai et 10 juin 2021 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 13 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 13
Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Jean-François CARON à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Nadine DUCLOY à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER à Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur François LEMAIRE à Madame Catherine DAMBRINE, Madame Caroline LOUBAT à Monsieur Stéphane SIKORA, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Christian PEDOWSKI

Absent(s) excusé(s) : 8
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Madame Katy CLEMENT, Madame Hélène CORRE, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Julien VOULIOT

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D056-DE

C160621_D056

RESSOURCES ET MOYENS

Schéma de mutualisation - Portail documentaire Le Papyrus
Adhésion de la commune de Wingles

Le service Documentation de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin a mis en place un portail documentaire intitulé Le Papyrus reprenant chaque jour des articles de presse locale mais également des extraits de revues spécialisées ainsi que les textes législatifs et réglementaires.

Compte tenu des informations apportées par cet outil dans les divers domaines de compétence de la Communauté et susceptibles d'intéresser ses communes membres, il a été proposé en 2018 de permettre l'accès du portail aux communes. Les communes qui le désirent peuvent donc adhérer à la convention de mutualisation mise en place à cet effet.

La commune de Wingles a manifesté le souhait d'adhérer à la convention et avoir ainsi accès au portail documentaire ; elle a délibéré en ce sens le 9 mars 2020.

Une convention déterminant les conditions de mise à disposition de cette prestation doit donc être signée par la ville de Wingles et la CALL.

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Ressources et des Moyens du 04/06/2021

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Autorise le Président à signer la convention de mutualisation du portail documentaire Le Papyrus avec la commune de Wingles.

Admet en recette la contribution de la ville de Wingles conformément aux termes de la convention de mutualisation selon l'imputation suivante : Budget principal/Fonctionnement/Ligne de crédit 10280.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D057-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 16 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un, le seize juin à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 18 mai et 10 juin 2021 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 13 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 13
Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Jean-François CARON à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Nadine DUCLOY à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER à Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur François LEMAIRE à Madame Catherine DAMBRINE, Madame Caroline LOUBAT à Monsieur Stéphane SIKORA, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Christian PEDOWSKI

Absent(s) excusé(s) : 8
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Madame Katy CLEMENT, Madame Hélène CORRE, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Julien VOULIOT

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D057-DE

C160621_D057

RESSOURCES ET MOYENS

Convention de partenariat dans le cadre de la mise en oeuvre du Programme CEE ACTEE (Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Energétique) -AMI SEQUOIA Session 2-

Le projet de territoire de la CALL met en exergue le renouveau du territoire, tant d'un point de vue économique, que social et environnemental. La Troisième Révolution Industrielle et l'innovation doivent y jouer un rôle prépondérant, et il vient s'inscrire dans une dynamique plus vaste portée par le Pôle Métropolitain de l'Artois, sur le champ de l'énergie comme vecteur d'activité, de renouveau et d'autonomisation du territoire.

Par ailleurs, le décret n°2019-771 du 23 juillet 2019, dit « décret tertiaire », pris en application de l'article 175 de la loi n° 2018-1021 du 23 novembre 2018 (dite loi ELAN), définit les objectifs de performance énergétique pour les bâtiments tertiaires publics et privés : réduction des consommations d'énergie finale d'au moins de 40 % dès 2030 puis de 50 % en 2040 et 60 % en 2050, par rapport à 2010 ou atteinte d'un seuil en valeur absolu défini par typologie d'actifs.

La CALL s'est donc fixé pour objectif d'engager un plan de réhabilitation thermique de son patrimoine et de celui des communes membres, inscrit au titre du schéma de mutualisation en 2019.

Pour initier ce programme, elle a notamment décidé la création d'un Service commun chargé d'accompagner les collectivités sur le plan technique, administratif et financier et comprenant 3 ETP : un.e responsable coordinateur.rice du service, un.e conducteur.rice d'opérations et un.e économe de flux. Elle mobilisera également l'expertise d'une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage chargée d'élaborer un véritable schéma directeur énergétique et de la programmation d'actions et d'investissements «transition énergétique».

Dans cette ambition, la CALL s'est saisie de l'opportunité de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « SEQUOIA Session 2 », porté par la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies dans le cadre du programme ACTEE2 (Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Energétique).

En effet, ACTEE 2 finance le déploiement de réseaux d'économes de flux, la réalisation d'études technico-économiques, la maîtrise d'oeuvre, ainsi que l'achat d'équipements de suivi de travaux de rénovation énergétique.

La CALL et le Syndicat d'énergie FDE 62, comptant parmi les 4 lauréats de et AMI en Région Hauts de France, se sont vu proposer par la FNCCR de fusionner leurs projets, dans un souci de massification territoriale.

Le FDE62 acceptant la fusion, il est proposé de l'entériner via une convention de partenariat, dont les principales conditions sont les suivantes :

- Cosignataires : FNCCR, FDE 62, Syndicat Mixte du Pays du Calaisis (partenaire du FDE 62) et CALL,
- Coordinateur du groupement : FDE62, chargé notamment de centraliser et transmettre tous les justificatifs nécessaires à la bonne mise en oeuvre du Programme,
- Durée : A compter de la signature jusqu'au 15 mars 2023,
- Budget prévisionnel total (tous partenaires) : 2 057 917 euros HT, répartis suivant annexe financière,
- Programme d'actions : tel que décrit en annexe à la convention,
- Eligibilité des dépenses : du 24 Février 2021 au 15 Mars 2023.

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Ressources et des Moyens du 04/06/2021

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D057-DE

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Autorise le Président à signer la convention de partenariat avec la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR), le Syndicat Mixte du Pays du Calaisis et le Syndicat d'énergie FDE 62, selon les conditions susrelatées, développées dans le projet ci-annexé.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D058-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 16 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un, le seize juin à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 18 mai et 10 juin 2021 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 13 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 13
Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Jean-François CARON à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Nadine DUCLOY à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER à Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur François LEMAIRE à Madame Catherine DAMBRINE, Madame Caroline LOUBAT à Monsieur Stéphane SIKORA, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Christian PEDOWSKI

Absent(s) excusé(s) : 8
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Madame Katy CLEMENT, Madame Hélène CORRE, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Julien VOULIOT

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D058-DE

C160621_D058

RESSOURCES ET MOYENS

Approbation du Pacte de Gouvernance 2020-2026

La loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique (dite loi « Engagement et Proximité ») introduit la possibilité d'élaborer un pacte de gouvernance entre les communes et leur établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre.

L'article L.5211-11-2 du Code général des collectivités territoriales prévoit qu'après le renouvellement général des conseils municipaux, le Président de la Communauté d'Agglomération doit inscrire à l'ordre du jour de l'assemblée délibérante, un débat et une délibération afin de décider d'élaborer ou non un Pacte de Gouvernance.

Ainsi, par délibération N°C150421_D017 du 15 avril 2021, le Conseil Communautaire a décidé d'élaborer un Pacte de Gouvernance.

Dans ce cadre, par courrier en date du 16 avril 2021 adressé à l'ensemble des maires de la CALL, le Président a soumis le projet de pacte de gouvernance 2020-2026 à l'avis des 36 conseils municipaux, ces derniers disposant d'un délai de deux mois pour se prononcer.

Le projet de Pacte de Gouvernance propose d'articuler la gouvernance de la CALL autour de plusieurs instances de dialogue : le Conseil Communautaire, un Bureau Communautaire, une Conférence des Maires, la Conférence des Adjoint(e)s, la réunion des Directeurs Généraux des Services, des Groupes de Travail réguliers.

Ces instances travailleront dans un esprit de consensus, de concertation et d'ouverture dans le respect des équilibres du territoire.

Cette gouvernance profondément renouvelée garantit à chacune des communes et à l'ensemble des élus d'être associés aux processus de décision. La circulation et le partage de l'information sont favorisés de façon à assurer les meilleures conditions possibles pour le travail des élus et la mise en œuvre du projet de territoire.

Il convient de se prononcer sur le Pacte de Gouvernance dont le projet est annexé au présent projet de délibération.

Vu la loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique,

Vu l'article L.5211-11-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération N°C150421_D017 du 15 avril 2021 relative au débat sur l'opportunité d'élaborer un Pacte de Gouvernance,

Vu les avis rendus par les Conseils Municipaux des communes adhérentes,

Considérant la nécessité de renforcer une communauté solidaire, efficace et innovante pour répondre aux besoins du territoire,

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D058-DE

Considérant l'intérêt de ce Pacte de Gouvernance qui permet de poser les bases d'un nouveau mode de gouvernance fondée sur des valeurs communes, des objectifs partagés et plaçant les communes au centre du processus de décision,

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Ressources et des Moyens du 04/06/2021

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

81 « pour »

2 « contre »

Approuve le Pacte de Gouvernance 2020-2026 entre la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN et ses 36 communes adhérentes,

Mandate le Président pour signer tout document afférent à ce dossier.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D059-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 16 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un, le seize juin à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 18 mai et 10 juin 2021 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 13 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 13
Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Jean-François CARON à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Nadine DUCLOY à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER à Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur François LEMAIRE à Madame Catherine DAMBRINE, Madame Caroline LOUBAT à Monsieur Stéphane SIKORA, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Christian PEDOWSKI

Absent(s) excusé(s) : 8
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Madame Katy CLEMENT, Madame Hélène CORRE, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Julien VOULIOT

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D059-DE

C160621_D059

RESSOURCES ET MOYENS

Création d'un poste de chef de projets
" Candidature des villes de Lens et Liévin à la Capitale française de la Culture 2024 "

Le Président informe l'Assemblée

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction publique territoriale,

Conformément à l'article 34 de la Loi du 26 janvier 1984, il appartient aux organes délibérants de chaque collectivité de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Depuis le 29 février 2020, « le contrat de projet » est une nouvelle possibilité de recrutement sur emploi non permanent prévue à l'article 3 II de la loi du 26 janvier 1984. Ce nouveau contrat a pour but de « mener à bien un projet ou une opération identifié ». Il s'agit d'un contrat à durée déterminée dont l'échéance est la réalisation du projet ou de l'opération.

Le contrat peut être conclu pour une durée minimale d'un an fixée par les parties dans la limite de six ans.

Il est ouvert à toutes les catégories hiérarchiques (A, B et C).

Ce contrat concerne les emplois non permanents, il ne sera donc pas ouvert aux fonctionnaires, sauf par le biais du détachement. Afin de garantir le respect du principe d'égal accès aux emplois publics, les recrutements en contrat de projet devront suivre à minima les grandes étapes de la procédure de recrutement des contractuels sur emploi permanent (prise d'une délibération, publication d'une offre d'emploi détaillée, réception et études des candidatures, organisation d'un jury de recrutement).

La Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin (36 communes – 245 000 habitants – deuxième pôle urbain des Hauts-de-France) est au cœur d'un ambitieux projet de transformation fondé notamment sur la culture.

L'ouverture du Louvre-Lens et du Centre de conservation du Louvre, l'inscription du Bassin minier Nord-Pas de Calais sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, les sites de mémoire majeurs de la Grande Guerre (Notre-Dame-de-Lorette), la constitution de la Chaîne des parcs, le vaste programme de rénovation des cités minières de l'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier s'inscrivent dans cette dynamique.

Portant le développement culturel au cœur de leurs préoccupations, les villes de Lens et Liévin en étroite collaboration avec la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin seront candidates au titre de capitale française de la culture 2024.

Pour faire de Lens-Liévin, la Capitale Française de la Culture 2024, il est nécessaire de s'engager dans une démarche collective d'élaboration, d'écriture d'une candidature qui rassemble et qui s'inscrit sur un territoire autrefois industriel aujourd'hui en pleine métamorphose.

C'est dans ce cadre qu'il est aujourd'hui proposé de créer un poste de chef de projets « Candidature des villes de Lens et Liévin à la Capitale française de le Culture 2024 ».

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D059-DE

Au sein de la Direction Générale des Services Techniques et de la direction de la Culture, Tourisme et Sports, le chef de projet est placé sous l'autorité de la cheffe de service Culture et Patrimoine. Le candidat est chargé d'assurer le rôle de chef de projet pour bâtir la candidature des villes de Lens et Liévin (avec le concours de la CALL et du Louvre-Lens) à la capitale française de la culture 2024, initiée par le Ministère de la Culture.

Dans ce cadre, il se chargera de coordonner les acteurs du territoire et tous les intervenants susceptibles de contribuer à l'organisation d'un tel événement. Il s'agira également d'activer les réseaux, les bénévoles, les étudiants, les associations et des « anciens du Bassin Minier », notamment dans le monde artistique travaillant aujourd'hui ailleurs en France. Le chef de projet, veillera tout particulièrement à l'appropriation de l'opération par les acteurs par leur implication dans la candidature.

Missions principales du poste ainsi créé:

Mission 1 : Coordination générale de la construction de la Candidature, en lien avec les communes de Lens, Liévin, de la CALL (Elus, techniciens) et les partenaires.

Mission 2 : Construction et animation des partenariats

Mission 3 : Suivi administratif, financier et communicationnel.

Mission 1 : Coordination générale de la construction de la candidature, en lien avec les communes de Lens, Liévin et de la CALL (Elus, techniciens) et les partenaires

- Piloter l'écriture du dossier de candidature : coordonner la préparation de la candidature, le suivi et la mise en œuvre de tous les travaux préparatoires dans une perspective d'éligibilité de la candidature et de développement pérenne du territoire de Lens-Liévin.
- Veiller à l'information et à l'association au montage de la candidature de l'ensemble des services, internes et externes susceptibles de contribuer à sa bonne mise en œuvre.
- Préparer et assurer le suivi d'un comité technique (1 à 2 fois/mois env.) entre les partenaires publics et privés impliqués et donner suites aux orientations prises.
- Préparer et assurer l'organisation d'un comité de pilotage (1 à 2/ trim. env.) et donner suites aux décisions prises.
- Rechercher les leaders d'opinion et favoriser leur adhésion à la démarche (parrainage, comité de soutien).

Mission 2 : Construction et animation des partenariats

- Identifier, animer et développer un réseau d'acteurs d'origines variés (collectivités, équipements culturels, associations, entreprises,…) impliqués dans la Candidature et assurer la coordination avec les services de l'Etat en charge de l'instruction.
- Veiller à la bonne articulation et à l'exploitation de synergies entre la Candidature et les projets et stratégies connexes, notamment avec les autres projets culturels portés par le territoire, notamment en proposant des actions de connexion et de mise en valeur, en particulier sur les manifestations structurantes.
- Assurer l'information et veiller à la mobilisation de l'ensemble des acteurs locaux, régionaux et nationaux (culturels, économiques, touristiques, …) susceptibles de contribuer à l'écriture de la candidature et à sa mise en œuvre par le biais notamment de réunions, interventions, communications ciblées,…
- S'assurer d'une bonne cohérence entre la candidature et l'ensemble des activités connexes des partenaires publics et associatifs.
- Impulser, coordonner et piloter la mise en œuvre d'actions de préfiguration à la candidature en lien avec le service culture et patrimoine, en inscrivant la démarche dans un souci constant de mobilisation des habitants (programmation et communication adaptées aux publics cibles).

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D059-DE

- Soutenir les acteurs dans la mise en œuvre de leurs activités en lien avec la Candidature par le biais de conseils et d'appuis techniques (ingénierie de projets et accompagnements).

Mission 3 : Suivi administratif, financier et communicationnel

- Assurer le suivi administratif et financier des actions engagées et prévisionnelles.
- Elaborer le plan de financement prévisionnel de la candidature notamment par une recherche active des partenariats financiers publics et privés (mécénat, subventions publiques…).
- Préparer et veiller au déploiement de la communication adaptée à la candidature en lien étroit avec les directions dédiées.
- Assurer une évaluation continue des actions menées en vue de la réalisation de l'opération.

Des déplacements réguliers au sein de la région ainsi qu'à l'échelle nationale et européenne, ainsi que le travail le week-end sont à prévoir, à ce titre des remboursements de frais liés aux missions pourront être alloués.

Le contrat proposé est un contrat de projet identifié sur une durée estimée de 24 mois. Le terme de contrat est fixé au 30 avril 2023. Le poste sera amené à être, le cas échéant, reconduit avec des missions nouvelles en cas de désignation de Lens-Liévin à compter d'Avril 2023 (date prévisionnelle en fonction de la réponse du Ministère de la Culture). Il sera alors proposé jusqu'au 30 juin 2025 dans le cadre d'un nouveau contrat de projet identifié.

La rémunération de cet emploi non permanent, à temps complet sera calculée en référence à la grille indiciaire du grade d'attaché territorial ou attaché de conservation du patrimoine.

Les candidats devront disposer des compétences et/ou qualifications suivantes pour poser leur candidature :

- Niveau master minimum dans le domaine de compétences
- Expériences dans le domaine de la gestion de grands événement et de grands projets culturels et territoriaux, d'animation de réseaux, références internationales souhaitées
- Connaissance du tissu des acteurs et des dynamiques territoriales
- Aptitude à encadrer, fédérer, coordonner des partenaires variés
- Connaissance de la législation liée à l'organisation des grands événements
- Connaissance du réseau des artistes et des grands événements culturels
- Capacité de gestion budgétaire liée à l'organisation d'événements
- Disponibilité
- Qualités managériales
- Compétences en matière de communication
- Compétences rédactionnelles et relationnelles
- Rigueur et organisation

Ce poste non permanent est ouvert aux contractuels disposant des compétences énoncées ci-dessus ou aux fonctionnaires disposant du grade requis, par le biais du détachement.

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Ressources et des Moyens du 04/06/2021

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

81 « pour »

0 « contre »

2 « abstention »

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D059-DE

Décide de recruter un chef de projets « Candidature des villes de Lens et Liévin à la Capitale française de le Culture 2024 » dans les conditions sus-énoncées.

Le montant des dépenses sera prélevé au budget.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D060-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 16 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un, le seize juin à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 18 mai et 10 juin 2021 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 13 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 13
Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Jean-François CARON à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Nadine DUCLOY à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER à Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur François LEMAIRE à Madame Catherine DAMBRINE, Madame Caroline LOUBAT à Monsieur Stéphane SIKORA, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Christian PEDOWSKI

Absent(s) excusé(s) : 8
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Madame Katy CLEMENT, Madame Hélène CORRE, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Julien VOULIOT

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D060-DE

C160621_D060

RESSOURCES ET MOYENS

Création de l'emploi permanent d'un Chargé du suivi des opérateurs

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction publique territoriale,

Conformément à l'article 34 de la Loi du 26 janvier 1984, il appartient aux organes délibérants de chaque collectivité de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Vu le décret n° 2019-1414 du 19 décembre 2019 relatif à la procédure de recrutement pour pourvoir les emplois permanents de la fonction publique ouverts aux agents contractuels ;

Vu l'article 3-3-2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient,

La Communauté d'agglomération de Lens-Liévin regroupe 36 communes. Elle exerce des compétences qui sont à la fois stratégiques et structurantes pour le territoire et qui impactent directement ses habitants.

Le projet de territoire de la Communauté d'Agglomération de Lens Liévin (CALL – 250 000 habitants) se fonde sur l'innovation et la coopération. La dynamique de transformation est aujourd'hui déjà bien engagée : rénovation des cités minières, réalisation d'une chaîne des parcs sur les anciens terrils de l'ère carbone, impulsion de nouvelles filières économique d'avenir et d'excellence, transformation urbaines… Les chantiers de reconquête du territoire transforment l'agglomération en laboratoire vivant de la révolution urbaine, résidentielle et environnementale. A travers son projet de territoire, la CALL s'est fixée comme objectifs prioritaires de développer et faire connaître les filières d'excellence du territoire dans une démarche globale de troisième révolution industrielle et de transition énergétique. Compétente sur le grand cycle de l'eau, la Direction de l'eau et de l'assainissement de la CALL se veut exemplaire dans son rôle d'acteur de la troisième révolution industrielle.

Dans le cadre du contrat de concession de service d'assainissement, la collectivité a demandé au prestataire de proposer des frais de contrôle pour un meilleur suivi du contrat avec un objectif triple :

- Améliorer la connaissance du patrimoine de la CALL,
- Mieux suivre les opérations réalisées par le délégataire et en particulier les opérations de renouvellement,
- Anticiper un éventuel changement de mode de gestion.

Il est proposé de créer l'emploi permanent d'un **Chargé du suivi des opérateurs**, poste financé par le prestataire chargé de la délégation de service public comme suit :

- Année 1 et 2 : 120 K euro/an,
- Année 3 et 4 : 100 K euro/an,
- Année 5 à 7 : 80 K euro /an.

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D060-DE

Il est proposé que les frais de contrôle du délégataire actuel soient orientés pour partie vers un contrôle externe sur la partie contractuelle et financière et pour partie vers l'exécution opérationnelle du contrat.

Le poste de **Chargé du suivi des opérateurs** relève du chef du service usages et service au public au sein de la direction eau et réseaux, le chargé du suivi des opérateurs participe à mettre en œuvre les décisions des élus en matière d'eau et d'assainissement et assure principalement le contrôle opérationnel des missions de l'opérateur en charge de la collecte et du traitement des eaux usées. Il assure en outre les missions dans toutes les dimensions décrites ci-après :

- Réunions destinées à la définition des orientations stratégiques en matière d'assainissement.
- Mise en œuvre de la politique publique en matière d'assainissement.
- Veille et mise en œuvre de la réglementation dans le domaine de l'assainissement.
- Participation à la préparation des commissions communautaires liées aux missions du service
- Suivi et contrôle des marchés publics rattachés à ses missions
- Suivi et proposition de projets innovants

Missions générales
Appliquer la réglementation liée à la direction : directive cadre eau, directive concession, marchés public, code de l'environnement… et des documents cadres qui en découlent (SDAGE, SAGE, SCOT…)
Etablir des liens et participer aux réunions avec les partenaires institutionnels et les services
S'assurer de la cohérence entre la réglementation et les missions relatives au poste
Etablir les délibérations, avenants, conventions liés aux missions du poste
Présenter les projets et établir les comptes rendus de réunion liés au poste

Suivi des délégataires
S'assurer de la pertinence des opérations de renouvellement
Valider techniquement et financièrement les programmes
S'assurer de la faisabilité des opérations et de leur réalisation
Rendre compte des opérations de renouvellement
Améliorer la connaissance du patrimoine communautaire et participer à la régularisation comptable des ouvrages
S'assurer du respect des engagements contractuels et leur suivi
Contrôler les opérations de raccordement aux réseaux

Participation à l'établissement de budgets prospectifs
Participer à la programmation financière et au suivi des procédures
En fonction de l'amélioration de la connaissance du patrimoine communautaire, prioriser les opérations de travaux à court, moyen et long terme

Qualité du service public
Participer à l'établissement des rapports de la direction (RPQS notamment), s'assurer de la pertinence des rapports du délégataire
Proposer des pistes d'amélioration
Participer à l'établissement des documents de communication de la direction
Retranscrire la commande politique et assurer la coordination la bonne exécution de cette commande

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D060-DE

Afin de pouvoir faire acte de candidature sur le poste, les candidats devront disposer des connaissances/et ou expérience dans les domaines suivants :

- Maîtrise du cadre réglementaire du fonctionnement des collectivités et des établissements publics,
- Maîtrise de la comptabilité publique, code des marchés publics et gestion de projets,
- Maîtrise de la réglementation européenne et nationale dans le domaine de l'eau et de l'assainissement,
- Maîtrise du cadre réglementaire des procédures obligatoires issues de la directive cadre eau,
- Connaissances techniques en eau et assainissement,
- Rigueur, d'autonomie, de capacité à travailler en équipe et en transversalité,
- Maîtrise de l'organisation, de l'optimisation du temps de travail et de la priorisation des tâches,
- Capacités d'analyse et de synthèse.

Cet emploi pourra être pourvu par un fonctionnaire recruté sur la filière A ou B, Technique, sa rémunération sera calculée en référence à la grille indiciaire du cadre d'emploi des Ingénieurs ou Techniciens.

En cas de recrutement infructueux de fonctionnaire, le recours au recrutement d'un agent contractuel disposant des compétences énoncées ci-dessus pourra être appliqué, sur un contrat d'une durée de 3 ans renouvelable.

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Ressources et des Moyens du 04/06/2021

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

81 « pour »

0 « contre »

2 « abstention »

Décide de recruter un Chargé du suivi des opérateurs dans les conditions sus-énoncées. Le montant des dépenses sera prélevé au budget.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D061-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 16 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un, le seize juin à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 18 mai et 10 juin 2021 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 13 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 13
Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Jean-François CARON à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Nadine DUCLOY à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER à Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur François LEMAIRE à Madame Catherine DAMBRINE, Madame Caroline LOUBAT à Monsieur Stéphane SIKORA, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Christian PEDOWSKI

Absent(s) excusé(s) : 8
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Madame Katy CLEMENT, Madame Hélène CORRE, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Julien VOULIOT

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D061-DE

C160621_D061

RESSOURCES ET MOYENS

Création de l'emploi permanent d' Assistant de gestion administrative du suivi des opérateurs

Le Président informe l'Assemblée

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction publique territoriale,

Conformément à l'article 34 de la Loi du 26 janvier 1984, il appartient aux organes délibérants de chaque collectivité de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Vu le décret n° 2019-1414 du 19 décembre 2019 relatif à la procédure de recrutement pour pourvoir les emplois permanents de la fonction publique ouverts aux agents contractuels ;

Vu l'article 3-3-2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient,

La Communauté d'agglomération de Lens-Liévin regroupe 36 communes. Elle exerce des compétences qui sont à la fois stratégiques et structurantes pour le territoire et qui impactent directement ses habitants.

Le projet de territoire de la Communauté d'Agglomération de Lens Liévin (CALL – 250 000 habitants) se fonde sur l'innovation et la coopération. La dynamique de transformation est aujourd'hui déjà bien engagée : rénovation des cités minières, réalisation d'une chaîne des parcs sur les anciens terrils de l'ère carbone, impulsion de nouvelles filières économique d'avenir et d'excellence, transformation urbaines… Les chantiers de reconquête du territoire transforment l'agglomération en laboratoire vivant de la révolution urbaine, résidentielle et environnementale. A travers son projet de territoire, la CALL s'est fixée comme objectifs prioritaires de développer et faire connaître les filières d'excellence du territoire dans une démarche globale de troisième révolution industrielle et de transition énergétique. Compétente sur le grand cycle de l'eau, la Direction de l'eau et de l'assainissement de la CALL se veut exemplaire dans son rôle d'acteur de la troisième révolution industrielle.

Dans le cadre du contrat de concession de service d'assainissement, la collectivité a demandé au prestataire de proposer des frais de contrôle pour un meilleur suivi du contrat avec un objectif triple :

- Améliorer la connaissance du patrimoine de la CALL,
- Mieux suivre les opérations réalisées par le délégataire et en particulier les opérations de renouvellement,
- Anticiper un éventuel changement de mode de gestion.

Il est proposé de créer l'emploi permanent d'**Assistant de gestion administrative du suivi des opérateurs**, poste qui pourra être financé par le prestataire chargé de la délégation de service public comme suit :

- Année 1 et 2 : 120 K euro/an
- Année 3 et 4 : 100 K euro/an
- Année 5 à 7 : 80 K euro /an

Il est proposé que les frais de contrôle du délégataire actuel soient orientés pour partie vers un contrôle externe sur la partie contractuelle et financière et pour partie vers l'exécution opérationnelle du contrat.

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D061-DE

Le poste d'**Assistant de gestion administrative du suivi des opérateurs** relève du chef de service usages et service au public au sein de la direction eau et réseaux, l'agent assure les tâches administratives découlant de la concession de service public et des contrôles qui y sont rattachés.

A ce titre, il assure :

Le suivi administratif des autorisations de raccordement et d'urbanisme

- Vérification de la complétude administrative des dossiers, transmission aux délégataires eau et assainissement, suivi des délais.
- Validation des avis rendus, en lien avec le chargé de l'accompagnement des usagers.
- Rédaction, mise en forme et en parapheur, envoi des courriers, alimentation des tableaux de suivi et classement.
- Gestion de l'archivage des dossiers de demande.
- Lien avec les délégataires, les services instructeurs.

Les contrôles des raccordements et non-conformités
- Avec le chargé de l'accompagnement des usagers, suivi des interventions du délégataire sur les contrôles des raccordements (neufs ou anciens)
- Application de pénalités pour non-conformité du raccordement : rédaction des courriers, suivi des délais, relations avec les services financier et juridique, et le délégataire
- Participation à la mise en place des campagnes de contrôle, suivi de l'avancement, élaboration des bilans annuels avec le délégataire

Les autorisations de rejet (eaux non domestiques)
- Accompagnement du chargé de gestion du patrimoine dans la mise en place des conventions spéciales de déversement (CSD) et des autorisations de rejet au travers notamment de :
- validation des dossiers/conventions proposés par le délégataire
- relations avec industriels et délégataire, organisation des réunions
- préparation des documents administratifs (courriers, conventions, arrêtés de rejet)
- suivi des contentieux

Les aides à l'investissement
- Montage et suivi des dossiers de demande d'aide auprès des partenaires financiers, notamment Agence de l'Eau, sur les travaux d'investissement entrant dans le plan d'action de la délégation de service public.

Le suivi des opérateurs radiotéléphoniques
- Gestion des accès aux châteaux d'eau
- Suivi administratif des conventions
- Émission des titres de recettes
- Participation à la stratégie globale de préservation du patrimoine nécessaire au fonctionnement optimal des services publics

Les candidats devront disposer des pré -requis suivants :
- Sens du service public
- Capacité à travailler en équipe, en transversalité
- Bonne connaissance du fonctionnement d'une collectivité territoriale
- Autonomie sur l'outil informatique : Word, Excel et Access
- Maîtrise des techniques de secrétariat
- Rigueur dans le suivi des dispositions réglementaires relatives à la gestion des pièces administratives

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D061-DE

- Maîtrise de l'organisation, de l'optimisation du temps de travail et de la priorisation des tâches
- Qualités relationnelles, sens de la communication et de l'écoute
- Disponibilité
- Capacité d'adaptation
- Respect des obligations de délai, de discrétion et de confidentialité

Cet emploi pourra être pourvu par un fonctionnaire recruté sur la filière C, Administrative, sa rémunération sera calculée en référence à la grille indiciaire du cadre d'emploi des adjoints administratifs.

En cas de recrutement infructueux de fonctionnaire, le recours au recrutement d'un agent contractuel disposant des compétences énoncées ci-dessus pourra être appliqué, sur un contrat d'une durée de 3 ans renouvelable.

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Ressources et des Moyens du 04/06/2021

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

81 « pour »

0 « contre »

2 « abstention »

Décide de recruter un Assistant de gestion administrative du suivi des opérateurs dans les conditions sus-énoncées. Le montant des dépenses sera prélevé au budget.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D062-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 16 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un, le seize juin à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 18 mai et 10 juin 2021 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 13 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 13
Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Jean-François CARON à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Nadine DUCLOY à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER à Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur François LEMAIRE à Madame Catherine DAMBRINE, Madame Caroline LOUBAT à Monsieur Stéphane SIKORA, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Christian PEDOWSKI

Absent(s) excusé(s) : 8
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Madame Katy CLEMENT, Madame Hélène CORRE, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Julien VOULIOT

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D062-DE

C160621_D062

RESSOURCES ET MOYENS

Création de deux emplois permanents d'instructeur permis de louer

Vu le décret n° 2019-1414 du 19 décembre 2019 relatif à la procédure de recrutement pour pourvoir les emplois permanents de la fonction publique ouverts aux agents contractuels ;

Vu l'article 3-3-2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient,

Contexte

Par délibération en date du 19 juin 2019, le conseil communautaire avait autorisé la mise en œuvre, à titre expérimental, du dispositif « permis de louer ».

Pour rappel, ce dispositif permet aux établissements publics de coopération intercommunale, compétents en matière d'habitat ou, à défaut, aux communes volontaires, de délimiter des zones soumises à autorisation préalable de mise en location (APML), sur les territoires présentant une proportion importante d'habitat dégradé.

Les objectifs sont multiples :
- Lutter contre l'habitat indigne,
- Lutter contre les marchands de sommeil,
- Promouvoir la qualité du marché locatif privé.

Ce dispositif actait également le recrutement d'un agent dédié à l'instruction des dossiers avec effet au 1er janvier 2020, pour une durée de deux ans.

Il est aujourd'hui proposé de pérenniser l'emploi d'instructeur permis de louer en créant donc l'emploi permanent à compter du 1er octobre 2021. Cet agent relèvera de la direction politique de la ville et habitat, au sein du service habitat privé.

Au vu du nombre important de dossiers qui seront traités par le service, il est également proposé ce jour la création d'un second emploi dans les mêmes conditions,

Les missions assurées seront les suivantes :

Assistance dans la préparation de la mise en place du permis de louer :
- Participation aux formations spécifiques mises en place à l'attention des agents des communes qui auront en charge la réception des dossiers et l'information des propriétaires, ainsi qu'aux agents du service Habitat mobilisés sur le dispositif
- Finalisation de la communication, notamment à l'attention des professionnels de l'immobilier
- Finalisation des outils (outils de suivi des permis de louer, plateforme d'échanges)

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D062-DE

Mise en œuvre de l'expérimentation du permis de louer :

- Instruction des dossiers de demande de permis de louer sur le volet administratif et technique (base dossier technique + actes administratifs si nécessaire), dans le respect des délais contraints
- Relations avec les communes qui assureront l'accueil des demandeurs / la réception des dossiers
- Relations avec les membres de l'équipe habitat qui interviennent en appui dans le cadre du dispositif
- Préparation des décisions et mise en signature
- Assurer la dimension de contrôle et de repérage
- Assurer la veille réglementaire

Suivi du partenariat dans le cadre du permis de louer :

- Participer au partenariat avec le CAF pour repérage des logements n'ayant pas fait l'objet de permis de louer
- Suivi de la procédure de régularisation/sanction : envoi des courriers aux propriétaires pour régularisation, saisine du Préfet pour les dossiers relatifs à la procédure de sanction
- Articulation avec l'ensemble des outils de lutte contre l'habitat indigne : partenariat communes/Etat pour mise en œuvre de pouvoirs de police du marie/du Préfet

Activités complémentaires :

- Mission de repérage des propriétaires qui ne se font pas connaître / participer au repérage des mises en location (mise en place d'une veille active)
- Participation à l'évaluation du dispositif pour ajustements, pérennisation voire déploiement du dispositif
- Préparation de notes à l'attention des élus, comptes rendus de réunions

Le profil demandé pour ces postes est le suivant :

- Connaissance des règles d'habitabilité dans le logement
- Connaissances générales relatives aux procédures liées à l'habitat indigne
- Connaissances en bâtiment seraient appréciées
- Bonne connaissance des acteurs (publics et privés) intervenant dans le domaine du logement
- Permis B exigé
- Autonomie dans l'organisation du travail et le suivi des dossiers, échanges réguliers avec le chef de service et le reste de l'équipe
- Bonnes organisation et gestion du temps de travail
- Capacité d'analyse de dossiers, grande rigueur
- Travail en transversalité, en équipe et en partenariat
- Maîtrise des outils informatiques
- Qualité rédactionnelle, capacité d'écoute et de dialogue
- Goût pour le travail de terrain et le contact avec les administrés

Ces emplois pourront être pourvus par un fonctionnaire recruté sur la filière C ou B administrative, la rémunération sera calculée en référence à la grille indiciaire du cadre d'emploi des adjoints administratifs ou celle du grade de rédacteur territorial.

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D062-DE

En cas de recrutement infructueux de fonctionnaire, le recours au recrutement d'un agent contractuel disposant des compétences souhaitées pourra être envisagé, sur un contrat d'une durée de 3 ans renouvelable.

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Ressources et des Moyens du 04/06/2021

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

81 « pour »

0 « contre »

2 « abstention »

Décide de recruter deux instructeurs permis de louer dans les conditions sus-énoncées.

Le montant des dépenses sera prélevé au budget.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D064-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 16 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un, le seize juin à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 18 mai et 10 juin 2021 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 13 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 13
Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Jean-François CARON à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Nadine DUCLOY à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER à Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur François LEMAIRE à Madame Catherine DAMBRINE, Madame Caroline LOUBAT à Monsieur Stéphane SIKORA, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Christian PEDOWSKI

Absent(s) excusé(s) : 8
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Madame Katy CLEMENT, Madame Hélène CORRE, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Julien VOULIOT

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D064-DE

C160621_D064

RESSOURCES ET MOYENS

Convention Adhésion Centrale d'achat FDE 62

Dans le cadre du programme de réhabilitation énergétique des bâtiments de la CALL et des communes via le Service Commun, nous devons réaliser des audits énergétiques par bâtiment afin de chiffrer, hiérarchiser et planifier les interventions nécessaires en vue de réduire les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre.

L'audit énergétique permet de fixer des objectifs de performance après travaux selon plusieurs scénarios de rénovation, après avoir défini un état des lieux approfondi de l'état du bâtiment (structure, consommations d'énergies, confort des usagers, performance des équipements, …).

Vu le Code des marchés publics aujourd'hui abrogé et notamment son article 9 et l'Ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics applicable depuis le 1er avril 2016 et notamment son article 26,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2224-31 et suivants ;

Vu les statuts de la FDE 62, et notamment ses articles 2 et 2-3,

Vu la délibération n°2012-53 du 1er décembre 2012 du Conseil d'administration de la FDE 62 autorisant la constitution de la centrale d'achat et l'élaboration d'un modèle de convention d'adhésion à soumettre aux communes,

Vu la délibération n° 2017-112 du Conseil d'administration de la FDE 62 décidant que la centrale d'achat de la FDE 62 est désormais habilitée à intervenir pour toute commande de prestations dans les domaines suivants :

- Actions tendant à maîtriser la demande énergétique, notamment des diagnostics et études en matière de dépenses en électricité et en gaz,

- Géoréférencement des réseaux d'éclairage public ;

Vu cette même délibération décidant d'habiliter la centrale d'achat de la FDE 62 à assurer des activités d'achat auxiliaires au profit de ses adhérents ;

Vu le modèle de convention d'adhésion proposé par la FDE 62 à ses adhérents,

Considérant la nécessité pour la Communauté d'agglomération de Lens Lievin, de conclure une convention d'adhésion avec la FDE 62 pour bénéficier des activités de la centrale d'achat de la FDE 62,

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D064-DE

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Ressources et des Moyens du 04/06/2021

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Autorise l'adhésion de la Communauté d'agglomération de Lens Lievin à la centrale d'achat de la FDE 62.

Approuve les termes du modèle de convention d'adhésion à la centrale d'achat de la FDE 62 ;

Autorise le Président à mettre en œuvre toutes les démarches nécessaires à l'adhésion de la Communauté d'agglomération de à la centrale d'achat de la FDE 62 et notamment à signer avec la centrale d'achat de la FDE 62 une convention d'adhésion conforme au modèle approuvé par le conseil municipal ;

Autorise le Président à prendre toute mesure relative à l'exécution des marchés publics ou accords-cadres conclus, au nom et pour le compte de la Communauté d'agglomération de […], par la centrale d'achat du FDE 62.

Précise que les crédits nécessaires, d'un montant de 50 000 € sont prévus au budget 2021 sur l'imputation : Budget 01/Fonctionnement/Ligne de crédit 11494.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D065-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 16 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un, le seize juin à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 18 mai et 10 juin 2021 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 13 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 13
Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Jean-François CARON à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Nadine DUCLOY à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER à Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur François LEMAIRE à Madame Catherine DAMBRINE, Madame Caroline LOUBAT à Monsieur Stéphane SIKORA, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Christian PEDOWSKI

Absent(s) excusé(s) : 8
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Madame Katy CLEMENT, Madame Hélène CORRE, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Julien VOULIOT

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D065-DE

C160621_D065

RESSOURCES ET MOYENS

Office de Tourisme et du Patrimoine de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin
Rapport d'activité 2020

Par délibération du 20 novembre 2013, la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin a décidé la création d'un Office de Tourisme et du Patrimoine sous la forme d'un Établissement Public à caractère Industriel et Commercial.

Les missions de l'office de tourisme et du patrimoine intercommunal ont ainsi été définies :

- Assurer la promotion de l'agglomération,
- Assurer la coordination des divers acteurs, organismes et entreprises intéressés au développement de l'agglomération au travers de l'assistance et de la mise en synergie des initiatives privées et publiques visant à assurer en lien avec les services communautaires le développement touristique et culturel de l'agglomération,
- Concevoir des produits touristiques et les commercialiser selon les dispositions de l'article L 213-1 et des articles R 213-4 et suivants du code du tourisme,
- Mettre en place un service de réservations et de billetterie,
- Développer et assurer les visites guidées ou commentées sur l'aire géographique de l'agglomération en conformité au label « Pays d'art et d'histoire » détenu par le territoire depuis 2008,
- Organiser, co-organiser ou participer à des manifestations touristiques d'envergure intercommunale voire intercommunautaire,
- Exploiter selon les choix de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin les installations touristiques et de loisirs propriétés de la Communauté d'Agglomération,
- Donner un avis sur les projets d'équipements collectifs touristiques,
- Mobiliser les acteurs touristiques locaux, aider au montage de projets (publics et privés) et contribuer au développement de l'offre touristique locale,
- Observer l'économie touristique, veille marketing, évaluation des actions.

Conformément à l'article R133-13 du Code du Tourisme, l'office a adressé à la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin son rapport d'activité, il convient d'en prendre acte.

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Ressources et des Moyens du 04/06/2021

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Prend acte du rapport d'activité 2020 de l'Office de Tourisme et du Patrimoine de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 29/06/2021
Affiché le 29/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D066-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 16 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un, le seize juin à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 18 mai et 10 juin 2021 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 13 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 13
Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Jean-François CARON à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Nadine DUCLOY à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER à Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur François LEMAIRE à Madame Catherine DAMBRINE, Madame Caroline LOUBAT à Monsieur Stéphane SIKORA, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Christian PEDOWSKI

Absent(s) excusé(s) : 8
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Madame Katy CLEMENT, Madame Hélène CORRE, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Julien VOULIOT

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 29/06/2021
Affiché le 29/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D066-DE

C160621_D066

RESSOURCES ET MOYENS

Garantie d'emprunt - MAISONS & CITES -
Réhabilitation de 41 logements Cité 4 Sud de Liévin à AVION

Vu le rapport établi par Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE,

La présente garantie est sollicitée dans les conditions fixées ci-dessous.

Vu les articles L 5111-4 et L 5216-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales,

Vu l'article 2298 du Code civil,

Vu la délibération D037 du Conseil Communautaire du 19 novembre 2020 relatif au cadre des garanties d'emprunts,

Vu la délibération D047 du Conseil Communautaire du 9 juillet 2020 relative aux modalités d'octroi d'un contingent de logement au profit de la CALL en contrepartie de la garantie d'emprunt accordée,

Vu la convention cadre conclue avec Maisons & Cités prise en application de la délibération,

Vu le Contrat de Prêt N°**116134** en annexe signé entre la **SA D'HLM MAISONS & CITES** ci-après l'Emprunteur et la Caisse des Dépôts et Consignations,

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Ressources et des Moyens du 04/06/2021

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

81 « pour »

0 « contre »

2 « abstention »

Article 1 : L'assemblée délibérante de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin accorde sa garantie à hauteur de **100 %** pour le remboursement d'un Prêt d'un montant total de **deux millions quatre-cent-quatre-vingt-treize mille cinq-cent-dix-sept euros (2 493 517,00 euros)** souscrit par l'Emprunteur auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du **Contrat de Prêt N° 116134** constitué de 2 lignes de prêt.

Ledit Contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

Article 2 : La garantie est apportée aux conditions suivantes :

La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du Prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 29/06/2021
Affiché le 29/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D066-DE

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des Dépôts et Consignations, la Collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Article 3 : Le Conseil s'engage pendant toute la durée du Prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du Prêt.

Article 4 : Le Conseil autorise le Président à signer la convention et ses avenants.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 29/06/2021
Affiché le 29/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D067-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 16 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un, le seize juin à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 18 mai et 10 juin 2021 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 13 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 13
Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Jean-François CARON à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Nadine DUCLOY à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER à Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur François LEMAIRE à Madame Catherine DAMBRINE, Madame Caroline LOUBAT à Monsieur Stéphane SIKORA, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Christian PEDOWSKI

Absent(s) excusé(s) : 8
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Madame Katy CLEMENT, Madame Hélène CORRE, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Julien VOULIOT

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 29/06/2021
Affiché le 29/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D067-DE

C160621_D067

RESSOURCES ET MOYENS

Garantie d'emprunt - MAISONS & CITES -
Réhabilitation de 77 logements Cité Méricourt à AVION

Vu le rapport établi par Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE,

La présente garantie est sollicitée dans les conditions fixées ci-dessous.

Vu les articles L 5111-4 et L 5216-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération D047 du Conseil Communautaire du 9 juillet 2020 relative aux modalités d'octroi d'un contingent de logement au profit de la CALL en contrepartie de la garantie d'emprunt accordée,

Vu l'article 2298 du Code civil,

Vu la convention cadre conclue avec Maisons & Cités prise en application de la délibération,

Vu la délibération D037 du Conseil Communautaire du 19 novembre 2020 relatif au cadre des garanties d'emprunts,

Vu le Contrat de Prêt N°**115807** en annexe signé entre la **SA D'HLM MAISONS & CITES** ci-après l'Emprunteur et la Caisse des Dépôts et Consignations,

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Ressources et des Moyens du 04/06/2021

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

81 « pour »

0 « contre »

2 « abstention »

Article 1 : L'assemblée délibérante de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin accorde sa garantie à hauteur de **100 %** pour le remboursement d'un Prêt d'un montant total de **trois millions huit-cent-soixante-cinq mille deux-cent-soixante-seize euros (3 865 276,00 euros)** souscrit par l'Emprunteur auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du **Contrat de Prêt N° 115807** constitué de 2 lignes de prêt.

Ledit Contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

Article 2 : La garantie est apportée aux conditions suivantes :

La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du Prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 29/06/2021
Affiché le 29/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D067-DE

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des Dépôts et Consignations, la Collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Article 3 : Le Conseil s'engage pendant toute la durée du Prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du Prêt.

Article 4 : Le Conseil autorise le Président à signer la convention et ses avenants.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D068-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 16 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un, le seize juin à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 18 mai et 10 juin 2021 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 13 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 13
Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Jean-François CARON à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Nadine DUCLOY à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER à Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur François LEMAIRE à Madame Catherine DAMBRINE, Madame Caroline LOUBAT à Monsieur Stéphane SIKORA, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Christian PEDOWSKI

Absent(s) excusé(s) : 8
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Madame Katy CLEMENT, Madame Hélène CORRE, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Julien VOULIOT

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D068-DE

C160621_D068

RESSOURCES ET MOYENS

Garantie d'emprunt - PAS DE CALAIS HABITAT -
Réhabilitation de 30 logements - Rue Emile Zola à AVION

Vu le rapport établi par Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE,

La présente garantie est sollicitée dans les conditions fixées ci-dessous.

Vu les articles L 5111-4 et L 5216-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération D047 du Conseil Communautaire du 9 juillet 2020 relative aux modalités d'octroi d'un contingent de logement au profit de la Communauté d'Agglomération Lens-Liévin en contrepartie de la garantie d'emprunt accordée,

Vu l'article 2298 du Code civil,

Vu la convention cadre conclue avec PAS-DE-CALAIS HABITAT prise en application de la délibération,

Vu la délibération D037 du Conseil Communautaire du 19 novembre 2020 relatif au cadre des garanties d'emprunts,

Vu le Contrat de Prêt N°**121917** en annexe signé entre **PAS-DE-CALAIS HABITAT** ci-après l'Emprunteur et la Caisse des Dépôts et Consignations,

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Ressources et des Moyens du 04/06/2021

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

81 « pour »

0 « contre »

2 « abstention »

Article 1 : L'assemblée délibérante de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin accorde sa garantie à hauteur de **100 %** pour le remboursement d'un Prêt d'un montant maximum de **cinq-cent-quatre-vingt-dix-huit mille deux-cent-soixante-sept euros (598 267,00 euros)** souscrit par l'Emprunteur auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du **Contrat de Prêt N° 121917** constitué de 2 lignes de prêt.

Ledit Contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

Article 2 : La garantie est apportée aux conditions suivantes :

La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du Prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D068-DE

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des Dépôts et Consignations, la Collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Article 3 : Le Conseil s'engage pendant toute la durée du Prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du Prêt.

Article 4 : Le Conseil autorise le Président à signer la convention et ses avenants.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 29/06/2021
Reçu en préfecture le 29/06/2021
Affiché le 29/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D069-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 16 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un, le seize juin à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 18 mai et 10 juin 2021 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 13 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 13
Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Jean-François CARON à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Nadine DUCLOY à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER à Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur François LEMAIRE à Madame Catherine DAMBRINE, Madame Caroline LOUBAT à Monsieur Stéphane SIKORA, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Christian PEDOWSKI

Absent(s) excusé(s) : 8
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Madame Katy CLEMENT, Madame Hélène CORRE, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Julien VOULIOT

Envoyé en préfecture le 29/06/2021
Reçu en préfecture le 29/06/2021
Affiché le 29/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D069-DE

C160621_D069

RESSOURCES ET MOYENS

Garantie d'emprunt - MAISONS & CITES -
Programme de 4 logements neufs en location-accession - Rue Degréaux à GIVENCHY-EN-GOHELLE

Considérant le contrat de prêt d'un montant de 595 410,00€, joint en annexe, émis par la Caisse d'Épargne et de Prévoyance Hauts de France (ci-après « le Bénéficiaire ») et accepté par MAISONS & CITES ACCESSION (ci-après « l'Emprunteur »), pour les besoins de Financement d'un programme de location-accession de 4 logements neufs situé rue Degréaux, Place d'Or à Givenchy-En-Gohelle, pour laquelle la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin (ci-après « le Garant ») décide d'apporter son cautionnement (ci-après « la Garantie ») dans les termes et conditions fixées ci-dessous.

Vu le rapport établi par Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE,

La présente garantie est sollicitée dans les conditions fixées ci-dessous.

Vu les articles L 5111-4 et L 5216-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération D047 du Conseil Communautaire du 9 juillet 2020 relative aux modalités d'octroi d'un contingent de logement au profit de la Communauté d'Agglomération Lens-Liévin en contrepartie de la garantie d'emprunt accordée,

Vu l'article 2298 du Code civil,

Vu la délibération D037 du Conseil Communautaire du 19 novembre 2020 relatif au cadre des garanties d'emprunts,

Vu le Contrat de Prêt **N°21025**, annexé à la présente délibération, signé entre **MAISONS & CITES ACCESSION** et la Caisse d'Épargne et de Prévoyance Hauts de France ,

La présente garantie est sollicitée dans les conditions fixées ci-dessous.

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Ressources et des Moyens du 04/06/2021

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

81 « pour »

0 « contre »

2 « abstention »

Article 1 : Accord du Garant

Le Garant accorde son cautionnement avec renonciation au bénéfice de discussion pour le remboursement de toutes sommes dues en principal à hauteur de 100,00 % (quotité garantie), augmentées dans la même proportion de tous intérêts, intérêts de retard, commissions, indemnités, frais et accessoires, au titre du Contrat à venir entre l'Emprunteur et le Bénéficiaire (ci-après « le Prêt »).

L'offre de prêt est jointe en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

Envoyé en préfecture le 29/06/2021
Reçu en préfecture le 29/06/2021
Affiché le 29/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D069-DE

Article 2 : Déclaration du Garant

Le Garant déclare que la Garantie est accordée en conformité avec les dispositions du Code général des collectivités territoriales et notamment celles relatives au plafond de garantie, à la division du risque et au partage du risque.

Article 3 : Mise en garde

Le Garant reconnaît être parfaitement conscient de la nature et de l'étendue de son engagement de caution tel que décrit aux articles 1 et 4 du présent engagement.

Il reconnaît par ailleurs être pleinement averti du risque de non remboursement du Prêt par l'Emprunteur et des conséquences susceptibles d'en résulter sur sa situation financière.

Article 4 : Appel de la Garantie

En cas de non-paiement total ou partiel d'une échéance par l'Emprunteur, le cautionnement pourra être mis en jeu par lettre recommandée avec avis de réception, adressée par le Bénéficiaire au Garant au plus tard 90 jours après la date d'échéance concernée.

Le Garant devra alors effectuer le versement sans pouvoir opposer l'absence de ressources prévues pour ce règlement ni exiger que le Bénéficiaire ne s'adresse au préalable à l'Emprunteur défaillant.

En outre, le Garant s'engage pendant toute la durée de l'emprunt, à créer et à mettre en recouvrement, en cas de besoin, les impositions directes nécessaires pour assurer le paiement de toutes sommes dues au titre de la Garantie.

Article 5 : Durée

La Garantie est conclue pour la durée du Prêt augmentée d'un délai de trois mois.

Article 6 : Publication de la Garantie

Le Garant s'engage à effectuer les mesures de publicité requises par les articles L.5211-3 et suivants du Code général des collectivités territoriales et à en justifier auprès du Bénéficiaire.

Article 7 :

Le Conseil autorise le Président à signer la convention et ses avenants.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D070-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 16 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un, le seize juin à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 18 mai et 10 juin 2021 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 13 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 13
Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Jean-François CARON à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Nadine DUCLOY à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER à Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur François LEMAIRE à Madame Catherine DAMBRINE, Madame Caroline LOUBAT à Monsieur Stéphane SIKORA, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Christian PEDOWSKI

Absent(s) excusé(s) : 8
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Madame Katy CLEMENT, Madame Hélène CORRE, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Julien VOULIOT

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D070-DE

C160621_D070

RESSOURCES ET MOYENS

Garantie d'emprunt - MAISONS & CITES -
Programme de 13 logements neufs en location-accession - Rue de l'Amiral Courbet à VENDIN-LE-VIEIL

Considérant le contrat de prêt d'un montant de 1 797 012,00€, joint en annexe, émis par la Caisse d'Épargne et de Prévoyance Hauts de France (ci-après « le Bénéficiaire ») et acceptée par MAISONS & CITES ACCESSION (ci-après « l'Emprunteur »), pour les besoins de Financement d'un programme de location-accession de 13 logements neufs situé rue de l'Amiral Courbet à Vendin-Le-Vieil, pour laquelle la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin (ci-après « le Garant ») décide d'apporter son cautionnement (ci-après « la Garantie ») dans les termes et conditions fixées ci-dessous.

Vu le rapport établi par Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE,

La présente garantie est sollicitée dans les conditions fixées ci-dessous.

Vu les articles L 5111-4 et L 5216-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération D047 du Conseil Communautaire du 9 juillet 2020 relative aux modalités d'octroi d'un contingent de logement au profit de la Communauté d'Agglomération Lens-Liévin en contrepartie de la garantie d'emprunt accordée,

Vu l'article 2298 du Code civil,

Vu la délibération D037 du Conseil Communautaire du 19 novembre 2020 relatif au cadre des garanties d'emprunts,

Vu le Contrat de Prêt **N°21014**, annexé à la présente délibération, signé entre **MAISONS & CITES ACCESSION** et la Caisse d'Épargne et de Prévoyance Hauts de France ,

La présente garantie est sollicitée dans les conditions fixées ci-dessous.

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Ressources et des Moyens du 04/06/2021

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

81 « pour »

0 « contre »

2 « abstention »

Article 1 : Accord du Garant

Le Garant accorde son cautionnement avec renonciation au bénéfice de discussion pour le remboursement de toutes sommes dues en principal à hauteur de 100,00 % (quotité garantie), augmentées dans la même proportion de tous intérêts, intérêts de retard, commissions, indemnités, frais et accessoires, au titre du Contrat à venir entre l'Emprunteur et le Bénéficiaire (ci-après « le Prêt »).

L'offre de prêt est jointe en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D070-DE

Article 2 : Déclaration du Garant

Le Garant déclare que la Garantie est accordée en conformité avec les dispositions du Code général des collectivités territoriales et notamment celles relatives au plafond de garantie, à la division du risque et au partage du risque.

Article 3 : Mise en garde

Le Garant reconnaît être parfaitement conscient de la nature et de l'étendue de son engagement de caution tel que décrit aux articles 1 et 4 du présent engagement.

Il reconnaît par ailleurs être pleinement averti du risque de non remboursement du Prêt par l'Emprunteur et des conséquences susceptibles d'en résulter sur sa situation financière.

Article 4 : Appel de la Garantie

En cas de non-paiement total ou partiel d'une échéance par l'Emprunteur, le cautionnement pourra être mis en jeu par lettre recommandée avec avis de réception, adressée par le Bénéficiaire au Garant au plus tard 90 jours après la date d'échéance concernée.

Le Garant devra alors effectuer le versement sans pouvoir opposer l'absence de ressources prévues pour ce règlement ni exiger que le Bénéficiaire ne s'adresse au préalable à l'Emprunteur défaillant.

En outre, le Garant s'engage pendant toute la durée de l'emprunt, à créer et à mettre en recouvrement, en cas de besoin, les impositions directes nécessaires pour assurer le paiement de toutes sommes dues au titre de la Garantie.

Article 5 : Durée

La Garantie est conclue pour la durée du Prêt augmentée d'un délai de trois mois.

Article 6 : Publication de la Garantie

Le Garant s'engage à effectuer les mesures de publicité requises par les articles L.5211-3 et suivants du Code général des collectivités territoriales et à en justifier auprès du Bénéficiaire.

Article 7 :

Le Conseil autorise le Président à signer la convention et ses avenants.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D071-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 16 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un, le seize juin à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 18 mai et 10 juin 2021 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 13 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 13
Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Jean-François CARON à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Nadine DUCLOY à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER à Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur François LEMAIRE à Madame Catherine DAMBRINE, Madame Caroline LOUBAT à Monsieur Stéphane SIKORA, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Christian PEDOWSKI

Absent(s) excusé(s) : 8
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Madame Katy CLEMENT, Madame Hélène CORRE, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Julien VOULIOT

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D071-DE

C160621_D071

RESSOURCES ET MOYENS

Garantie d'emprunt - SIA HABITAT - Rénovation du foyer Albert Goudin à WINGLES

Considérant l'Offre de financement d'un montant maximum de 353 906,00€, émise par la Banque Postale (ci-après « le Bénéficiaire ») et acceptée par SIA HABITAT (ci-après « l'Emprunteur ») pour les besoins de Financement pour la Rénovation d'un foyer à Wingles, pour laquelle la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin (ci-après « le Garant ») décide d'apporter son cautionnement (ci-après « la Garantie ») dans les termes et conditions fixées ci-dessous.

Vu le rapport établi par Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE,

Vu les articles L 5111-4 et L 5216-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération D047 du Conseil Communautaire du 9 juillet 2020 relative aux modalités d'octroi d'un contingent de logement au profit de la Communauté d'Agglomération Lens-Liévin en contrepartie de la garantie d'emprunt accordée,

Vu l'article 2298 du Code civil,

Vu la délibération D037 du Conseil Communautaire du 19 novembre 2020 relatif au cadre des garanties d'emprunts,

Vu l'offre de financement de la Banque Postale (annexée à la présente délibération),

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Ressources et des Moyens du 04/06/2021

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

81 « pour »

0 « contre »

2 « abstention »

Article 1 : Accord du Garant

Le Garant accorde son cautionnement avec renonciation au bénéfice de discussion pour le remboursement de toutes sommes dues en principal à hauteur de 100,00 % (quotité garantie), augmentées dans la même proportion de tous intérêts, intérêts de retard, commissions, indemnités, frais et accessoires, au titre du Contrat à venir entre l'Emprunteur et le Bénéficiaire (ci-après « le Prêt »).

L'offre de prêt est jointe en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

Article 2 : Déclaration du Garant

Le Garant déclare que la Garantie est accordée en conformité avec les dispositions du Code général des collectivités territoriales et notamment celles relatives au plafond de garantie, à la division du risque et au partage du risque.

Article 3 : Mise en garde

Le Garant reconnaît être parfaitement conscient de la nature et de l'étendue de son engagement de caution tel que décrit aux articles 1 et 4 du présent engagement.

Il reconnaît par ailleurs être pleinement averti du risque de non remboursement du Prêt par l'Emprunteur et des conséquences susceptibles d'en résulter sur sa situation financière.

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D071-DE

Article 4 : Appel de la Garantie

En cas de non-paiement total ou partiel d'une échéance par l'Emprunteur, le cautionnement pourra être mis en jeu par lettre recommandée avec avis de réception, adressée par le Bénéficiaire au Garant au plus tard 90 jours après la date d'échéance concernée.

Le Garant devra alors effectuer le versement sans pouvoir opposer l'absence de ressources prévues pour ce règlement ni exiger que le Bénéficiaire ne s'adresse au préalable à l'Emprunteur défaillant.

En outre, le Garant s'engage pendant toute la durée de l'emprunt, à créer et à mettre en recouvrement, en cas de besoin, les impositions directes nécessaires pour assurer le paiement de toutes sommes dues au titre de la Garantie.

Article 5 : Durée

La Garantie est conclue pour la durée du Prêt augmentée d'un délai de trois mois.

Article 6 : Publication de la Garantie

Le Garant s'engage à effectuer les mesures de publicité requises par les articles L.5211-3 et suivants du Code général des collectivités territoriales et à en justifier auprès du Bénéficiaire.

Article 7 :

Le Conseil autorise le Président à signer la convention et ses avenants.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D072-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 16 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un, le seize juin à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 18 mai et 10 juin 2021 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **71 délégués étaient présents et 13 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 71
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Virginie COLLART, Madame Hélène CORRE, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 13
Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Jean-François CARON à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Nadine DUCLOY à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER à Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur François LEMAIRE à Madame Catherine DAMBRINE, Madame Caroline LOUBAT à Monsieur Stéphane SIKORA, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Christian PEDOWSKI

Absent(s) excusé(s) : 7
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Madame Katy CLEMENT, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Julien VOULIOT

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D072-DE

C160621_D072

MOTION

Motion pour la défense des services publics présentée par les élus communautaires du groupe Socialiste, verts et apparentés, du groupe Communiste et républicain et du groupe Républicain de la Communauté d'agglomération Lens Liévin

Les services publics ne répondent pas seulement aux besoins des usagers mais comportent une dimension sociale indéniable. Ils sont, par ailleurs, un élément essentiel dans la mise en place d'un aménagement du territoire cohérent qui se doit d'assurer l'égalité des territoires ainsi que l'égalité des citoyens.

Ce n'est pas un hasard si les élus que nous sommes se battent au quotidien pour leur maintien et leur amélioration. Cette lutte est devenue cruciale car le sentiment d'abandon, bien souvent évoqué par les communes rurales, n'épargne plus aucune de nos collectivités. Il ne s'agit d'ailleurs pas d'un simple sentiment mais d'une réalité d'autant plus dure à vivre qu'elle affecte chaque aspect de la vie quotidienne de nos concitoyens.

Les élus de la Communauté d'agglomération ont lutté pour le maintien de gares, de lignes de TGV tout comme ils se sont mobilisés aux côtés des personnels soignants lorsqu'il est apparu, comme une évidence, que notre système de santé souffrait d'un déficit chronique de moyens. Dans chacune de nos communes, parents et élus se retrouvent, chaque année, dans la même volonté de voir survivre des classes que les simples calculs statistiques du ministère suffisent à rayer de la carte scolaire sans même tenir compte des situations d'échec scolaire.

Hier, nous recevions les doléances des agents du trésor public, inquiets de voir les services de proximité qu'ils assurent sacrifiés pour satisfaire la volonté du gouvernement de réduire, entre autres, les effectifs. Aujourd'hui, ce sont les salariés d'EDF et d'Enedis qui se tournent vers nous, nous appelant à rejoindre la lutte légitime qu'ils mènent contre le démantèlement et la privatisation d'un secteur énergétique clé qui amèneront, entre autres, à une perte d'indépendance de notre pays sans compter l'impact désastreux pour les usagers. Là où la transition énergétique impose un investissement de l'Etat massif pour les énergies renouvelables, à travers ce projet « HERCULE », le Gouvernement propose de sanctuariser le nucléaire tout en bradant les énergies renouvelables au privé. Inconcevable ! Au contraire l'heure est à l'action de la puissance publique pour développer les énergies renouvelables face au nucléaire et aux énergies fossiles.

La justice et la police, dont l'efficacité repose sur un travail partenarial, sont également en proie au désespoir et à la colère d'agents qui, malgré leur travail acharné, voient leurs efforts réduits à néant par le manque de moyens ainsi que par des réformes et autres circulaires aussi nombreuses qu'incohérentes. Car derrière chaque service public, il est utile de rappeler que se trouvent non seulement des usagers dont les besoins les plus élémentaires n'obtiennent plus les réponses adéquates, mais également des hommes et des femmes attachés à leurs métiers et à la population qu'ils servent.

Les résultats du grand débat public national qui a suivi la « crise des gilets jaunes » ont été soigneusement rangés dans le même tiroir que les promesses d'une plus grande concertation entre les services de l'Etat et nos collectivités territoriales.

Tous nos services publics sont durement impactés par un gouvernement qui persiste, comme le souligne fort justement l'AMRF « à les considérer comme une dépense sans jamais s'interroger sur ce que coûte leur absence ».

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D072-DE

La multiplication des services en ligne, la montée en puissance de la dématérialisation ou encore la création de « maisons France services »… ne sont que poudre aux yeux et ne sauraient ni cacher ni absorber les impacts liés à la destruction méthodique de ces grandes conquêtes sociales que sont nos services publics.

Les élus de ce territoire ne peuvent plus supporter cette « casse » organisée, qui s'accompagne de désengagements croissants de la part de l'Etat sur nos collectivités dans ce domaine.

Les grands principes d'égalité, d'accessibilité, de mutabilité censés régir le fonctionnement des services publics sont incompatibles avec une gestion purement comptable aboutissant à des réductions drastiques de moyens ou des privatisations.

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

C'est pourquoi, nous, élus de la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin, demandons :

- la mise en place d'une politique qui replace les services publics au coeur de toutes les réflexions menées en termes d'aménagement du territoire,

- l'octroi des moyens financiers et humains indispensables à un fonctionnement efficient notamment s'agissant des services publics régaliens

- la remise en cause du projet Hercule et la mise en place d'une réflexion visant au retour, dans le giron public, des services publics essentiels à la satisfaction des besoins élémentaires de nos populations et à l'indépendance de notre pays. Cela est d'autant plus vrai qu'un tel projet devrait relever d'un débat de société qui ne peut se faire à l'encontre de la volonté des salariés et sans qu'aucune association de consommateurs n'ait été consultée.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D073-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 16 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un, le seize juin à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 18 mai et 10 juin 2021 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **71 délégués étaient présents et 13 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 71
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Virginie COLLART, Madame Hélène CORRE, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 13
Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Jean-François CARON à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Pascal CARON, Madame Nadine DUCLOY à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER à Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur François LEMAIRE à Madame Catherine DAMBRINE, Madame Caroline LOUBAT à Monsieur Stéphane SIKORA, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Christian PEDOWSKI

Absent(s) excusé(s) : 7
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Madame Katy CLEMENT, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Julien VOULIOT

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D073-DE

C160621_D073

MOTION

Motion en faveur de la dépollution de la gare d'eau d'Annay / Pont-à-Vendin

Vu le PPRT de l'entreprise NORTANKING sise à l'entrée de la gare d'eau d'Annay / Pont-à-Vendin et les zones d'aléas de ce PPRT,

Vu les 35 000 tonnes estimées de déchets de toute nature, stockées par des entrepreneurs peu scrupuleux sur les terrains privés sis à la gare d'eau d'Annay / Pont à Vendin,

Vu les Arrêtés Préfectoraux à l'encontre de la société BTD, de la société LMRA, du liquidateur judiciaire de la société BTD,

Vu l'absence de prise en charge par les services de l'Etat de cette situation de pollution tant visuelle qu'olfactive, aérienne et vraisemblablement des sols,

Vu l'absence de sécurisation des sites pollués et les risques pour la population et les salariés des entreprises riverains,

Vu la synthèse de l'accidentologie du secteur des déchets de mai 2021, émanant du Ministère de la Transition Ecologique,

Vu la pétition initiée par les communes d'Annay, Estevelles et Pont-à-Vendin et le nombre de soutiens recueilli,

Considérant que la gare d'eau d'Annay / Pont-à-Vendin souffre depuis des années d'apports de déchets de toute nature, d'abandon par une partie de ses propriétaires de leurs terrains qui sont également des lieux où s'amoncellent des déchets en quantité astronomique mais aussi d'entrepreneurs peu scrupuleux ne respectant pas la législation,

Considérant que VNF, propriétaire du quai de déchargement en limite de ces terrains encombrés de déchets, a l'intention de confier la gestion de ce quai à des entreprises de logistique et de traitement de déchets,

Considérant la pollution engendrée par les déchets de toute nature, entreposés sur le site, à laquelle les riverains et habitants des communes d'Annay-sous-Lens, de Pont à Vendin et d'Estevelles en particulier sont exposés depuis des années,

Considérant les risques pour la sécurité et la santé de ces mêmes riverains,

Considérant que le Préfet du Département a la responsabilité d'engager l'intervention des services de l'Etat pour enrayer ce délit d'écocide constaté sur la gare d'eau d'Annay / Pont-à-Vendin,

Envoyé en préfecture le 28/06/2021
Reçu en préfecture le 28/06/2021
Affiché le 28/06/2021
ID : 062-246200364-20210616-C160621_D073-DE

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

1) Demande au Préfet du Département du Pas-de-Calais de prendre la mesure du risque pour les populations et d'intervenir dans les plus brefs délais pour sécuriser le site de la gare d'eau d'Annay / Pont-à-Vendin,

2) Demande au Préfet du Département du Pas de Calais de diligenter une enquête de pollution et de prendre les mesures nécessaires visant l'éradication de celle-ci,

3) Demande à VNF de ne pas permettre l'installation d'entreprises sur ce site sans concertation ni accord des populations et représentants élus du territoire concerné.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.